



Quel développement urbain pour “ la ville post-crise ”

Bezunesh Tamru, Evens Emmanuel, Alphonse Yapi-Diahou, Anie Bras,
Jean-Fritzner Etienne

► To cite this version:

Bezunesh Tamru, Evens Emmanuel, Alphonse Yapi-Diahou, Anie Bras, Jean-Fritzner Etienne. Quel développement urbain pour “ la ville post-crise ”. Bezunesh TAMRU, Evens EMMANUEL, Alphonse YAPI-DIAHOU, Anie BRAS, Jean-Fritzner ETIENNE. Apr 2017, Pétion-Ville, Haiti. Editions Pédagogie Nouvelle S.A., 2017, Colloque International, 978-99970-72-27-6. .

HAL Id: hal-01512254

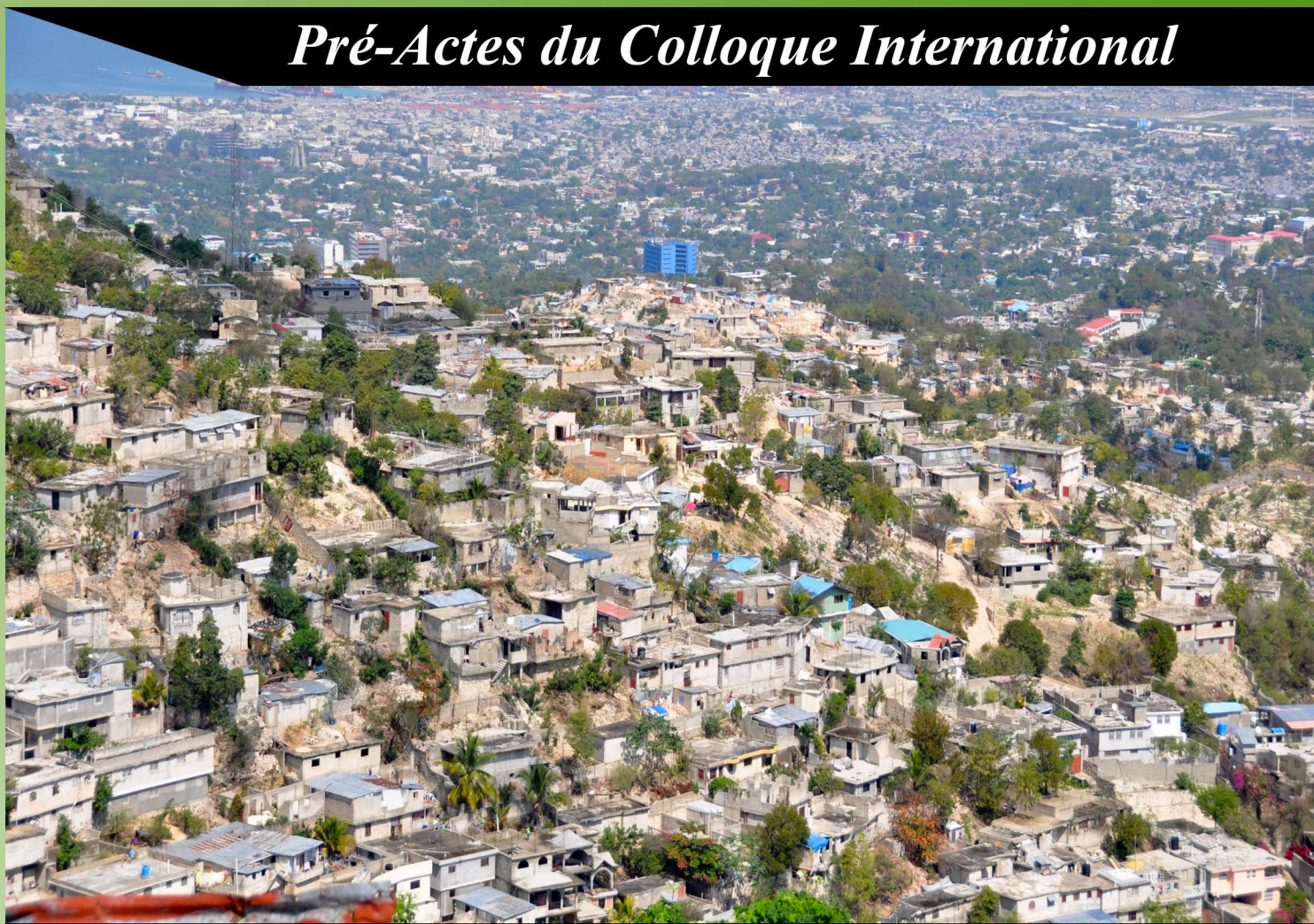
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01512254>

Submitted on 24 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pré-Actes du Colloque International



Du 25 au 27 avril 2017 • Port-au-Prince

Quel développement urbain pour la “Ville post-crise”?

Editeurs scientifiques:

Bezunesh TAMRU, Evens EMMANUEL, Alphonse YAPI-DIAHOU, Anie BRAS, Jean-Fritzner ETIENNE

LES ÉDITEURS DES PRÉ-ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL

QUEL DÉVELOPPEMENT URBAIN POUR « LA VILLE POST-CRISE »?

**EXPRIMENT LEURS REMERCIEMENTS AUX INSTITUTIONS QUI ONT CONTRIBUÉ
À LA RÉALISATION DE CE COLLOQUE**

AGENCE FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

AMBASSADE DE FRANCE EN HAÏTI

ÉDITIONS PÉDAGOGIE NOUVELLE S.A.

FOKAL

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

LABORATOIRE LANGUE, SOCIÉTÉ, ÉDUCATION (LANGSÉ) DE L'UEH

UNION EUROPÉENNE



***Les Éditions Pédagogie Nouvelles S.A.
68, rue Rebecca (coin Lambert)
Pétion-Ville HT6140
www.epn.ht***

**ISBN: 978-99970-72-27-6
Dépôt Légal
16-04-189**

La traduction et l'adaptation des résumés au créole haïtien a été réalisée par Dr Renauld GOVAIN, Directeur du Laboratoire Langue, Société, Éducation (LangSÉ), et Doyen de la Faculté de Linguistique Appliquée de l'Université d'État d'Haïti

Le présent document a été élaboré avec l'aide financière, entre autres, de l'Union européenne. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité des Universités partenaires du PRCU«l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis – LADYSS, l'Université Quisqueya (UniQ/LAQUE-CRAPU), l'Université d'État d'Haïti (UEH) – UEH-ENS-LADMA, l'Ecole Polytechnique. Fédérale de Lausanne – EPFL/CODEV-CEAT et ne peut être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union Européenne.

SOMMAIRE

Un colloque, des perspectives imbriquées	9
Le mot de la Coordinatrice du «Programme de Recherche dans le Champ de l'Urbain» (PRCU).....	13
Axe 1 - Les dynamiques de la (re)construction urbaine.....	16
Nouveaux fronts urbains : la guerre comme facteur de reorientation de la dynamique spatiale a bouaké (Côte d'Ivoire)	17
Les enjeux de la recomposition de l'espace dans les villes au nord du Mali après la crise de 2012 ..	27
L'urbanisme événementiel pour la ville post-crise. Cas de N'Djamena	31
L'étalement urbain en périphérie de Port-au-Prince : formes hybrides et urbanisation incomplète ..	37
La législation haïtienne et l'occupation de l'espace dans la Zone métropolitaine de Port-au-Prince, 1957-1986	39
Reconstruction post-crise de la ville de Bangui, capitale de la Centrafrique.....	43
Entre vision globale et cohérence locale : Quelles stratégies de reconstruction post-catastrophe pour l'État au Japon et au Népal ?	51
Aks 1 - Dinamik rekonstriksyon vil yo	64
Nouvo moso vil: lagè kòm faktè pou reyoryante dinamik chanjman espas lavil Bwake	64
Deba ak enterè rekonpozisyon espas la nan vil ki nan nò Mali apre kriz 2012 la	64
Ibanis evènman pou lavil 'pòs-kriz' la. Ka N'Djamena.....	65
Layitay vil nan arebò Pòtoprens: fòm bata (san orijinalite) ak ibanizasyon enkonplè	66
Lalwa ayisyen ak okipasyon espas nan Zòn metwopolitèn Pòtoprens, 1957-1986	67
Rekonstriksyon pòs-kriz vil Bangi, kapitalSantrafrik.....	68
Ant vizyon global ak koyerans lokal: Ki estrateji rekonstriksyon pòs-katastwòf pou Leta Japon ak Nepal?	69
Axe 2 - Faire la ville « en marges ».....	70
Quality of care in a vulnerable environment: assessing intra-urban variations in general service readiness of healthcare facilities in the Metropolitan Area of Port-au-Prince (Haiti).....	71
Post-crise, et après ? Inerties et mutations dans la production résidentielle périphérique de Mexico après le traumatisme de 1985	75
L'eau à Canaan : quelles formes de participation à une gestion démocratique de ce bien commun ?	79
Analyse du processus de reconstruction à Port-au-Prince : approche par les vulnérabilités post-catastrophes	85
Crises et extension urbaine au cœur du processus de production des vulnérabilités pré et post catastrophes des années 2000 en Haïti	93
Habiter des villes en crise, quels acteurs, quelles politiques publiques : Adjamé 220 logements à Abidjan	97
La ravine Bois-de-Chêne : environnement et habitat vulnérables, quelle durabilité ?	101

Aks 2 - Fè lavil « arebò »	103
Kalite swen nan anviwònman frajil: evalyasyon varyasyon nan sèvis jeneral swen yo ofri nan etablisman sante nan vil kinan rejyon metwopolitèn Pòtoprens (Ayiti).....	103
Pòs-kriz, epi apre ? Rezistans ak chanjman nan konstriksyon kay pou moun retanan arebò Meksiko apre twomatis 1985 lan	103
Dlo nan Kanaran : ki fòm patisipasyon pou yon jesyon demokratik byen pou tout moun sa a ?	105
 Axe 3 - Moteurs et formes du développement économique.....	106
Approvisionnement en eau à Carrefour-Feuilles : entre informalité et violence urbaine	107
De l’informalité à la gestion alternative d’une ville soutenable : Le cas de Canaan	115
Le volet transport dans la crise urbanistique endémique haïtienne.....	123
Les taxis-motos de l’aire métropolitaine de port-au-prince entre amélioration de la mobilité et menace de la désorganisation territoriale	123
Développement urbain durable : Quelles questions au-delà des grands principes ?.....	131
Korhogo, une ville d’exception dans le développement urbain post-crise en côte d’ivoire ?	141
 Aks 3 – Motè ak fòm devlopman ekonomik	144
Pwovizyonman dlonanKafou-Fèy: antenfòmalityak vyolansnan vil la	144
Soti nan enfòmalitye pou alenan yon lòt fòm jesyon yon vil dirab : Ka Kanaran	144
Taksi-moto nan zòn metwopolitèn Pòtoprens ant amelyorasyon depasman sitwayen yo ak menas pou yon dezòganizasyon teritoryal.....	145
Devlopman dirab vil la: Ki kesyon nou dwe pozeki kapab ale pi lwen pase gran prensip yo?	146
Korhogo, yon vil apanan devlopman vil pòs-kriz nan peyi Kotdivwa?.....	147
 Axe 4 - Pratiques urbaines et citadinité	148
Les quartiers précaires de Port-au-Prince : entre pauvreté, violence et ONG	149
Gestion des réserves foncières administratives à Bouaké : entre intérêt collectif et logiques individuelles.....	153
Entre le précaire et le spontané, une manifestation du paysage d’une ville post crise : Cas de la ville d’Annaba (ALGERIE)	159
 Asks 4 – Pratik nan vil yo ak lavi nan vil la.....	164
Katye frajil Pòtoprens yo: ant povrete, vyolans ak ONG.....	164
Jesyon rezèv byen-fonsye administratif nan Bwake : ant enterè pou tout moun ak lojik endividyèl.....	164
Ant move eta ak aksyon bridsoukou, imaj peyizajyon vil pòs-kriz : Ka vil Annaba.....	165

UN COLLOQUE, DES PERSPECTIVES IMBRIQUÉES

Quel développement urbain pour « la ville post-crise? », tel est le thème retenu par le comité d'organisation scientifique du colloque devant restituer les résultats des travaux de recherche réalisés dans le *Programme de Recherches dans le Champ de l'Urbain* (PRCU) intitulé :

« Port-au-Prince : entre vulnérabilités et croissances urbaines, constructions d'une métropole caribéenne ».

La tenue de ce colloque en Haïti, sept ans après le séisme qui a dévasté le territoire de Port-au-Prince et celui de plusieurs villes du Département de l'Ouest, témoigne de tout l'intérêt de la communauté scientifique à la fois nationale et internationale pour les questions urbaines. Cette manifestation scientifique interpelle l'Etat haïtien sur la nécessité d'accorder, dans ses politiques publiques, une attention de plus en plus importante à ce champ. Personnellement, je prends acte de l'intérêt de ces deux communautés qui, pour l'occasion, entendent croiser leurs regards sur des réalités et des sujets complexes, dans des villes qui ont traversé des crises. Plus que de l'intérêt, ce sont des engagements qui sont ici témoignés.

Le colloque dont il est question ici marque, en effet, la clôture d'une première phase du PRCU, ou tout au moins celle d'un *PRCU*. Mais pas seulement, ni simplement. Débuté en décembre 2014, avec un financement de l'Union Européenne, 10e FED au travers du programme PARAQUE, ce programme est fondé sur un partenariat entre quatre universités et six centres de recherches :

1. L'Université Paris 8 avec l'UMR Ladyss : Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces.
2. L'Université d'Etat d'Haïti, avec l'Ecole Normale Supérieure et le laboratoire Dynamiques des Mondes Américains le LADMA.
3. L'Ecole Fédérale Polytechnique de Lausanne, avec le Centre de Coopération et Développement le CODEV ainsi que la Communauté d'Etude pour l'Aménagement du Territoire la CEAT.
4. L'Université Quisqueya avec le Centre de Recherches et d'Appuis aux politiques urbaines (CRAPU) et le Laboratoire de Qualité de l'Eau et de l'Environnement (LAQUE).

Le PRCU s'est, bien avant le lancement en 2013 de l'appel d'offre par l'Union Européenne (UE), ouvert par une coopération pédagogique entre l'université de Paris 8 et l'Université d'Etat d'Haïti (UEH). Cette coopération, à l'origine axée sur la formation de jeunes Haïtiens en master de Géographie au sein de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de l'UEH, fut la base d'une perspective scientifique doublement marquée. La première, s'inscrivait dans le cadre des recherches en master, puis en thèse de doctorat de géographie, selon une formule innovante : la délocalisation de la formation. La seconde perspective est institutionnelle. Elle se concrétisa par l'émergence d'une structure de recherche, le Laboratoire des Mondes Américain (LADMA) à l'ENS de l'UEH. Cette coopération scientifique permet, entre autres, au binôme ainsi constitué « l'UMR Ladyss de Paris 8 – le LADMA de l'UEH », d'étudier : (i) les périphéries urbaines de Port-au-Prince, et (ii) les vulnérabilités des grandes « artères écologiques », à Port-au-Prince.

Dans cette mouvance de mutualisation des ressources humaines et matérielles, en répondant aux exigences de l'UE, notamment l'implication de l'UEH et de l'Université Quisqueya (uniQ) dans le montage et la mise en œuvre, le PRCU s'est transformé en dispositif de renforcement du partenariat scientifique, issu du Réseau d'Excellence en Sciences de l'Ingénieur de la Francophonie (RESCIF), entre l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) et l'uniQ, lequel débouche aujourd'hui sur la création du *Master en gestion et planification urbaine* à l'uniQ. Dans le cadre du PRCU, le binôme « CRAPU et LAQUE de l'uniQ – CODEV et CEAT de l'EPFL » facilite une nouvelle compréhension des systèmes informels qui produisent la ville.

Aujourd'hui, ces deux coopérations débordent le cadre bilatéral, pour s'inscrire dans celui plus large de l'échelle multilatérale, et multi-partenariale. On retrouve cette échelle d'ouverture à l'occasion de ce colloque, et dans ces pré-actes. Les différents acteurs de cette coopération, animateurs du PRCU, en mettant à contribution leurs différents réseaux, permettent de disposer d'expériences venues des horizons les plus divers.

Au total plus de soixante propositions de communications ont été enregistrées ; les auteurs individuels ou collectifs, proposent des éclairages sur des terrains éclatés à l'échelle planétaire, et concernent de nombreux pays dont les apports à la crise et à la sortie de crise sont convoqués et mis en débat ici : Mexique, Venezuela, Italie, Liban, Côte d'Ivoire, Mali, République centrafricaine, Tchad, etc. Cette diversité est le signe que la crise est intemporelle et que géographiquement, elle n'a pas de frontière.

Les déclinaisons de la crise, comme ses analyseurs, sont tout autant diversifiées. La santé, l'eau, l'électricité, l'éducation, l'urbanisme, l'aménagement, les transports, les activités économiques, tous les éléments constitutifs du socle des sociétés et de leurs territoires sont bien présents. Présents également dans cet ouvrage sont les individus, leurs pratiques, leurs rapports à l'espace, et aux institutions, etc. Les acteurs, une catégorie où l'on retrouve pêle-mêle l'Etat, les collectivités locales, les institutions internationales, les ONG, le corps associatif, tiennent une place justement légitime dans les préoccupations... Toutes ces expériences sont proposées en partage avec d'autres, d'autres expériences de crise, d'autres équipes pédagogiques, d'autres équipes scientifiques.

A lire toutes ces contributions, elles révèlent, tant dans la réflexion que dans l'action, des envies de coopération et de partenariats. Et les velléités sont nombreuses, qu'elles soient haïtiennes, ou étrangères, pour aller de l'avant. Mais la transformation des velléités en des actions de coopération, qui impliquent, dans des positions égales des acteurs haïtiens et

étrangers demeure plutôt rares, sinon faibles. Surtout les actions de coopération qui prennent le pari de la durée, de la durabilité, fondée sur le respect mutuel des parties.

Quelle est notre perspective, pour transformer ces velléités, ces prédispositions ? Notre perspective est celle d'une coopération qui s'ancre dans la durée, une coopération qui parie sur des regards croisés autour d'enjeux communs. Des regards croisés sur des objets, sur des sujets, où les parties s'accordent pour identifier, pour analyser et mesurer la pertinence des choix par rapport aux environnements complexes de notre pays, de ses campagnes et de ses villes. Ces environnements sont sociaux, et concernent la jeunesse, mais aussi d'autres groupes, des travailleurs aux investisseurs, aux forces d'alerte et d'innovation sociales. Des enjeux communs traversent ces environnements : l'éducation, la formation, les déplacements, la santé, l'eau, l'énergie, mais aussi l'économie, autour des activités agricoles, de la pêche, de l'artisanat, de la manufacture, des services...

Cette perspective a deux niveaux d'exigence. Le premier est celui de la responsabilité, et le second, indissociable du premier, celui des ressources, budgétaires en l'occurrence. Chacun de ces niveaux est de notre responsabilité, en Haïti. Notre responsabilité est celle de l'initiative à partir d'une connaissance fine des environnements ci-haut déclinés. Elle est de l'établissement des choix stratégiques pour le futur, et de la juste et clairvoyante détermination des conditions de réalisation. Ces conditions en appellent aussi à notre responsabilité, celle de développer les ressources humaines, celles de mettre en place le cadre réglementaire requis, celle de fournir les institutions crédibles et mobilisatrices.

Les attentes en la matière sont du côté des universitaires et des scientifiques haïtiens qui attendent que soient formulées les priorités de la recherche, et celles, indissociables de la formation, tous paliers de cette dernière.

La perspective budgétaire ! Elle conditionne à coup sûr la première, au moins sa réalisation dans les calendriers. Cette perspective est celle où les acteurs publics, à commencer par l'Etat central, joue sa crédibilité et son rapport à la société nationale. Et sur ce point, quelle autre signe d'une foi en l'avenir, d'un engagement à l'égard des acteurs et animateurs de notre système national de formation et de recherche, que la constitutionnalisation de ces deux activités ? Constitutionnaliser, c'est inscrire systématiquement dans toutes les lois de finance, une dotation annuelle en faveur de la recherche et de la formation. Témoigner ainsi notre engagement aux côtés de nos enseignants et chercheurs, pour plus de coopération scientifique et universitaire profitable à tous.

Jovenel **MOÏSE**
Président de la République d'Haïti
Port-au-Prince
11 avril 2017

LE MOT DE LA COORDINATRICE DU PROGRAMME DE RECHERCHE DANS LE CHAMP DE L'URBAIN (PRCU)

« Quel développement urbain pour la ville post-crise ? »

La crise devient-elle un facteur de multiplication des espaces de relégations voire de précarisation des secteurs auparavant préservés ? Quelles sont les réponses urbanistiques à apporter dans le développement de la ville post-crise : réhabilitations des quartiers précaires et leur développement in situ et/ou un renouvellement urbain et des récupérations foncières pour de nouveaux usages légaux et parfois onéreux ? La question de fond posée sera celle de l'augmentation ou pas des vulnérabilités post-crise dans les marges urbaines.

Les **moteurs et les pratiques du développement économique** dans la ville post-crise constituent un troisième point de débat. Dans la majorité des villes dites des « Suds », l'activité informelle prend une place non négligeable voire très importante. La crise serait-elle un facteur d'augmentation des activités informelles ? L'informalité est-elle propre aux couches sociales défavorisées, populations déplacées, réfugiées ou migrants récents ? La période post-crise favorise-t-elle la privatisation de secteurs d'activités et de services dans les quartiers plus riches ? La ville post-crise serait-elle alors encore plus inégalitaire car traversée par des lignes de fracture devenues plus infranchissables entre quartiers « riches » mondialisés mais repliés localement (avec leurs propres structures de services et d'activités privés) et les espaces de relégations plus appauvris et dépendant de l'aide humanitaire ? L'enjeu du développement de la ville post-crise en deçà des opérations de reconstruction est-il aussi de recréer un tissu économique plus intégrateur et complémentaire ?

En dernier, nous souhaitons discuter de la **citadinité** permettant d'examiner l'intégration sociale et les **pratiques urbaines** des citoyens récents ou plus anciens. L'interrogation portera sur l'existence de nouvelles pratiques nées de la crise et sur leurs évolutions dans les périodes post-crisis. Ces évolutions entraînent-elles l'apparition de nouvelles normes sociales ? Par ailleurs, la production rapide et peu contrôlée de nouveaux quartiers interroge la cohésion sociale et les modes d'habiter de ces espaces. Comment les habitants des quartiers apparus dans les périodes dites « post-crise » pratiquent-ils la ville, en termes de déplacements, de lieux d'activités ou de sociabilités ? La crise et ses implications modifient-elles les pratiques urbaines ? Suscite-t-elle des formes d'évitement ou de nouveaux espaces et tropismes d'attractivité ? De nouvelles formes de citadinité apparaissent-elles entre les bénéficiaires des organismes d'aide et les autres citoyens dans les quartiers précaires ? La question centrale à formuler est de savoir si la crise et la période post-crise débouchent sur de nouvelles identités urbaines.

Des grandes villes dans le monde ont connu des épisodes traumatiques de fortes ampleurs (catastrophes naturelles, conflits armés) entraînant la mort de milliers de citoyens et leurs déplacements massifs. Les dégâts matériels peuvent aussi être impressionnants (endommagement du bâti, destructions des infrastructures), débouchant sur une désorganisation fonctionnelle et structurelle de la ville et renforçant ses vulnérabilités. Ces moments ou périodes de conflits politiques ou de survenue des catastrophes naturelles constituent un temps de crise parfois aiguë. La reconstruction devient alors le maître mot dans le réaménagement des villes touchées par ces crises avec une multiplication des acteurs locaux comme internationaux, ONG, organisations multilatérales, et des pouvoirs publics souvent fragilisés par la crise. Dans le cadre de ce colloque, nous souhaitons élargir les interrogations de la reconstruction post-crise, objet de multiples débats, à celles du développement post-crise de ces villes en questionnant de façon transversale les politiques publiques, les problématiques foncières ou environnementales. Nous souhaitons plus particulièrement examiner quatre dynamiques autant spatiales, sociales qu'économiques au sein du tissu urbain dense ou dans ses périphéries. Chacun de ces temps de débat interrogera le rôle de la crise et notamment l'importance qu'elle revêt en tant que facteur de causalité des évolutions récentes qui marquent ces villes.

Il s'agit en premier d'interroger les **dynamiques urbaines** : étalements ou densification du tissu urbain. Quelles spécificités revêtent ces processus dans les villes « post-crisis » ? Apparitions et pérennisations de nouveaux quartiers, accélérations des processus, pressions sur les ressources, croissances de la population citadine ou *a contrario* une certaine rétraction ? Quels jeux et enjeux des acteurs dans cette nouvelle redistribution ? Quelles places pour les politiques publiques d'aménagements, doivent-elles coordonner les actions ou s'adapter à l'éparpillement des opérations de reconstructions ? En définitif, nous souhaiterons interroger l'existence ou pas d'un modèle particulier de développement de la ville post-crise ?

La **fabrique des marges** constitue notre seconde discussion : les situations précédant les crises, dévoilent souvent un tissu urbain inégalitaire et composé de quartiers précaires, voire de bidonvilles. La destruction de l'habitat et des infrastructures, les délitements des règles d'urbanisme poussent les citoyens à s'installer dans des camps de fortune tendant à se pérenniser. Ceci est aussi vrai tant dans les quartiers anciens qu'en périphérie.

Bezunesh Tamru
Coordinatrice du PRCU

AXE 1

LES DYNAMIQUES DE LA (RE)
CONSTRUCTION URBAINE

Nouveaux fronts urbains : la guerre comme facteur de réorientation de la dynamique spatiale à Bouaké

Tchan André Doho Bi et Irié Élisé Zamblé Bi,

Université Alassane Ouattara, BP V 18 01, Côte d'Ivoire, Bouaké, Côte d'Ivoire

Résumé

La crise militaro-politique de 2002 a nettement freiné la dynamique spatiale de la ville de Bouaké, anciennement le fief de la rébellion armée. Cette crise, en instaurant l'insécurité, a fait fuir de nombreuses personnes qui se sont réfugiées dans des localités supposées plus sûres. Le temps n'était plus à la course au foncier urbain ; conséquence, les superficies urbaines ont ainsi peu évolué durant cette période de crise étalée sur environ une décennie. Cependant, avec le retour de la paix, l'on constate un contraste entre les fronts urbains sud et ceux du nord de la ville. Quand les premiers connaissent une dynamique accélérée par la progression de l'occupation effective de l'espace urbain, les seconds s'illustrent par une stagnation du phénomène urbain et même une régression avec des habitations non occupées. Les quartiers résidentiels du sud montrent leur difficulté à dépasser la crise qu'a connue cette ville.

Mots clés : Guerre, urbanisation, réfugié, paix, Bouaké.

Introduction

La notion de « crise urbaine » (Stren et al, 1993) entendue comme la désorganisation partielle ou totale des encadrements par le haut sur les conditions et les modalités de l'urbanisation (Dubresson et al, 2011) sont indissociables de la situation des villes subsahariennes. La mauvaise conjoncture n'a plus permis à l'Etat de poursuivre son volontarisme dont les villes et leurs habitants furent longtemps les plus grands bénéficiaires. Le contexte de crise urbaine désormais partagé dans la plupart des villes africaines s'est traduit en partie spatialement par une faible maîtrise de l'évolution spatio-temporelle. Généralement, l'expansion spatiale urbaine a été plus rapide que la croissance démographique, avec une réduction de la densité (Banque Mondiale, 2010). Dans ces conditions déjà difficiles, la superposition d'une guerre aux crises précédentes changent naturellement les priorités et les tendances urbaines jusqu'alors observées.

A travers l'expérience de Bouaké, c'est toute la sensibilité de la dynamique spatiale d'une ville face à un conflit qui est mise en exergue. En effet, cette ville faisait partie des rares lieux où l'urbanisation suivait à peu près le schéma promu par les pouvoirs publics à travers un processus de lotissement largement maîtrisé. La course au foncier urbain y était certes soutenue, mais se faisait essentiellement dans un cadre légal et de façon homogène dans les périphéries urbaines structurées par les axes radiaux. Ce qui renforçait le cachet urbain de la ville et l'épargnait relativement de la *bidonvilisation* en cours sur le continent. Cependant, l'avènement du conflit militaro-politique de 2002 a consommé le déclin annoncé de la ville. La violence du conflit militaire sur ses cinq premières années a entraîné des conséquences

désastreuses aussi bien humaines que matérielles annihilant toute tentative d'évolution spatiale positive. L'arrêt ou, au mieux, le ralentissement de l'étalement urbain a été de mise durant cette période, de même qu'une reconfiguration de la dynamique des fronts urbains.

Comment se présente alors la dynamique des fronts urbains pendant et après la crise militaro-politique de 2002 à Bouaké ?

Quels sont les facteurs qui soutiennent cette dynamique ?

Quel rapport le contexte post crise synonyme de normalisation entretient-il avec les nouveaux fronts urbains ?

Notre analyse s'appuie sur diverses techniques méthodologiques telles que la recherche documentaire, l'observation directe, les enquêtes de terrain. Des interviews ont été utilisées pour aboutir aux différents résultats qui montrent les nouveaux fronts urbains à Bouaké depuis la fin de la crise post-électorale.

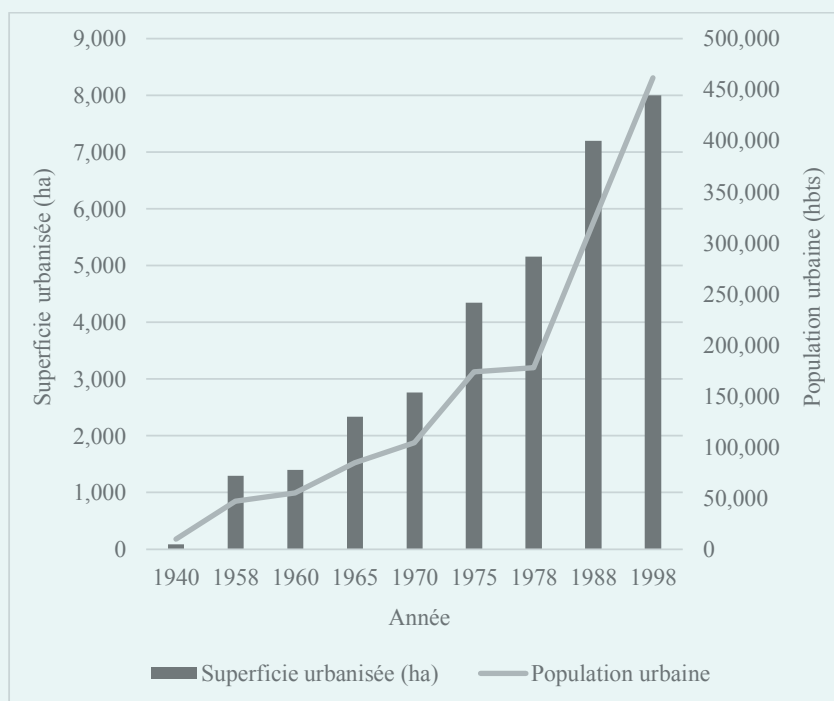
A partir d'une étude dynamique montrant les différentes phases du développement urbain, l'étude s'attèle à montrer les changements constatés dans le rythme et le sens de l'étalement urbain après la crise.

1. « 2002 », une année charnière dans le développement urbain de Bouaké

1.1. Bouaké avant 2002, une ville relativement maîtrisée

L'urbanisation de Bouaké a connu plusieurs étapes depuis la création de la ville. Héritant d'une ville duale dont la ligne du chemin de fer constitue la fracture urbaine entre la « zone européenne » lotie au sud et la « zone africaine » composée de villages au nord, la période postcoloniale dans ses premiers moments s'est attelée à atténuer la coupure et à résorber l'habitat irrégulier. Ce volontarisme politique s'est aussi manifesté par des programmes d'aménagement et d'équipement des secteurs urbains. Il s'est poursuivi jusqu'à la fin des années 1970. C'est ainsi que de nombreux lotissements sont initiés (Belleville, Dar Es Salam 2, Kennedy, Broukro, Air France 2). Aussi, les villages périphériques situés le long des principaux axes de communication sont intégrés dans le périmètre urbanisé à l'exemple de Kodiakoffikro. L'objectif des pouvoirs publics était de rendre la tâche urbaine plus compacte et de rompre avec les extensions en étoile observée jusqu'alors.

Le phénomène de l'étalement urbain précédemment combattu est de mise entre 1980 et 2000. La dynamique spatiale n'est plus à la densification mais plutôt à la multiplication des lotissements le long des principaux axes routiers. La ville s'étale du Nord au Sud sur 12 km et sur 9 km d'Est en Ouest. Cette période se caractérise par le développement en étoile de la ville. Les extensions se font par tache d'huile le long des axes d'extensions privilégiées. La ville s'introduit progressivement dans les villages périphériques et les phagocyte. La croissance de la population et la saturation des quartiers centraux obligent les opérations de lotissement à s'orienter vers les terroirs ruraux. Malgré cette périurbanisation soutenue par une évolution démographique positive (Graphique 1), l'extension de la ville de Bouaké au travers de la production de plans de lotissement a été, dans l'ensemble, correctement maîtrisée (SDU, 2014).



**Graphique 1 : Evolution de la population et l'espace urbain de Bouaké, 1940-1998
(Atta K., 1978 ; RGPH 1988 et 1998)**

1-2- L'opposition entre les fronts Nord et Sud depuis la crise de 2002

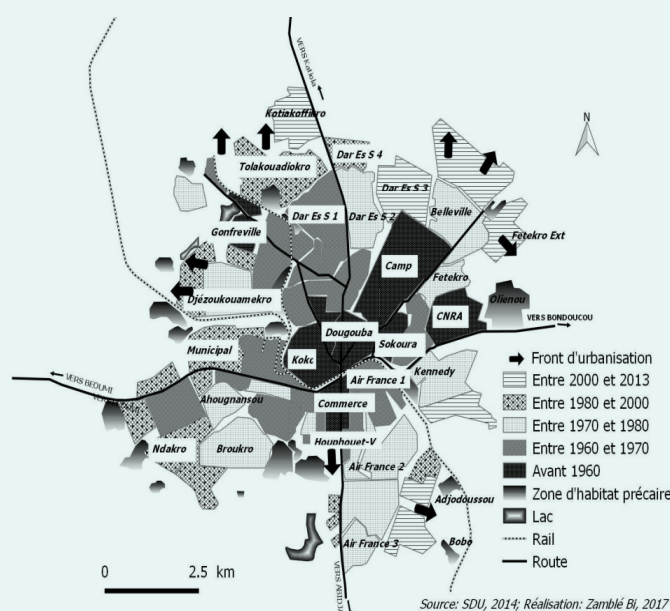
Après un moment d'atonie (2000-2007), le processus spatial de Bouaké s'est poursuivi. Cependant, la période actuelle a vu une reconfiguration du sens de la dynamique urbaine à travers une dichotomie entre le Sud et le Nord (tableau 1) avec pour ligne de séparation la nationale A8 (axe Béoumi-Bondoucou).

Tableau 1 : Les fronts urbains de Bouaké, 2000-2015 (SDU, 2014)

	Front urbain très dynamique	Front urbain modeste
Nord	Kotiakoffikro ; Dar-Es-Salam IV et Belleville	Oliénou ; Fetekro ; Djézoukouamékro ; Beaufort et Tolakouadiokro
Sud	Houphouët-ville	Adjodoussou ; Ndakro et Kennedy

- La partie septentrionale de Bouaké connaît très certainement une augmentation de sa population depuis la fin de la crise. Cela se vérifie par la densification des quartiers de Dar-Es-Salam, Tolakouadiokro, Djézoukouamékro, Fetekro et Belleville et par les extensions autour de ces quartiers.
- La partie méridionale connaît un dynamisme plus contrasté. A part, le front d'urbanisation assez dynamique de Houphouët-ville, cette partie enregistre la présence de nombreuses parcelles abandonnées et toujours inoccupées depuis 2002. Ce qui laisse à penser que la population a au mieux stagné.

Le tassement de l'évolution démographique (1,1 % entre 1998 et 2014 selon l'INS) n'a pas contraint en réalité celle des superficies urbaines. L'on est ainsi passé de 8000ha en 2000 à 11000ha en 2014 soit un taux d'accroissement annuel de 2,6 %. La nouveauté à partir du milieu des années 2000 est d'une part l'orientation privilégiée au Nord et au Sud de la ville et d'autre part la quasi-opposition de la dynamique de ces deux fronts urbains. La carte 1 synthétise les différentes phases de l'évolution spatiale. Elle montre le déséquilibre actuel entre le Nord avec sept fronts d'urbanisation contre deux pour le Sud créant ainsi un certain dualisme entre ceux-ci.



Carte 1 : Synthèse de la dynamique spatiale de Bouaké d'avant 1960 à 2015

2. La crise militaro-politique de 2002 : facteur de différenciation des fronts urbains

2.1. La guerre et le blocage du processus urbain à Bouaké

A la suite de querelles latentes et persistantes, les acteurs politiques ivoiriens ont choisi la voie des armes pour le règlement de leurs différends exacerbés par des élections « calamiteuses » en 2000. C'est ainsi que le 19 septembre 2002, une tentative de coup d'état est menée. Les putschistes sont repoussés et se replient sur Bouaké. La rébellion prend un peu plus tard l'appellation de « *Forces Nouvelles (FN)* » et occupe progressivement la moitié nord du pays le coupant ainsi en deux : le sud tenu par les *Forces Armées Nationales de Côte d'Ivoire (FANCI)* et la zone centre-nord-ouest (CNO) sous contrôle des insurgés (Carte 2). La partie du pays occupée par les insurgés englobe 60% du territoire national. Bouaké, la plus peuplée des villes sous contrôle de la rébellion, devient alors la « capitale des rebelles » et la « rivale » d'Abidjan. C'est le début d'une page noire dans l'histoire de la ville de Bouaké.



Carte 2 : Partage de la Côte d'Ivoire pendant la crise militaro-politique, 2002-2011

De par son importance dans l'armature urbaine nationale, sa position stratégique sur la ligne de front et du symbole qu'elle représente, Bouaké est le théâtre des opérations militaires d'une rare violence dont les séquelles peinent encore aujourd'hui à s'effacer dans le paysage urbain. Plusieurs batailles pour le contrôle de la ville s'y déroulent entre les forces gouvernementales et rebelle. L'on peut citer le triste célèbre « lundi noir de Bouaké » en octobre 2002, ou le bombardement par l'aviation gouvernementale des grandes villes CNO le 4 novembre 2004 lors de l'opération « *Dignité* ». Aussi, au sein même des insurgés, des rivalités ont conduit à des batailles militaires pour s'assurer du contrôle effectif de la ville. Ces activités militaires intenses jusqu'à fin 2004 ont stoppé net le processus urbain. Les pouvoirs publics, gestionnaires de la ville n'existaient plus. Le quotidien « *Fraternité matin* » du 2 mars 2004, résume bien la situation en ces termes : « aucun service de l'Etat n'a plus aucune mémoire à Bouaké ». Conscient que le premier impact d'une crise est de limiter ou couper, plus ou moins gravement ou durablement, les flux, à commencer par la mobilité (Boyer et al, 2015), la priorité était de quitter la zone. L'enclavement était déjà en cours avec l'arrêt du système de transport collectif, mais a été cependant atténué par la naissance d'un transport de crise : les taxis-motos (Kassi, 2011) favorisant le videment de la ville d'une partie de sa population. Les notions de « déplacés et de réfugiés de guerre » se sont même banalisées vue l'importance de ces flux. D'ailleurs, Bouaké a été l'un des principaux foyers les alimentant.

2.2. Tentative de superposition sociocommunautaire et insécurité dans la compréhension des disparités entre les fronts urbains

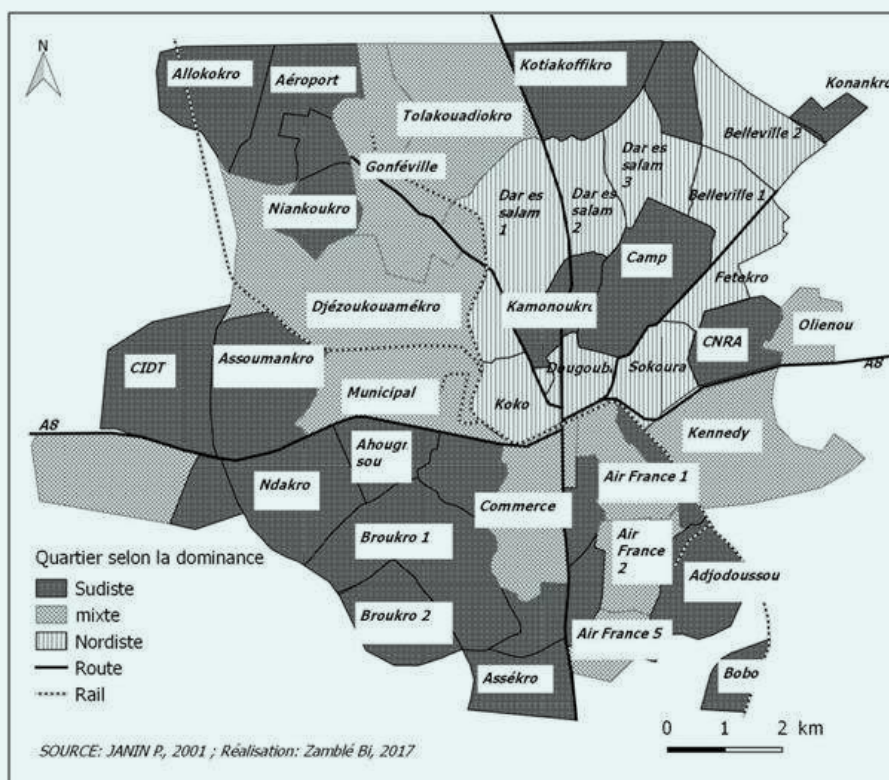
L'une des caractéristiques de la ville de Bouaké est son cosmopolitisme. « Les populations du Nord appelées communément Dioula y sont majoritaires. *Les Baoulé ne forment que le quart de la population totale. Au niveau des étrangers, les Maliens sont les plus nombreux* » (BNETD, 2008). Selon Janin (2001) plus que la nationalité, c'est la référence sociocommunautaire qui a organisé la distribution en quartiers « ethniques » relativement homogènes ou la cohabitation « paisible » au sein d'un même quartier. Très schématiquement (carte 3), les quartiers septentrionaux (Dar-es-Salam, Sokoura, Koko, Belleville) regroupent plutôt les *dioulas* tandis que la partie méridionale (Ngattakro, Ahougnansou, Fetekro) possède de forts contingents *baoulé* et sudiste.

- Pendant la crise, les populations issues du nord de la Côte d'Ivoire étaient en majorité favorables à la rébellion à l'image de l'ensemble des leaders de ce mouvement. Or ces populations se concentraient dans la partie nord de la ville. Elles se sont donc peu déplacées car ne craignant pas les forces rebelles en dehors des épisodes de combat. La ville n'a en réalité arrêté sa progression qu'au moment de l'exacerbation du conflit (2002 à 2005).
- A contrario, dans le sud de la ville, les populations à dominance sudiste et *baoulé* supposé proche de régime d'Abidjan ne se sentaient plus en sécurité. Quitter la ville pour la zone sous contrôle gouvernementale était un impératif. En fait, c'est de cette partie de la ville que provenait le plus grand effectif de déplacés de Bouaké. Le front urbain sud a logiquement stagné voire même régressé devant ces départs massifs enregistrés.

Ce même processus a arbitré le retour des populations avec la précaire paix engagée par les accords « de Ouagadougou » en mars 2007. L'occupation de l'espace urbain par les communautés met ainsi en relief l'influence de la crise militaro-politique dans la différenciation des fronts d'urbanisation de Bouaké. Cependant, plus que de l'identitaire, cela ne relèverait-il d'une question basique de classes sociales ?

A Bouaké le fonctionnalisme urbain a créé des secteurs destinés à différents usages. L'urbanisation avait depuis la période coloniale favorisée la partie du sud de la ville avec l'implantation de la ville européenne. Les corrections ont certes été apportées mais les quartiers du sud sont restés les lieux de concentration des équipements et des services divers de la ville (pôle urbain). Aloko (2001) a recensé 97 équipements structurants de la ville dont 66 soit 68% sont localisés dans la partie sud. Il en vient à la conclusion que la ville est relativement bien équipée et que c'est la répartition disproportionnelle qui est problématique.

- Ces quartiers du sud en plus de concentrer les biens de l'Etat, étaient le lieu de résidence des classes aisées et moyennes de la ville comme l'indique la présence de trois des quatre quartiers de haut standing (Kennedy, Air France 3 et Municipal). La plupart des habitants exerçant dans le secteur moderne ont été obligés de rejoindre la zone gouvernementale pour y être redéployés lors de la crise. Plus que les raisons professionnelles, c'est surtout l'insécurité qui explique la désertion des quartiers Sud. En effet, le pillage et les massacres furent nombreux dans la partie méridionale, image du pouvoir d'Abidjan, car abritant les institutions (publiques et privées) et les hauts fonctionnaires. Aussi, de par sa situation à l'entrée sud de la ville, les résidents de nombreux quartiers de cette partie étaient exposés aux combats.
- A l'opposé, dans la partie septentrionale de la ville, les habitants étaient majoritairement de classe moyenne et pauvres. Essentiellement employés dans le secteur commercial et informel, ils étaient peu contraints pour des raisons professionnelles à se déplacer même si la rentabilité de l'activité était fortement entamée. La rébellion a même trouvé ici un vivier de combattants. Naturellement la sécurité était un peu meilleure, car chacun avait quelque part un parent ou ami *rebelle* ce qui atténuait les dérapages des uns et des autres. Par conséquent, le développement urbain ne s'y est véritablement pas stoppé comme dans le Sud.



Carte 3 : Répartition sociocommunautaire de la population de Bouaké en 2001

3. Pouvoirs publics et nouvelle dynamique spatiale à Bouaké : quels enjeux pour l'urbanisation ?

3.1. Retour à la normalisation et poursuite du déséquilibre née de la crise

Avec l'accord politique « de Ouagadougou », Juillet 2007 peut être considéré à juste titre comme l'aboutissement du dialogue entre les protagonistes de la crise. En effet, les frères ennemis se sont engagés résolument lors d'une cérémonie solennelle, dénommée « la flamme de la paix » à Bouaké, fief de la rébellion, de faire taire les armes pour toujours. Suite logique, l'Administration, symbole de l'Etat, a partiellement fait son retour dans la ville en collaboration étroite avec les ex-rebelles¹. Aux autorités légales, la ville comptait ses autorités essentiellement militaires issues de la rébellion sans vraiment que les compétences de chacun soit définies et acceptées par les autres. De cette juxtaposition de pouvoir, l'on est venu à se demander où est l'autorité publique. Est-elle chez les élus municipaux ? Ou réside-t-elle chez les chefs de guerre qui jusqu'alors ont eu une certaine emprise sur la ville ? En réalité, jusqu'à la fin de crise en 2011, l'effectivité de la gestion urbaine revenait aux forces rebelles. Pour ce qui est des autorités légales, elles avaient un rôle symbolique pour illustrer la présence de l'Etat comme prévu par les dits accords. Elles ne pouvaient engager de véritables actions sans l'approbation des autorités de crise.

Peu à peu, les pouvoirs des autorités légales vont se consolider. C'est ainsi qu'avec la nor-

¹Avec les différents accords signés, les insurgés étaient désormais considérés comme des ex-rebelles. Une frange devait rejoindre les forces étatiques et l'autre, désarmée, démobilisée et réinsérée dans la vie socio-économique.

malisation de la situation militaro-politique, les années 2010 marquent un nouveau départ pour la ville qui se traduit par une redynamisation économique et par conséquent un retour aussi bien des populations anciennement résidentes que des afflux de nouveaux arrivants. L'attribution et l'occupation des lotissements initiés avant 2000, mais restés vides, sont menées à un rythme élevé. Outre ces stocks de parcelles préexistants, naissent des fronts d'urbanisation avec la création de nouveaux lotissements en majorité dans la partie nord de la ville. Même si le processus d'extension de la ville au travers de la production de plans de lotissement n'est plus correctement maîtrisé, il est validé par les pouvoirs publics post crise.

3.2. Viabilité socio-économique d'un modèle d'urbanisation de crise

L'urbanisation post crise de Bouaké peut s'analyser en termes d'opportunité pour le développement urbain. En effet, elle a été l'un des rares secteurs ayant repris rapidement avant même la fin de la crise en 2011. Ainsi la ville ne connaît pas les problèmes d'offre de parcelles susceptibles de créer les conditions favorables à l'inflation d'une rente foncière plus élevée. De nouveaux demandeurs ont donc pu réaliser ce rêve d'avoir un terrain. La construction de nouveaux logements qui pourrait résulter de ce processus est un atout pour la ville en termes d'accueils de nouveaux arrivants. Ce, d'autant plus que le repositionnement de la ville par un éventuel volontarisme politique aboutissant à l'attractivité d'antan est demandeur de logements pour un établissement durable. Par ailleurs, la dynamique spatiale à travers la création et la vente de parcelles est aujourd'hui un véritable secteur économique pour les caisses publiques et les filières parallèles impliquées.

Cependant, cette urbanisation fortement influencée par la crise a des revers importants. L'offre étant supérieure à la demande, de nombreux secteurs sont lotis et bornés, mais très faiblement valorisés. Les attributions foncières alimentent des stratégies spéculatives et ne répondent pas à de réels besoins en terrains constructibles. Ces phénomènes entraînent un mitage du terrain et donc une faible densité, qui rendent ces extensions urbaines particulièrement onéreuses à viabiliser. Le développement de quartiers périphériques très éloignés du centre et largement sous équipés exacerbe la question de l'accessibilité physique. De plus, leur développement dans la partie nord de la ville plus éloignée du centre-ville oblige à une mobilité élevée pour accéder aux aménités urbaines au risque vivre l'enfermement dans le quartier synonyme de précarisation. Car des études affirment que la facilitation de la mobilité est un moyen de lutte contre la pauvreté (Diaz Olvéra et al, 2002). La quasi-inertie des fronts d'urbanisation sud plus proches du centre-ville par rapport à ceux du nord, s'il continue ainsi pourrait dissocier le centre fonctionnel du centre géographique de la ville jusqu'alors concentré dans le centre-ville.

Conclusion

Le conflit militaro-politique de 2002 à 2011 a fortement marqué la ville de Bouaké, lieu d'intenses combats. Tous les secteurs urbains ont été touchés par la bifurcation de leur dynamisme. L'urbanisation de la ville est un des exemples parmi tant d'autres. En effet, prenant appui sur une organisation de l'espace selon deux variables superposables (ethno communautaire et socioprofessionnelle), les effets pervers de la crise se sont révélés proportionnellement à la différenciation des parties nord et sud de la ville. Quand on se sentait obligé de quitter les quartiers sud, stoppant ainsi le processus d'urbanisation, au nord de la ville les

départs ont été moins importants et moins contraints. Conséquence, les bases d'extension n'ont pas été annihilées, favorisant ainsi un dynamisme des fronts urbains s'y trouvant dès que la situation de crise le permettait. A travers, la lecture du développement des fronts urbains pendant et après le conflit, Bouaké a traduit au mieux le débat politique de ce moment « sur la nationalité, l'autochtonie, les rapports Nord/Sud » (Janin, 2001).

Cependant loin de voir en cette ville une juxtaposition de catégories sociocommunautaires opposées, la cohabitation pacifique et le mixage socioculturel est une réalité à Bouaké. Ce caractère est en outre revendiqué par sa devise : « de nombreux peuples, une seule cité ». D'ailleurs la rapide reprise constatée après une période de conflit aussi longue et intense montre toute la capacité de résilience de cette ville qui a appris à vivre ses crises.

Bibliographie

ALOKO N.- J., 2001, Les relations entre transport collectif/espace urbain à Bouaké, In La revue de géographie tropicale et d'environnement, n°1, Presse Universitaire de Côte D'Ivoire, Abidjan, pp. 93-111.

ATTA K., 1978, Dynamique de l'occupation de l'espace urbain et périurbain de Bouaké (Côte d'Ivoire), thèse de doctorat 3^{ème} cycle, Paris, 296p.

BANQUE MONDIALE, 2010, Infrastructures africaines. Une transformation impérative, col : l'Afrique en développement, 344p.

BOYER B., BURLAT A., GRÜNEWALD F., Groupe URD, 2015, villes et crises. Les enjeux de l'aide humanitaire en milieu urbain, 12p.www.urd.org/Seminaire-Villes-et-crisis

DIAZ O. L., GODARD X., 2002, P comme Pauvreté ou le rôle du transport pour la combattre, In GODARD, Les transports et la ville en Afrique au sud du Sahara, Paris, Karthala-INRETS, pp. 249-262.

DUBRESSON A., MOREAU S., RAISON J-P., STECK J-F, 2011, L'Afrique subsaharienne, Une géographie du changement, 3e édition entièrement revue et augmentée. Collection U, Armand Colin, Paris, 269p.

Fraternité matin, du 02/03/2004, Bouaké : le commerce et le transport public en roue libre, n°11794.

JANIN P., 2001, Une géographie de la rue africaine (Bouaké, Côte d'Ivoire), In Politique africaine n°82, pp. 177-189.

KASSI I., 2011, Les taxis motos : un transport de crise dans la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire), In Géotransport, Transport et développement des territoires, n°1-2, 2013 , pp. 105-144.

Ministère de la construction, du logement, de l'assainissement et de l'urbanisme, 2014, Schéma Directeur d'Urbanisme Bouaké 2030, Phase 1 Diagnostic stratégique, 208p.

Ministère du plan et du développement, 2008, Atlas des villes, BNETD, Abidjan Côte d'Ivoire, 136p.

STREN R., WHITE R. (Dir.), 1993, Villes africaines en crise. Gérer la croissance urbaine au sud du Sahara, Paris, L'Harmattan, 345p.

LES ENJEUX DE LA RECOMPOSITION DE L'ESPACE DANS LES VILLES AU NORD DU MALI APRÈS LA CRISE DE 2012

Diama Togola

Université de Bamako, BP E.2528, Bamako, Mali

Introduction

La partie nord du Mali a été depuis la nuit des temps une zone de circulation des personnes et des biens. Elle se caractérise par la frange nord-sahélienne et la présence du désert Saharien, lieu de trafics de tout genre (armes drogue, personnes) et de banditisme difficilement contrôlable, par une longue et poreuse frontière allant de la Mauritanie jusqu'au Niger. Cette zone est habitée par une population arabo-berbère dont l'activité de migration en est une des principales caractéristiques, mais qui a maintenant des points d'attache en ville et des populations traditionnellement plus sédentaires (surtout Songhaï, Peuls, Bambara...) et qui forment la majorité des populations citadines.

Les bouleversements que connaît le monde musulman avec le développement d'un radicalisme sans précédent a eu des répercussions néfastes dans la partie nord du Mali. Ils ont favorisé une recomposition de son espace autour d'une économie du trafic qui affecte jusqu'à maintenant les fonctionnements locaux. Les principales villes du Nord, Tombouctou, Gao et Kidal en sont les avant-postes. Une économie liée à la guerre et au trafic s'y est mise en place.

I. Facteurs de décomposition et de la recomposition

Le nord du Mali a connu en 2012 une situation de guerre indescriptible liée à plusieurs facteurs.

- L'intervention de la France en Libye et la mort du président KADAFI qui a occasionné le retour massif d'anciens combattants engagés par ce dernier. La Libye était effectivement le lieu de refuge de milliers de Touareg accueillis et intégrés dans l'armée libyenne

- L'incapacité de l'armée malienne à contenir ce flux de combattants mieux armés depuis la flamme de la paix qui a conduit à la destruction d'une bonne partie des armes des soldats maliens et le non équipement de cette dernière.
- La dégradation de la capacité de l'armée due au système de recrutement et de formation des soldats.
- Le départ massif de l'administration et la fuite de la population vers les villes du sud et dans certains pays limitrophes comme le Niger, la Mauritanie et le Burkina Faso.

C'est dans ce contexte que l'armée française est intervenue pour libérer les villes du nord.

Même si l'intervention française a permis de libérer les grandes villes du nord du Mali, elle n'a pas pour autant arrêté les contre-attaques de groupes islamistes armés qui ont causé d'énormes dégâts surtout dans les villes de Gao et de Tombouctou par la destruction de bâtiments publics d'importance historique et architecturale comme les bâtiments de la mairie, la police, le tribunal de justice le marché Washington de Gao et les lieux de cultes, patrimoines culturels de la ville de Tombouctou. Le conflit a conduit également à la disparition des archives administratives et historiques de la mémoire collective et institutionnelle ces zones occupées.

Cette situation a eu des impacts économique, politique et social sur les populations déplacées ou restées sur place et sur le tissu urbain. Elle a conduit à une restructuration plus générale de l'espace nord malien par la création de deux régions en plus des trois qui existaient précédemment. La région de Taoudéni dans l'ancienne région de Tombouctou et celle de Ménaka dans l'ancienne région de Gao ont été créées en vertu des textes adoptés en mars 2012 par les accords dits d'Alger. Créations approuvées par les membres de la CMA, du gouvernement et la population des dites localités.

II. Les actions de restructuration

1. Sur le plan politique et de l'extension spatiale :

L'espace des villes n'a pas connu de véritables restructurations si ce n'est la construction d'édifices administratifs dans les deux régions créées mais surtout des reconstructions. Elle a par contre vu se perpétuer des zones de réfugiés, migrants au long cours et des espaces dédiés aux militaires.

- A Taoudéni, comme à Ménaka, les bâtiments administratifs et les pieds à terre ont été et entièrement équipés. Avec électrification et adduction d'eau potable.
- A Gao comme à Tombouctou les édifices détruits ont été reconstruits. L'Hôpital de Gao a été équipé et le chef de l'Etat l'a doté d'un groupe électrogène pour pallier aux éventuelles coupures d'électricité.
- Des pompes solaires et des panneaux ont été installés dans tous les cercles qui n'en avaient pas. Equipement de Camp de migrants.

L'installation à Gao d'une base militaire française et sa perpétuation dans la période post-conflit a créé un quartier supplémentaire vers l'Est, quartier fortement gardé et bouclé.

2. Sur le plan économique :

La présence des forces armées (maliennes et étrangères) a suscité de nouvelles activités pour répondre à la demande de ces nouveaux venus...

L'économie urbaine répond à la diversification des populations et à cette demande liée au camp.

Plusieurs projets de développement ont été mis en place pour les femmes et les jeunes (agriculture, élevage, pêche, reboisement, Artisanat, construction de routes...).

3-) Sur le plan social :

On assiste à une prise de conscience et un retour des populations surtout des jeunes qui estiment que chacun doit développer sa localité.

Cette restructuration si elle se présente de façon positive dans l'ensemble n'est pas sans conséquences néfastes pour l'unité nationale.

III. Les inconvénients liés à la restructuration :

L'économie locale reste perturbée par l'insécurité et pervertie par une économie de trafics qui a toujours existé, mais qui est de plus en plus contrôlée par quelques-uns. Et surtout, elle se fait maintenant sur des produits illicites plus problématiques (drogue, armes, êtres humains) générant un argent facile qui en tente plus d'un.

On constate de plus en plus le développement excessif de l'appartenance ethnique éventuelle source de conflits.

Le ralentissement du commerce inter-cercle et inter-régions à cause de l'insécurité.

L'arrivée de l'armée étrangère augmente le coût de la vie des populations locales surtout pour les produits de premières nécessités (lait viande, poisson ...)

Parallèlement, les trafics continuent à prospérer. La libération des villes n'a pas permis de stopper le développement d'une économie de contrebande

Gao reste une cible privilégiée d'attaque pour les terroristes : attentat de janvier 2017 (plus de 100 morts)

Les enjeux de la recomposition des espaces du Nord et particulièrement des villes tournent autour de la capacité à se retrouver dans des fonctions administratives et politiques totalement récupérées (ce qui n'est pas le cas de Kidal), dans un contexte de sécurité permettant l'éclosion d'une économie assainie, à recomposer les activités autour de ressources locales contrôlées par les habitants et mieux partagées, à réintégrer les populations déplacées dans l'économie régionale et urbaine...

Bibliographie

2012 Diversité, conflictualités et sociabilités au cœur de la patrimonialisation de l'islam au Mali (Diamatou Cissouma Togola Soufian Al Karjousli Anne Ouallet)

2011, « Capter les richesses du patrimoine mondial dans une ville sainte de l'islam : la mise en tourisme à Djenné au Mali.

2010, « Diversité culturelle et globalisation : enjeux et retombées dans un pays d'Afrique subsaharienne. L'exemple malien », in Actes du colloque de Jijel, 10-12 mai 2008, 10 p. (en coll. avec A. Ouallet).

2009, « Le patrimoine comme vecteur de la globalisation et du développement local : l'exemple d'espaces maliens et éthiopiens patrimonialisés », in Kiyindou Alain Ekambo, Jean-Christien, Miyouna, Ludovic-Robert (dir.), Communication et dynamiques de globalisation culturelle, Paris,

2007, « Conservation du patrimoine et développement urbain à Djenné, Tombouctou et Gao au Mali », in Mémoire de la ville, transmission des connaissances, des savoirs et des cultures, Paris, CIDEF/AFI, pp. 69-84 (en coll. avec A. Ouallet).

9 et 10 Novembre 2006 : « La problématique des migrations transsahariennes à partir des villes sahéliennes de Tombouctou et Gao » In « Les relations Euro africaines et la problématique de l'immigration magrébine et sub-saharienne. Centre des Mouvements Migratoires Maghrébines (CMMM) : (En coproduction avec Anne OUALLET, IRD.

Mars 2006 : Conservation du patrimoine et développement urbain à Djenné ; Tombouctou et Gao au Mali (En coproduction avec Anne OUALLET)

Novembre 2005 : « L'aperception de l'espace dans les œuvres d'Amadou Hampaté Bâ », In Amadou Hampaté Bâ homme de science et de sagesse. Pour le centième anniversaire de sa naissance ; Nouvelle Editions Maliennes – KARTHALA.

Juin 2004 : « République du Mali : Atlas population et gestion du territoire », Université de Bamako (FLASH) ; Coopération française (CAMPUS) ; Université de Rouen (LEDRA) ;

2002 : « L'Eau, la Terre et les Hommes autour de du lac Télé à Goundam » ; Publication IRD ex ORSTOM.

L'URBANISME ÉVÉNEMENTIEL POUR LA VILLE POST-CRISE. CAS DE N'DJAMENA

Hassan Mahamat Hemchi

Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP) de N'Djamena, B.P. 60 N'Djaména, Tchad

Résumé

N'Djamena, capitale du Tchad compte une population estimée à plus de 1 467 840 habitants en 2016. Le taux d'accroissement annuel de sa population est de 5% d'après le dernier recensement général de la population et de l'habitat de 2009². La ville s'étale sur plus de 20 000ha, découpée en dix (10) arrondissements municipaux ayant chacun sa propre autonomie de gestion depuis les premières élections qu'a connues le pays en 2012 (Mahamat Hemchi, 2015).

Le 02 février 2008, toute la ville a été assiégée par une vague de rébellions tchadiennes venue du Soudan durant deux jours à l'exception de la présidence de la République. Un événement sans précédent au cours duquel la population a manifesté son mécontentement auprès des autorités en place. C'est pourquoi les autorités ont revu leur stratégie de gestion et de planification de N'Djamena dans l'espoir de satisfaire les préoccupations sociales. D'abord, l'encerclement de toute la ville par un canal à ciel ouvert pour empêcher ou limiter les points d'accès à la ville. Puis, la construction des différents équipements socio-collectifs à travers la plupart des arrondissements, de même l'extension du réseau de la voirie bitumée qui était de 60 km en 2000 à 150 km en 2012. Enfin, dans cette même logique les hautes autorités ambitionnent de transformer N'Djamena en vitrine de l'Afrique. **Un slogan très ambitieux.** Pour atteindre cet objectif, il était question de construire des stades pour accueillir des activités sportives de la sous-région d'Afrique Centrale, la construction des villas des hôtes, les sièges des différents ministères et des hôtels pour accueillir le sommet de l'Union Africaine de 2016. A cela s'ajoute d'autres grands projets comme l'aménagement de la place du cinquantenaire, le projet du centre international des affaires et la réhabilitation de l'aéroport international de N'Djamena pour ne citer que ceux-là. Même si, ces événements n'ont pas

² Institut National de la Statistiques, des Etudes Economiques et de la Démographie (INSEED) du Tchad

eu lieu, au sein de N'Djamena certains équipements ont vu le jour dans une logique que je qualifierai « d'*urbanisme événementiel* ». Depuis, le 02/02/2008 jusqu'à 2014 la ville de N'Djamena a été favorisée singulièrement au détriment des autres villes, cette gestion particulière a été possible en partie grâce aux revenus pétroliers dont disposait le Tchad.

La ville s'étale dans presque tous les sens dans un contexte de ségrégation socio-spatiale entre un centre ville qui concentre l'essentiel des équipements et les activités vitales et les périphéries qui de plus en plus se retrouvent marginalisées.

Cette communication identifie d'abord, la gestion de la capitale tchadienne que nous qualifions d'*urbanisation événementielle* puis, elle démontre le processus de revitalisation de la ville post-crise avec les atouts et les limites qu'il entraîne. Enfin, comment les autorités ont pu surmonter ou voir quelle stratégie a été adaptée pour assurer la gestion de N'Djamena suite aux événements de 02 février 2008 même si, N'Djamena n'a pas pu cicatiser en totalité certaines blessures ? Cette contribution mobilise les données recueillies sur le terrain et des constats vécus à travers une analyse critique de la gestion urbaine d'une ville capitale.

I. Les événements de 02/02/2008

Il faut signaler qu'en avril 2006 presque deux ans avant la bataille de N'Djamena, des troupes rebelles avaient failli prendre le contrôle de la capitale et du pays, c'était un mois avant les élections présidentielles, des colonnes de combattants avaient traversé le pays en moins d'une semaine d'Est en Ouest pour arriver aux portes de N'Djamena. Selon le Comité International de la Croix-Rouge, les combats qui s'en étaient suivis dans une des banlieues de la capitale (Diguel) pendant une journée avaient fait quelque 200 morts, combattants et civils.

Puis, les 2 et 3 février 2008, les troupes rebelles et soldats de l'armée nationale tchadienne (ANT) se sont affrontés à nouveau dans des combats de rue à N'Djamena. Mais les colonnes de rebelles qui se sont dirigées sur N'Djamena (cf. schéma 1) comptaient environ 3 000 hommes et 300 véhicules pickups militaires. Le Colonel Fizani Mahadjir un ancien Chef d'Etat Major du Commandement Militaire Unifié de la rébellion se confie sept ans après (2015) « nous savons tous que ce 02 février 2008 était une victoire gagnée militairement mais perdue politiquement³ ». « La victoire de N'Djamena, fait d'armes exceptionnel » disait Abderaman Koulamallah, a surpris tout le monde, mais l'expédition a fini en repli. Cette épopée au dénouement décevant pour les rebelles permet de mieux comprendre la vie politique si particulière du Tchad, marqué par sa complexité géographique, où les formations politiques, inscrites dans des appartenances ethniques, peinent à s'entendre et où le sens de l'État resterait à construire.

Selon des témoins, dans certains quartiers, la population a accueilli par des cris de joie l'arrivée des rebelles, qui circulent dans la capitale dans des pick-up camouflés vêtus de treillis vert olive et portant des brassards blancs. Des pillages ont été constatés dès leur arrivée. D'autres témoins affirment que la maison d'arrêt de N'Djamena a été investie et tous les prisonniers ont été libérés.

³<http://www.makaila.fr/2015/02/tchad-02-fevrier-2008-2015-mes-souvenirs-et-mes-ambitions-colonel-fizani-mahadjir.html>.

II. L'ampleur de la destruction de la ville de N'Djamena

La bataille de la ville de N'Djamena entre les rebelles et l'Armée Nationale Tchadienne a entraîné d'abord, le déplacement de milliers de personnes (20 000 à 30 000)⁴ en direction de la ville camerounaise Kousséri. L'on dénombre par la même occasion la mort de plus 160 personnes et d'un millier de blessés. Le marché central de N'Djamena (grand marché) a été incendié, ainsi que le siège de la radio diffusion nationale. Il faut signaler que la population s'est occupée à des actes de vandalisme par la destruction de certains équipements publics et les maisons de certains dignitaires du régime. En effet, à l'arrivée des troupes rebelles, les femmes se sont approchées des différentes colonnes par des cries de you-you et en leurs offrandes de l'eau fraîche pour leur souhaiter la bienvenue. Une grande partie de la population a pris cet événement comme un soulagement et une libération. Un constat de mécontentement issu d'un malaise qui date de longtemps au sein de la population ou un signe de non satisfaction de cette dernière quant aux autorités en place. Pour la plupart des n'djamenois, l'arrivée des rebelles suppose un changement de régime, ce qui serait sans doute un salut dans un pays où 80% de la population vit sous le seuil de la pauvreté (Lorton, 2006). De ce fait, les autorités ont essayé de revoir en profondeur leurs stratégies de gestion. C'est pourquoi le quinquennat (2006 - 2011) est placé sous la dénomination du quinquennat social. Des actes de bonne volonté ont été initiés par la mise en place des grands projets présidentiels pour retrouver la confiance auprès de la population.

Enfin, la bataille de N'Djamena a duré moins d'une semaine avec autant de revirement politique et militaire sur le terrain. Pour plus d'éléments le schéma suivant illustre le film de la bataille.

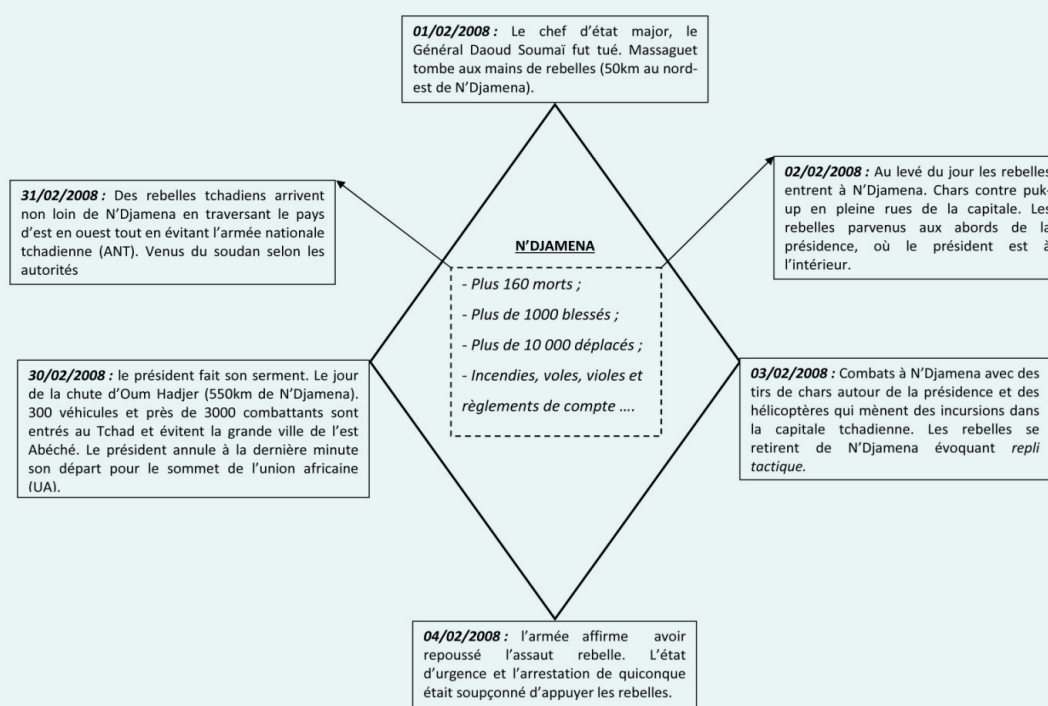


Schéma 1: Chronologie ou film de la bataille de N'Djamena (H Mahamat Hemchi. ENSTP 2017)

⁴ <https://www.rts.ch/info/monde/1175032-menace-de-crise-humanitaire-au-tchad.html>

Après le repli des rebelles, les autorités ont creusé un canal à ciel ouvert aux alentours de la ville pour contrôler, surveiller toute entrée et d'empêcher toute incursion de rebelles dans la capitale tchadienne. Aujourd'hui, ce canal permet de veiller aux éventuelles infiltrations de la menace de la secte Bouko Haram. Puis, il était question de couper tous les arbres qui jonchaient les grandes avenues de la présidence et surtout ceux de l'avenue Charles De Gaulles et de ses environs. Pendant la bataille de N'Djamena, les rebelles se cachaient sous ses arbres et parfois des tireurs d'élites prenaient gardes sur ces derniers. C'est pourquoi les autorités ont dû les couper tous, même si autrefois ses arbres rendaient belle à voir Fort-Lamy⁵. Les différents camps militaires se trouvant au sein de la ville de N'Djamena sont érigés en forteresse ; encercler par de canal à ciel ouvert pour empêcher leur accessibilité.

Enfin, les autorités ont fini par auditionner toute personne suspecte d'aider les rebelles de près ou de loin. C'est ainsi que la capitale tchadienne a vécue une période d'instabilité où la grande partie de sa population s'est retrouvée entre peur et méfiance.



Les différentes images de cette planche témoignent ce que les n'djamenois ont vécus lors de la bataille de N'Djamena le 02 février 2008. Les deux images (la 1^{ère} et la 3^{ème}) montrent des voitures pickup calcinées. La photo du milieu nous illustre le déplacement des milliers de personnes en direction du Cameroun sur le pont de Nguéli.

Planche 1 : témoignage de la bataille de N'Djamena en image

Par ailleurs, la ville de N'Djamena représente aujourd'hui 45% de la population urbaine du pays. Pour les autorités il est temps de revoir les manières de gestion actuelle. C'est pourquoi, il était question de donner au quinquennat social tout son sens (2006 - 2011). Par la construction des stades, des lycées, des hôpitaux et autres équipements socio-collectifs de grande importance à travers les 10 arrondissements de la ville. Il faut souligner que les différents équipements proposés à travers les dix arrondissements de la ville par les hautes autorités n'émanent d'aucune stratégie d'urbanisation et ni d'un document de planification urbaine. Actuellement, l'unique schéma directeur d'aménagement urbain de N'Djamena initié en 2010 et achevé en 2012 demeure non approuvé faute d'inadaptation aux réalités de la ville. A l'époque (2006 à 2011), il était difficile d'avoir des parcelles pour l'implantation des nouveaux équipements dans certains arrondissements comme le 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème}, ce qui a fait que certains territoires ont été favorisés par rapport aux autres faute d'espace qui pourrait accueillir d'éventuels équipements.

A travers la réalisation de quelques équipements sous le slogan du quinquennat social, émerge en 2010 l'idée de rendre *N'Djamena vitrine d'Afrique*. Un nouveau challenge très ambitieux. Pour y arriver il est question de multiplier les grands projets présidentiels à

⁵L'ancienne appellation de N'Djamena

l'échelle de toute la ville de N'Djamena sans accompagnement social ni concertation. Une volonté politique qui a permis de métamorphoser la capitale *tchadienne* par une pratique de gestion urbaine que je qualifierai d'*urbanisme événementiel*. De façon sectorielle des grands projets ont été instruits, certains ont été réalisés (des sièges de certains ministères, des routes, des villas des hôtes...) d'autre toujours en chantiers et sans oublier ceux qui sont en arrêts faute de moyens financiers depuis presque trois ans. Il faut rappeler que certains équipements n'ont pas vu le jour même si les premières pierres ont été posées par les autorités (l'aéroport de Djarmaya, l'autoroute entre N'Djamena et Djarmaya et la ligne de chemin de fer).

Pour finir, depuis 2012 les dix arrondissements de la ville sont gérés par des maires élus et ces entités ont leurs autonomies de gestion. Ce qui n'est pas en faveur de la ville entre nécessité, urgence et jeux d'acteurs dans une ville capitale où les responsabilités chevauchent entre directions de ministères, projets présidentiels, ministère des infrastructures, Mairie centrale et des mairies d'arrondissements autonomes.

Bibliographie

Abderaman Koulamallah, janvier 2015, La bataille de N'Djamena 2 février 2008. Paris, Editions L'Harmattan. 282p.

Hassane Mahamat Hemchi. Mobilités urbaines et planification : le cas de N'Djamena. Architecture, aménagement de l'espace. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2015.

Patrice Lorton, 2006, Tchad : l'enfance enchaînée, carnet de route (documentaire) France2.

Quelques consultations électroniques

http://www.alwihdainfo.com/Ouvrage-Abderaman-Koulamallah-presente-La-bataille-de-N-Djamena_a14321.html

<http://www.irinnews.org/fr/actualit%C3%A9s/2008/02/04/une-autre-%C2%AB-derni%C3%A8re-chance-%C2%BB-pour-le-pr%C3%A9sident-d%C3%A9by>

<http://www.ladepeche.fr/article/2008/02/03/431180-rebellion-au-tchad-le-film-des-evenements.html>

<http://www.afrik.com/article13528.html>

<http://www.makaila.fr/2015/02/tchad-02-fevrier-2008-2015-mes-souvenirs-et-mes-ambitions-colonel-fizani-mahadjir.html>

http://www.liberation.fr/planete/2008/02/02/tchad-les-forces-rebelles-assiegent-le-palais-presidentiel_19800

<http://www.refworld.org/docid/492ac797c.html>

http://www1.rfi.fr/actufr/articles/098/article_62334.asp

<https://www.rts.ch/info/monde/1175032-menace-de-crise-humanitaire-au-tchad.html>

L'ÉTALEMENT URBAIN EN PÉRIPHÉRIE DE PORT-AU-PRINCE : FORMES HYBRIDES ET URBANISATION IN-COMPLÈTE

Johan Milian et Ekaterina Konshina

Université Paris 8, Laboratoire LADYSS, 2 rue de la Liberté, 93 526 SAINT-DENIS Cedex, FRANCE

Résumé

L'objet de cette communication est de présenter une tentative de lecture des dynamiques récentes de l'étalement urbain de l'agglomération de Port-au-Prince. La croissance de Port-au-Prince qui s'opère par aggrégation depuis les années 1930, a été bien étudiée et documentée, son extension étant portée par sa macrocéphalie fonctionnelle et la très forte attractivité qu'elle exerce sur les populations rurales (Lucien, 2014). Le processus d'étalement multidirectionnel et la schématisation de cette urbanisation qu'avait pu établir H. Godard (1988) dans les années 1980 sont déjà largement caducs et bouleversés par une dynamique d'étalement qui s'est poursuivie au cours des années 1990 et 2000, accentuée par une série de facteurs favorables. A l'attractivité que joue l'agglomération au niveau national se sont ajoutés d'autres processus porteurs d'une redistribution de la population de la Zone métropolitaine. Les catastrophes hydro-climatiques (cyclones de 2004 et de 2008), le tremblement de terre de 2010 mais aussi les troubles politiques de la période 2002-2004 ont conduit certains port-au-princiens à quitter la ville-centre pour s'installer en « périphérie ».

A petite échelle, le balayage de la tâche urbaine révèle une nouvelle poussée de l'urbanisation depuis la fin des années 2000, sur tous les fronts : **à l'intérieur de la Plaine de Cul de Sac, ou encore dans les zones de mornes sur les contreforts méridionaux, et bien sûr sur les contreforts des Matheux (secteur de Canaan-Corail), gagnant des zones peu habitées avant 2000.** Toutefois une lecture plus fine montre que ces nouvelles zones urbanisées sont constituées de secteurs très différents dans la composition des tissus urbains (densité et forme des bâtis, occupation du sol) et ce que l'on perçoit de leur organisation sociospatiale (réseaux, équipements, usages). L'étalement actuel est essentiellement porté par la construction de logements comme résidences principales. Il existe cependant une diversité en matière de structures, d'activités, de flux ainsi que de profils de populations habitantes ou présentes.

Nous proposons ainsi de discuter de la morphologie paysagère et sociale dans ces nouvelles zones urbanisées que nous désignons comme des « périphéries ». Le travail que nous proposons de présenter s'appuie en premier lieu sur une analyse par photo-interprétation des changements de l'occupation du sol, permettant ainsi de tenter une analyse diachronique de l'étalement. Cette approche par la lecture synoptique se couple au matériau retiré d'une partie des enquêtes de terrain menées dans le cadre du projet de recherche « Port-au-Prince, entre vulnérabilités et croissance urbaine, constructions d'une métropole caribéenne ». Ces enquêtes, réalisées en partenariat avec le CNIJS et les étudiants de l'Ecole Normale Supérieure, ont en effet permis de mieux caractériser l'organisation structurelle et fonctionnelle dans un échantillon de quartiers de ces périphéries urbaines de la Zone métropolitaine.

Mots clefs : étalement, marge, morphologie, occupation du sol, paysage, périphérie, photo-interprétation, Port-au-Prince, structures, urbanisation.

Bibliographie

Marie Lombart, Kevin Pierrat et Marie Redon, 2014, « Port-au-Prince : un « projectorat » haïtien ou l'urbanisme de projets humanitaires en question », *Cahiers des Amériques latines* [En ligne], n° 75, URL : <http://cal.revues.org/3142>; DOI : 10.4000/cal.3142

Ronald Dolce, 2016. *L'agriculture face à l'étalement urbain dans la plaine du Cul-de-sac (Cas de Sibert dans la commune de Croix-des-Bouquets)*. Mémoire de Master, Université Paris 8/ENS Port-au-Prince.

Marie-Anne Germaine, Elise Temple, Johan Milian, Véronique Fourrault-Couët et Richard Raymond (à paraître) « La diversité des paysages des franges périurbaines : proposition d'indicateurs pour caractériser les espaces entre ville et campagne ». *L'Espace Géographique*, n° 1/2017.

Henry Godard, 1988, « Port-au-Prince : les mutations récentes de l'organisation spatiale », *Mappemonde*, n° 3, p. 6-8.

Georges-Eddy Lucien, 2014, *Une modernisation manquée – Port au Prince (1915-1956), Volume 2 : Centralisation et dysfonctionnements*. Editions de l'Université d'Etat d'Haïti. 287 p.

Richener Noël, 2012. « Migration et gouvernance urbaine : deux thématiques fondamentales et indissociables dans le cadre de la reconstruction de la ville de Port-au-Prince ». URD.

Samuel Robert et Jacques Autran, 2012, « Décrire à grande échelle l'occupation des sols urbains par photo-interprétation. Réflexion méthodologique et expérimentation en Provence », *Sud-Ouest européen*, n° 33, p. 25-40.

Pascal Saffache, 2002, « La Plaine de Cul de Sac : des dégradations à un aménagement raisonné ». *Ecologie et Progrès*, n° 2, pp. 90-97.

LA LÉGISLATION HAÏTIENNE ET L'OCCUPATION DE L'ESPACE DANS LA ZONE MÉTROPOLITAINE DE PORT-AU-PRINCE, 1957-1986.

Jean-Fritzner Etienne

Université d'Etat d'Haïti, Ecole Normale Supérieure, Port au Prince Haïti

Introduction

L'organisation et l'occupation de l'espace dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince se caractérisent par une effrayante anarchie qui pourrait suggérer l'inexistence quasi totale de régulation et l'absence de l'Etat et des autorités locales dans ce domaine. La présente contribution se propose de faire connaître tout ce qui a été mis en place en termes de régulation au cours de la période allant de 1957 à 1986. C'est une ébauche d'analyse des dispositions légales relatives à l'organisation et l'occupation de l'espace dans cette zone. Les résultats de ce travail prendront la forme d'un **inventaire** et **non** celle d'une **systématisation historique**, c'est-à-dire, d'un énoncé de vérités qui n'est possible qu'après un travail d'analyse approfondi des sources. Le traitement des documents m'a permis toutefois d'effectuer un premier classement qui, tout en paraissant rudimentaire, autorise un petit plan de rédaction comportant trois points : 1) Constructions et logements ; 2) Zones protégées et zones déclarées d'utilité publique ; 3) Gouvernance et aménagement du territoire.

1. Constructions et Logements

Dans le domaine de la construction et du logement, le régime des Duvalier a élaboré plusieurs lois qui participent de la mise en place « d'une politique rationnelle d'urbanisme⁶ ». La loi du 22 juillet 1966 crée au sein du département des Travaux Publics, Transports et Communication un service appelé Service Spécialisé de Construction des Édifices Publics, chargé de construire ou de superviser les travaux d'édification des bâtiments publics. En 1974, est créé le Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics (LNBTP)⁷. Placé

⁶ Loi du 22 juillet 1966, in Le Moniteur, L055.

⁷ Loi du 11 mars 1974, in Le Moniteur, L118.

sous la tutelle de la Secrétairerie d'Etat des Travaux publics. Cet organisme autonome est chargé d'effectuer « tous essais, études et recherches concernant les sols et les matériaux de construction ».

Les années 1960 et 1970 ont vu la création de plusieurs sociétés immobilières qui se proposaient d'apporter des solutions au problème d'accès au logement urbain. Citons : l'Institut Haïtien d'Assistance et de Crédit pour la Construction de Logements, qui avait pour but principal la « construction de logements à bon marché sur contrat et à crédit⁸» et la Société Immobilière Nationale SA, dont le but principal était « d'acquérir des propriétés bâties ou non bâties, de construire des maisons de résidence, des locaux commerciaux et industriels pour compte de tous tiers ou pour son propre compte, de les vendre, de les louer ou de les affermer⁹».

Dans le domaine du logement, la plus grande contribution du gouvernement semble consister en la création d'une banque de logement, la BDL, « chargée essentiellement de promouvoir et d'encourager l'accession des classes laborieuses à revenus moyens, à la propriété d'unités de logement familial¹⁰». Cette banque devait encourager les investissements de capitaux indispensables au financement de la construction de ces unités de logement et procéder à toutes sortes d'opérations « susceptibles d'apporter directement ou indirectement des améliorations aux problèmes du logement¹¹». La création de la BDL traduit une certaine volonté de l'État d'apporter une réponse « à la crise aiguë du logement résultant, écrit-on, de la croissance économique et démographique...¹²» La BDL comprend un département dénommé Département d'Intérêt Social, qui était chargé de « promouvoir la construction de maisons populaires à prix réduits ».

2. Zones protégées et zones déclarées d'utilité publique

Le second secteur sur lequel porte notre attention et qui fut l'objet des préoccupations des législateurs c'est celui des *zones protégées* et des *zones déclarées d'utilité publique*. Une abondante législation touche cette matière à l'époque des Duvalier. Dès 1963, le gouvernement fait du bassin hydrographique du Morne l'Hôpital une zone protégée. *Les autorités justifient cette mesure par le fait que les nombreuses sources alimentant la ville de Port-au-Prince en eau potable y prennent naissance, que La ville a connu de gros dégâts à causes des « crues dévastatrices » ; que le morne, « par sa position, sa topographie et son panorama pittoresque, constituait aux yeux, des autorités un attrait touristique et un centre de récréation dont il convient de conserver la beauté » ; que l'érosion des sols du morne constituait un sérieux problème pour la protection de la ville de Port-au-Prince ; et que « la coupe de fascines, le sarclage des terres pour la culture, la préparation de la chaux et l'exploitation des carrières de sable, gravières, etc, étaient des activités de nature à favoriser et accélérer le rythme de l'érosion¹³». L'élevage, l'abattage des arbres, l'exploitation des carrières, les activités agricoles et industrielles étaient interdites dans cette zone.*

⁸ Arrêté du 5 juin 1964, in Le Moniteur, L095.

⁹ Arrêté du 18 février 1974, in Le Moniteur, L088.

¹⁰ Loi du 23 juillet 1974, in Le Moniteur, L298.

¹¹ Ibid.

¹² Ibid.

¹³ La loi du 30 août 1963, in Le Moniteur, L143.

Dans le but de soutenir le développement de l'industrie touristique, de nombreux terrains de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince ont été déclarés d'utilité publique. Le gouvernement se propose de créer dans ces zones des centres récréatifs, des centres commerciaux et des parcs industriels. C'est le cas de l'habitation Corail Guérin, dans la section rurale de Morne à Bateau, commune de Gressier, dont on a fait une zone touristique¹⁴. Il en fut de même de l'habitation Corail Cesseless, située dans la 2^e section rurale des Varreux, dans la commune de la Croix-des-Bouquets¹⁵. Le tourisme représentait, aux yeux du pouvoir, un secteur clé pour la croissance économique du pays¹⁶.

3. Gouvernance et Aménagement du territoire

Dans le domaine de la gouvernance et de l'aménagement du territoire, trois textes particuliers attirent notre attention : la loi du 6 juin 1963, celle du 16 novembre 1966 et le décret du 20 novembre 1972.

La loi du 6 juin 1963 a été prise dans le but de répondre « aux nécessités de l'hygiène et de l'urbanisme moderne¹⁷ ». Elle régleme les modes de construction dans les villes. *L'article premier insiste sur la nécessité d'un parfait alignement des constructions sur la voie publique et l'article 3 interdit « de construire en travers d'un drainage naturel ». Il est également interdit de répandre sur la voie publique des ordures et des eaux ménagères, d'ouvrir des rues et de faire des lotissements « sans que les plans aient été préalablement soumis au service compétent et aient reçu son approbation ».*

Les articles 18 et 19 exigent l'harmonie du style et des colorations par rapport à l'ensemble des constructions et à l'importance des rues ou places. *L'article 20 institue des périodes fixes pour la « réfection des enduits et le blanchiment des façades » des maisons. Pour la fabrication des couvertures, l'utilisation des matériaux combustibles, comme le chaume, les roseaux, le bois, est interdite. Les articles 22 à 29 fixent les caractéristiques des bâtiments d'habitation. Les articles 30 à 34 établissent la procédure à suivre pour l'obtention du permis de construire qui sera délivrée par l'administration locale. L'article 43 interdit d'utiliser les cours d'eau comme déversoirs pour les matières excrémentielles. Les articles 38 à 46 traitent des eaux et matières usées. Deux articles importants traitent des animaux et des ordures ménagères, les articles 48 et 52. « Il est interdit de laisser séjourner des ordures ménagères sur le sol, dans le voisinage des habitations, dans la rue, dans les cours, dans les jardins, ou sur les fumiers. Lesdites ordures devront toujours être évacuées avant leur entrée en fermentation. A cet effet, elles seront réunies dans les récipients métalliques étanches fournis gratuitement par l'administration locale et placés sous la responsabilité des usagers... Ces récipients seront placés devant chaque immeuble sur la chaussée ou sur les trottoirs 1/4 d'heure au moins et une heure au plus avant l'heure réglementaire de l'enlèvement. Ils devront être remis à l'intérieur des immeubles 1/4 d'heure au plus après le passage des voitures d'enlèvement, passage qui se fera aux heures fixées par l'Arrêté communal » (article 52). L'article 62 interdit les constructions de maisons d'habitation à moins de 100 mètres des cimetières.*

¹⁴ Loi du 8 septembre 1970, in Le Moniteur, L151.

¹⁵ Loi du 17 mars 1970, in Le Moniteur, L054.

¹⁶ Arrêté du 28 mai 1973, in Le Moniteur, L186.

¹⁷ Loi du 6 juin 1963, in Le Moniteur.

Les articles 65 à 67 portent sur l'aménagement des villes, dont celles d'au moins 2000 habitants sont tenus d'avoir « un projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension ». Ce plan devait prévoir 11 grandes zones de construction, dont des zones de résidence, des zones d'affaires, des zones industrielles, des zones pour les matières nocives et dangereuses, des zones pour les places publiques, les parcs, les jardins et des zones d'agriculture. Il n'est pas moins important de mentionner l'article 67 qui porte sur les reconstructions post-séisme qui doivent être faites suivant un plan d'alignement et de nivellement établi par l'administration locale.

En ce qui a rapport à la gouvernance, la loi du 16 novembre 1966 place la partie du front de mer allant de Martissant à l'Usine de la HASCO sous la dépendance de l'Administration communale de Port-au-Prince. « Toute construction, tout travail d'embellissement ou de restauration d'immeubles ne peut être entrepris dans la zone sans l'autorisation expresse de l'Administration communale de Port-au-Prince¹⁸», qui y autorise les affermes et les ventes de terrains. Les raisons de ce changement de gouvernance sont essentiellement la nécessité d'entretenir la cité Dumarsais Estimé, « centre d'urbanisme qui met en relief les beautés de la capitale », afin de « sauver de la détérioration cet admirable effort national » et, aussi, celle d'aménager l'aire de l'Exposition suivant « un plan d'urbanisme conçu en fonction du développement économique du pays et du tourisme... »

Je termine cette contribution par le décret du 20 novembre 1972 qui traduit la volonté du pouvoir de remédier au problème de la dégradation des terres causée par les défrichements, les mauvaises méthodes culturales, l'élevage, la destruction des forêts et le déboisement des montagnes. Il s'agit de pourvoir à un aménagement territorial qui favorise « l'équilibre social et physique du milieu¹⁹ ». L'article 1^{er} du décret établit que « l'aménagement du territoire et plus précisément l'aménagement des bassins versants et la lutte contre l'érosion sont l'objet d'une véritable campagne nationale et toutes les institutions privées, étatiques et para-étatiques sont tenues de s'y associer ». Une commission nationale dénommée *Commission Nationale d'Aménagement du Territoire (CONAT)* est créée. Cette commission était « chargée d'étudier, de formuler et de présenter au chef de l'Exécutif... les programmes, plans et projets susceptibles de mettre en branle les principes de l'aménagement du territoire... » Des comités d'aménagement forestier sont établis dans les communes, et, au niveau des arrondissements, sont créés des comités de supervision qui font le lien entre les comités communaux et la commission nationale.

Conclusion

Dans le domaine de l'organisation et de l'occupation de l'espace dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, des efforts de régulation ont été faits, mais les résultats sont quasiment nuls et l'échec est palpable. Il est important non seulement de chercher les explications possibles de cette anarchie qui caractérise le mode d'habiter dans la zone métropolitaine, mais aussi de déterminer les moments forts du processus d'urbanisation, ce que Pomian appellerait les singularités de cette trajectoire que constitue la construction historique de ladite zone. Il est tout aussi important d'analyser, dans le cadre d'une recherche plus approfondie, les modalités et le degré d'application des lois, leur applicabilité, d'envisager la possibilité de dégager une certaine logique de cette régulation ainsi qu'une appréhension de l'écart entre les textes et la réalité sur le terrain.

¹⁸ Loi du 16 novembre 1966, in *Le Moniteur*, L120.

¹⁹ Décret du 20 novembre 1972, in *Le Moniteur*, L321.

RECONSTRUCTION POST-CRISE DE LA VILLE DE BANGUI, CAPITALE DE LA CENTRAFRIQUE

Lambert Mossoa

Ecole Doctorale des Lettres et Sciences Humaines, Université de Bangui, Avenue des Martyrs, Bangui, République centrafricaine

Introduction

Qu'on arrive à Bangui par avion ou par la route, on est tout de suite frappé par l'état de la dégradation des infrastructures urbaines et du développement spontané des quartiers, caractéristiques propres aux villes d'Afrique noire. A l'instar des autres villes d'Afrique noire, la ville de Bangui est duale et présente deux zones de développement diamétralement opposées : d'une part, les zones bien structurées et bien équipées qui relèvent des normes occidentales ; d'autre part, les quartiers populaires anarchiques, dépourvus d'infrastructures de base où se développe l'économie de subsistance et de survie.

Ce sont justement ces quartiers populaires comme Le Km5, Fatima, Malimaka, Fondo ou Béa-rea (pour ne citer que ceux-là) qui ont connu des épisodes traumatiques, liées aux derniers conflits militaro politiques qui ont secoué tout le pays et entraîné la mort de milliers de citoyens et leurs déplacements massifs. Dans ces quartiers touchés, les dégâts matériels ont été très impressionnants (endommagement du bâti, destructions des infrastructures, etc.), débouchant sur une désorganisation fonctionnelle et structurelle du tissu urbain et renforçant ses vulnérabilités.

Face à cette situation de crise aiguë, la reconstruction est devenue de plus en plus le *maître mot* dans le réaménagement des quartiers touchés par ces conflits militaro politiques, avec une multiplication des partenaires humanitaires, des ONG et même des pouvoirs publics fragilisés par la crise. Dans la présente communication, nous souhaitons élargir les interrogations de la *reconstruction post-crise*, objet de nombreuses préoccupations, à celles du *développement post-crise* de la ville de Bangui en questionnant de façon transversale la politique publique et les problématiques foncières ou environnementales.

I. Contexte socio politique

Conformément aux termes de références du présent colloque international, nous souhaitons élargir nos interrogations sur la reconstruction post-crise de la ville de Bangui, à celles de son développement post-crise, en questionnant de façon transversale la politique publique, les problématiques foncières ou environnementales. Nous examinerons de manière spécifique les dynamiques de cette ville-capitale autant spatiales, sociales qu'économiques.

Mais comment planifier durablement et respecter des orientations et des options, quand la puissance publique, l'Etat ou ses remembrements ne maîtrisent pas ce qui est essentiel pour contrôler la production, l'organisation spatiale et l'évolution même de cette ville-capitale ? Surtout quand on sait que depuis l'indépendance du pays en 1960, l'accroissement de la ville de Bangui ne s'est jamais accompagné concrètement d'un savoir-faire urbain et d'une bonne politique urbaine.

Nous savons que la chute de l'Empereur Bokassa 1^{er} de Centrafrique, en 1979, a ouvert la porte à de nombreuses crises militaro politiques et sociales qui ont fini par déstabiliser tout le pays par des séries de coups d'Etat, des mutineries, des rebellions et des guerres civiles et confessionnelles. Depuis les mandats des Présidents Dacko 1 et 2, Kolingba, Bozizé, jusqu'à Touadéra en passant par Djoto-Dja et Catherine Samba Panza, le pays n'a jamais connu la paix. La ville de Bangui a été particulièrement attaquée par la coalition Séléka occasionnant ainsi des milliers de déplacements et de pertes de vies humaines entre 2011 et 2016.

A partir de ce constat de dysfonctionnement lié aux différentes crises militaro politiques à répétitions, deux grandes questions se posent partout aujourd'hui :

1. Quelle « politique urbaine post-crise » adopter pour faire face aux grands défis de développement de la ville de Bangui ?
2. Comment répondre à la demande sociale, en termes d'accès aux grands équipements de base (eau, électricité, assainissement, ramassage des ordures, hôpitaux, écoles, etc.) pour une population qui ne cesse d'augmenter.

II. Les dynamiques urbaines : étalements ou densification du tissu urbain

A sa création en 1889, le poste de Bangui qui avait une superficie d'environ 1 km² ne comptait qu'une dizaine de cases et de hangars fondus dans la verdure, et accessibles par des pistes. Ce n'est qu'en 1930 que commença l'urbanisation moderne de la ville avec le premier véritable plan d'urbanisme proposé par le géomètre Jean Dumas. Le nouveau plan d'urbanisme par l'architecte-urbaniste Fanny Joly en 1948, suivant un plan semi-radio concentrique, n'a pas changé la configuration de la ville. En 2002 enfin, l'étalement urbain dépasse la limite administrative de la ville, particulièrement au sud-ouest, au nord-ouest et au nord. Ce qui traduit donc une forte pression démographique sur l'espace urbain et périurbain. Mais, cette périurbanisation n'a jamais été accompagnée des infrastructures urbaines de base.

L'urbanisation rapide et anarchique de la ville de Bangui ainsi que les crises militaro politiques à répétitions ont fait augmenter les problèmes de l'insécurité et du sous-équipement dans de nombreux quartiers populaires où on observe ça et là des tissus urbains inégalitaires et précaires, de nombreuses destructions d'habitat et d'infrastructures, et la multiplication

des camps de fortunes. Cette non-maîtrise de la croissance de la ville de Bangui, résulte surtout d'un manque de suivi, d'une absence de planification réelle et d'un manque de moyens techniques et financiers.

En effet, en 20 ans, la population de Bangui – capitale de la Centrafrique – a presque triplé : 250 000 en 1975, près de 550 000 en 1999, 700 000 en 2003 et plus de 850 000 aujourd'hui. Cette forte croissance démographique s'est traduite sur le terrain par de nouvelles zones d'habitat qui ont surgi de façon non ordonnée. Dans ces nouveaux quartiers, les conditions de vie sont devenues très difficiles. Souvent, trois mois par an, les inondations bloquent les rues et aggravent l'insalubrité.

Mal gérée et non maîtrisée aujourd'hui, la croissance urbaine de Bangui qui devait être un puissant facteur de développement, génère depuis ces différentes crises militaro politiques de l'exclusion et de nombreuses poches de pauvreté urbaine : poches irréductibles qui deviennent des ferments d'insécurité et de coûts sociaux considérables qui remettent en cause les acquis urbains (FAO, 1997). Les dernières crises militaro politiques sont devenues des facteurs de multiplication des espaces de relégations voire de précarisation des secteurs auparavant préservés dans la ville de Bangui.

Les anciens outils de planification mis en place pour maîtriser la croissance de la ville de Bangui et pour mettre en œuvre le SDAU, sont aujourd'hui moins efficaces et ne sont plus à la hauteur des objectifs souhaités, eu égard à la situation post-crise de la ville. L'extension de la ville de Bangui se poursuit de manière quasi incontrôlée. Diverses raisons justifient cette croissance anarchique :

1. L'implication des procédures de contrôle foncier, facteur de blocage et de l'inexpérience de l'administration en matière d'urbanisme rêvant de normes incompatibles avec les réalités du terrain ;
2. Le restant des pouvoirs publics dans leur prise en considération de la croissance urbaine par une politique d'investissement inadaptée, conçue pour le prestige de l'Etat plutôt que pour le bon fonctionnement de la ville de Bangui ;
3. L'insuffisance des instruments financiers et institutionnels pouvant financer les aménagements nécessaires

III. Réponses urbanistiques « post-crise » au développement de la ville de Bangui

Face à cette situation de crise, l'Etat centrafricain n'arrive toujours pas à rebondir pour redonner confiance aux populations en détresse, à part quelques interventions ponctuelles des organismes humanitaires extérieurs. Malgré la solidarité de la Communauté Internationale, la situation demeure toujours préoccupante en Centrafrique, notamment à Bangui où les habitants des quartiers populaires en crise peinent toujours à accéder à l'eau potable, à l'électricité, à l'assainissement et autres équipements de base. Globalement, la gestion de la ville de Bangui peine à sortir de la crise profonde.

Les partenaires au développement essaient de renforcer tant bien que mal leur capacité d'investissement, pour améliorer les infrastructures primaires des quartiers durement touchés

par les conflits militaro politiques (Voirie, réseau d'adduction d'eau, électricité, assainissement, etc.). Il s'agit d'instaurer de nouvelles formes de régulation urbaine basée sur le partenariat multiforme entre les différents acteurs de la ville.

Malheureusement, des questions se posent encore et énormément quant à l'eau potable, l'électricité et la politique urbaine des quartiers sinistrés. Il apparaît donc nécessaire d'en faire une réflexion sur des pistes de recherche non élucidées, telles que : « *Les modèles de gouvernance pour les quartiers sinistrés* », « *La cohésion sociale entre les différentes communautés confessionnelles* », etc.

1. La politique actuelle en matière de gestion de la ville de Bangui.

□ Les THIMO (Travaux de Haute Intensité de Main d'œuvre)

Pour favoriser les travaux à haute intensité de main d'œuvre, l'Etat centrafricain a créé avec l'aide de la Banque mondiale, une agence autonome à statut privé – AGETIP – chargée de faire réaliser des travaux d'intérêt public par des petites entreprises locales, en contournant les règles qui régissent jusqu'alors les marchés publics. L'objectif étant d'améliorer l'environnement de la ville, en créant des emplois, et d'assurer la promotion des entreprises locales.

Successivement, on a connu à Bangui les programmes suivants :

- THIMO I (1995-1998) qui a permis d'assainir et de désenclaver le quartier, jadis précaire, de Kpéténé dans le 6^e arrondissement, en créant des nouvelles voies et de nouveaux caniveaux, de manière à réduire la fréquence des inondations.
- THIMO 2 (1998-2000): financé à hauteur de 2,3 millions d'Euros, ce projet a aussi permis d'assainir et de désenclaver les quartiers de Malimaka (5^e arrondissement) et Mamadou-Mbaïki (3^e Arrond) quartiers jugés très denses. Ainsi, des voies de desserte ont été ouvertes, des collecteurs (primaires et secondaires) réalisés, etc.
- THIMO 3 (2004-2007) : financé à hauteur de 3,24 millions et couvrant les quartiers de Ngou-Ciment (5^e Arrondissement), Bakongo (2^e Arrondissement), et Ouango (7^e Arrondissement), ce projet a permis la réhabilitation de certaines voies en terre et de certains canaux de drainage, ainsi la construction des ponts ;
- THIMO 4 : financé par l'AFD (Agence Française de Développement) a permis de construire des barrages de retenue au niveau du 4^e Arrondissement et des ouvrages de déviation et de déstassement des eaux du quartier Ngongonon. Beaucoup reste encore à faire.

□ Le Projet de Développement Municipal (PDM)

Le PDM est une initiative conjointe des autorités africaines et des donateurs, principalement la BM, le PNUD, la FAC et la BAD pour appuyer le processus de développement en cours en Afrique. Vu les difficultés que rencontre la Mairie de Bangui, la Coopération française a décidé de porter un projet urbain en faveur de cette institution, par le truchement de la

CFD. Le PDM est aussi intervenu dans plusieurs projets urbains dont *l'assainissement et l'aménagement des marchés urbains* : sur 30 principaux marchés recensés à Bangui, seuls 14 ont fait l'objet d'un aménagement réparti en trois phases (Miskine, Pétévo, Gobongp, Lakouanga, Km5, Boy-Rabe, SICA 2, Fleuve, Opération pilote, Combattant, Ouango, Fou, Kassai et Marché central).

□ L'Aménagement participatif des quartiers :

Chez la plupart des bailleurs des fonds tant bilatéraux que multilatéraux, on constate un regain d'intérêt pour les projets d'« *aménagement participatif des quartiers* » consistant à soutenir l'intervention dans la ville de Bangui d'ONG, notamment dans leurs actions d'appui au développement social et économique des quartiers.

Au-delà des seules productions et gestions d'infrastructures ou bien d'équipements des quartiers, ces projets visent la « mobilisation » des populations de Bangui en vue de leur propre développement, à travers un dialogue permanent entre les institutions et les forces sociales locales représentées par diverses formes d'associations. Cette intervention des ONG (locales et internationales) sur la base programmes initiés par l'administration nationale. Il s'agit des ONG locales à vocation caritative ou d'animation du développement, ou des « organisations constituées au niveau des différents quartiers de Bangui.

2. La gestion urbaine (projet à court terme)

Gérer une ville avec le maximum possible de confort à la population qui y vit, c'est également donner l'opportunité à la population d'avoir accès à un emploi, aux logements et à tous les services essentiels : eau potable, assainissement, santé de base, éducation, transports publics et sécurité, afin d'éviter la pauvreté urbaine. La gouvernance d'une ville comme Bangui dépend, d'abord d'une volonté politique et d'un civisme.

Il est aujourd'hui primordial qu'une politique de gestion intégrée et participative soit observée à tous les niveaux (décideurs, concepteurs, exécuteurs, collectivités, municipalités, associations des quartiers, populations, etc.). Il faut revaloriser les quartiers touchés par les crises militaro politiques en leur donnant l'opportunité d'accéder à tous les services de base que doit leur proposer la ville, tels que : l'eau potable, la voirie, l'assainissement, l'électricité, la collecte de déchets, le réseau de drainage, etc. Cet effort d'urbanisation moderne constituerait une nouvelle base pour la gestion de la ville de Bangui.

La gestion d'une ville comme Bangui, qui peine à sortir d'une longue crise économique chronique doit nécessairement passer par une croissance économique, synonyme selon D. Biau (2010), d'emplois décents et productifs. Elle dépend aussi de la qualité et de la pertinence des infrastructures de transport et de communication. Aussi, afin d'éviter les erreurs du passé ayant conduit aujourd'hui à des conditions de vie insupportables, il est important de lutter contre l'urbanisation anarchique. Aussi, le gouvernement doit revoir sa politique de « gouvernance foncière » en faisant un rapprochement entre la loi moderne et la loi coutumière, lesquelles se chevauchent aujourd'hui, provoquant régulièrement des situations conflictuelles.

Conclusion

La ville de Bangui a connu une croissance rapide et désordonnée. Cette urbanisation anarchique est due à une pression démographique sans précédente. Par conséquent, on assiste à des créations de quartiers spontanés dépourvus d'infrastructures urbaines adéquates. La destruction de la végétation sur les collines de Gbazabangui pour des causes urbanistiques et agricoles, expose aujourd'hui le sol à des érosions qui provoquent la sédimentation à l'intérieur des collecteurs.

Ces sédiments transportés et déposés dans les principaux collecteurs (Kouanga et Bouagba) colmatent leurs lits. Pendant les pluies diluviennes, l'eau est obligée de sortir de son lit pour inonder les quartiers situés aux alentours. Ces inondations récurrentes provoquent des destructions massives, et aggravent l'insalubrité dans les rues de Bangui.

Les ordures ménagères et autres polluants sont souvent charriés de partout, provoquant le développement des maladies hydriques, avec des risques d'épidémie. Aujourd'hui, la politique de gestion de la ville de Bangui menée par l'équipe municipale « post-crise » se fait dans une situation de précarité avancée, parce que la ville a sombré dans un chaos total. De surcroît, cette situation a donné naissance à des systèmes alternatifs et ingénieux qui imposent une redéfinition des notions d'*infrastructures de transport*, de *stabilité* et d'*ordre urbain* (Guy Di Méo, 2010). La gestion de la ville de Bangui, après toutes ces crises militaro politiques, est handicapée par l'absence de coordination verticale (entre le gouvernement, la mairie et les chefs de quartiers).

Il est d'ores et déjà nécessaire de songer à panser la plaie en matière de gouvernance de la ville de Bangui. Cette gouvernance doit être définie comme un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions pour atteindre des buts propres, discutés et définis collectivement (Cosandey et al. 2003). Comme l'affirme D. Biau (2010), les enjeux de toute politique visant à influencer positivement l'urbanisation, c'est tout simplement de réduire les risques et de tirer parti des opportunités d'une bonne politique de gestion et de planification capable de lutter contre les répercussions négatives sur la ville de Bangui (exclusion sociale, ségrégation sociale, manque d'infrastructures et chômage...). L'objectif fondamental serait de tenter d'organiser l'urbanisation de la ville de Bangui, de telle sorte qu'après ces crises militaro politiques, elles puissent jouer un rôle positif, d'abord avec des équipements de base de bonne qualité et de qualité suffisante. Ensuite, de réduire les inégalités du point de vue de l'accès aux services de base. Enfin de préserver l'environnement de la ville. Mais comment faire pour organiser cette urbanisation reconnue comme plutôt chaotique, s'interroge D. Biau (2010). La question de Biau interpelle toutes les villes « post-crise » du Tiers-monde qui évoluent dans l'inorganisation de leurs structures urbaines.

Au vu de cette politique urbaine inadaptée, il serait judicieux que l'Etat opte pour une bonne gouvernance avec des stratégies de gestion rigoureuse, et d'une véritable planification qui pourraient panser la plaie. Ceci dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie des populations, en leur fournissant un environnement sain en adéquation avec les services urbains (eau potable, assainissement, électricité, voirie, collecte de déchets, etc.)

Bref, après les multiples crises militaro qui ont déstabilisé le pays, notamment la ville de Bangui pose d'importants défis en termes de gouvernance : d'abord, la mauvaise politique du gouvernement en matière d'urbanisme, qui a laissé la place au développement anarchique des quartiers « hors la loi » et leur enclavement.

Ensuite, la majeure partie de la voirie de la ville de Bangui qui est marquée par un état de

dégradation manifeste, notamment la voirie en terre qui se transforme facilement en bournier quasi impraticable en période de pluies. C'est dire qu'à Bangui, cette croissance urbaine n'est pas maîtrisée, mais faite de manière anarchique et illégale. C'est une ville « malade », car non préparée pour soutenir un rythme de croissance démographique extrêmement rapide, encore moins pour accueillir des milliers de migrants. Bangui donne donc l'image d'une ville qui évolue sans programmes de développement et d'urbanisme, étroitement articulés, cohérents et planifiés, souligne M.F. MRINGA-TAKAMA (1993).

Enfin, la croissance non-maîtrisée de la ville de Bangui laissant des stigmates négatifs à travers une ville qui était connue sous le nom de « Bangui la Coquette », mais qui devient aujourd'hui « Bangui, la poubelle ». C'est pourquoi, Dubresson (1978) pense que « l'insalubrité est le résultat d'un long processus d'urbanisation et d'aménagement d'un site urbain contraignant. » D'après Ismaël SY (I. Sy et al, 2011), « c'est un espace épidémiologique spécifique et dangereux qui potentialise les pathologies liées au manque d'hygiène. Dans ce contexte, cet espace favorise le développement de germes pathogènes où les enfants fragiles et vulnérables s'exposent fortement et de façon permanente à divers risques sanitaires. Malheureusement, les infrastructures sanitaires sont très insuffisantes et les matériels médicaux sont tous en panne. Fort de cette constatation, l'éducation fonctionne à vitesse zéro, les écoles sont sous équipées en table-bancs, et les livres ne sont que des vieilleries ou n'existent même pas. Ce qui donne l'image d'une ville « fantôme ». Au regard de ce drame urbain, il est vraiment urgent qu'une bonne politique de gestion à l'échelle de la ville de Bangui puisse s'imposer.

Des interrogations existent encore et énormément sur la politique urbaine des quartiers touchés par les crises militaro politiques. Il apparaît donc logique d'en faire une réflexion sur des pistes de recherches non élucidées telles que : les modèles de gouvernance pour les quartiers touchés par les crises militaro politiques, les implications politiques dans les quartiers en crise, etc.

Bibliographie

ANTOINE Ph. et COULIBALY S. *L'insertion urbaine des migrants en Afrique* – ORSTOM, Paris (FRA), 1989, 242 p. actes du Colloque International sur l'insertion des migrants en Afrique : 10-14 février 1987 à Lomé (Togo).

ANTOINE Ph. *La crise et l'accès au logement dans les villes africaines* – in : s/dir Coussy J. et Vallin J. « crise et population en Afrique », étude du ceped, n° 13 EHES,-INED-ORSTOM-Univ. Paris VI. Juillet 1996, pp.273-289.

ARNAUD M. *Dynamique de l'urbanisation de l'Afrique au sud du Sahara dans le pays du champ de la coopération française* – Paris : ISTED, 1997

BARBIER J.C. et LE BRIS E. – *Les politiques urbaines* – in : Politiques africaines, 1985, N° 17, 174 p

CALAS B. – *Kampala : la ville et la violence* – Karthala, Paris (FRA) 1998, 440 p. Coll. Homme et Sociétés.

CANEL P., DELIS Ph., GIRARD Ch. – *Construire la ville africaine* – chronique du citoyen promoteur – Ed. Karthala – ACCT, Paris, 1990, 197 p.

CREPIN X. et TABAR-NOUVA MC – *Dynamique de l'urbanisation de l'Afrique au sud du Sahara* – in : Villes en développement, Paris, 1997.

DEBLE I. et HUGON Ph. (Drs) – *Vivre et survivre dans les villes africaines* – Paris, PUF, 1982, 310 p.

DURAND-LASSERVE A. – *L'exclusion des pauvres dans les villes du Tiers-monde*. Paris : Ed. L'Harmattan, Coll. Villes et Entreprises, 1986, 198 p.

FONFREYDE, B. – *Bangui, développement d'une capitale de l'Afrique centrale*. Aix-en-Provence : Université d'Aix-Marseille 2, 1970 (Thèse de 3^e cycle : Géographie).

LE BRIS E. : *Enjeux fonciers en Afrique noire*. ORSTOM, Ed. Karthala, Paris, 1996, 426p.

MOSSOA, L. : - *Les politiques urbaines en Afrique subsaharienne : contours réels*. Paris : Editions l'Harmattan, 2012, 260 pages.

OGALAMA G.Y. – *La pratique de l'urbanisme en Afrique subsaharienne. Bilan et perspective stratégique. L'exemple de la ville de Bangui (Centrafrique)*. Thèse de doctorat de Géographie : Aménagement de l'espace, Urbanisme. Université François Rabelais de Tours.

PIERMAY, J. L.: *La production de l'espace urbain en Afrique central*. Thèse de Doctorat Univ. De Paris 10, 1989, 692 pages.

VILLIEN, F. – *Bangui : ruralité et citadinité d'une ville d'Afrique centrale*. Bordeaux : Université de Bordeaux III, janv 1998, 1066 pages.

YAPI-DIAHOU, A. – *Les politiques urbaines en Côte d'Ivoire et leurs impacts sur l'habitat non planifié précaire : l'exemple de l'agglomération d'Abidjan* – Univ de Paris VIII, St Denis (FRA), 1994, 813 p. multigr.

ENTRE VISION GLOBALE ET COHÉRENCE LOCALE : QUELLES STRATÉGIES DE RECONSTRUCTION POST-CA- TASTROPHE POUR L'ÉTAT AU JAPON ET AU NÉPAL ?

C. Jullien et A. Hollé

Résumé

Les exemples japonais et népalais mettent en lumière plusieurs facettes d'un problème auquel est confronté tout gouvernement en charge de la reconstruction sur son territoire à la suite d'une catastrophe : comment concilier action globale et actions locales ? Les deux Etats ont opté pour des modalités de reconstruction très différentes. Pour autant, on observe les mêmes points de tension. La communication entre les acteurs aux divers échelons est source d'oppositions et d'incompréhensions.

La question de savoir comment gérer et encadrer les initiatives locales renvoie à la problématique de la décentralisation. Elle induit une réflexion sur le transfert de compétences au profit des autorités locales et sur leur marge de manœuvre dans la prise de décision, afin de combiner cohérence globale et cohérence locale de la reconstruction. Elle interroge aussi la participation de la population, qui a la connaissance la plus claire des besoins. L'approche participative suppose de fournir des moyens aux habitants en encadrant leur utilisation. Mais la somme des reconstructions individuelles ne garantit pas une reconstruction d'ensemble cohérente et la reconstruction par les habitants ne dispense pas le gouvernement d'intervenir dans le processus, bien au contraire. Par ailleurs, la difficile conciliation entre supervision globale et opérations locales implique de penser l'intervention des ONG et l'encadrement, voire la coordination de leurs pratiques : le rôle des acteurs humanitaires est en effet un élément clef de la reconstruction. Enfin, l'intervention de la communauté internationale tend à se modifier et à échapper au contrôle étatique et aux canaux classiques de l'aide par les institutions et organisations avec le recours de plus en plus important aux réseaux sociaux et aux outils numériques qui favorisent une aide directe, sans intermédiaire.

Introduction

La reconstruction post-catastrophe pose des questions de gouvernance majeures. Une multitude d'acteurs est susceptible d'intervenir dans ce processus à différents moments, sur différentes échelles spatiales et temporelles et suivant différentes modalités. Ainsi, la reconstruction peut se faire selon plusieurs stratégies. La prise de décision peut être centralisée et la chaîne de décision fortement hiérarchisée, on parle alors de logique *top-down*. Inversement, les initiatives peuvent émaner des habitants au niveau local, la reconstruction intègre alors davantage la population dans une démarche participative et suit une logique *bottom-up*. Entre ces deux pôles on trouve un spectre très large de combinaisons possibles dans lesquelles les rôles des gouvernements centraux et locaux, des habitants, des ONG internationales, nationales et locales, des donateurs bilatéraux, de la communauté internationale et des acteurs privés, diffèrent.

Suivant le mode de reconstruction retenu, les décisions concernent des territoires très restreints, à l'échelle de la parcelle individuelle, ou des territoires plus vastes qui par un emboîtement successif aboutissent à une planification nationale.

Ces politiques tiennent également compte du phasage de la reconstruction. On identifie généralement trois phases : la phase d'urgence qui suit immédiatement la crise, la phase de reconstruction de court-terme durant laquelle il s'agit d'apporter des solutions temporaires, et enfin la phase de long-terme qui correspond à la reconstruction permanente. Ce découpage est théorique : dans la réalité le passage d'une phase à l'autre est bien souvent progressif et, pour diverses raisons, peut varier d'une région à l'autre. Néanmoins ce phasage a l'intérêt de mettre en avant l'évolution des objectifs et des besoins dans le temps post-crise. En conséquence, les politiques publiques doivent s'adapter : les stratégies adoptées et les jeux d'acteurs associés sont amenés à se modifier au fil du temps.

La priorisation : enjeu majeur de la gestion post crise

Suite à une catastrophe, du fait de l'urgence de la situation, les autorités sont confrontées à la difficile tâche de reconstruction qui demande une réponse à la fois rapide et équitable. L'un des plus grands enjeux d'une reconstruction, si ce n'est le plus grand, tient à la priorisation. Où concentrer les efforts en priorité ? Dans quelles zones géographiques, dans quel secteur d'activité et auprès de quelles populations ? Pour le gouvernement central, le dilemme consiste à superviser l'ensemble de la reconstruction pour s'assurer de sa cohérence et de son équité, tout en gérant les actions locales qui voient le jour de façon isolée et spontanée sur le territoire. Ces deux tâches exigent de mener deux types d'actions à des échelles différentes, nécessitant par conséquent des moyens considérables. Elles demandent également d'adopter deux positionnements que l'on peut ressentir comme antagoniques car partant dans deux directions opposées : par conséquent, nous sommes en droit de nous demander si les politiques publiques d'aménagement doivent plutôt coordonner les actions ou s'adapter à l'éparpillement des opérations de reconstruction ? Ces questionnements sont particulièrement complexes lorsque les budgets du gouvernement central et des autorités locales sont limités, que ce soit parce qu'il s'agit d'un pays pauvre ou parce que les institutions publiques ont été affaiblies par la crise (en perdant des ressources humaines, matérielles et financières).

Pour traiter ces questions, on s'appuiera sur deux études de cas. D'une part, la reconstruction au Japon suite au séisme et au tsunami du 11 mars 2011, étudiée à partir d'un travail de terrain mené de mai à août 2015 à Tokyo et dans la commune sinistrée de Rikuzentakata, sur la côte nord-est de l'île d'Honshu. D'autre part, la reconstruction au Népal suite aux séismes d'avril et mai 2015, étudiée de mai à août 2016, à Katmandou et dans un village rural fortement touché situé à 36km à l'ouest de la capitale. Ces deux études ont été menées successivement et séparément, avant de faire aujourd'hui l'objet d'une comparaison. Leur confrontation permet de comparer un pays riche et considéré comme développé, connu pour ses compétences techniques en matière de gestion des risques, et un pays très pauvre qui manque cruellement de moyens pour faire face aux catastrophes. Les deux pays s'opposent aussi sur les plans social et politique : la société japonaise est marquée par un respect très fort de la hiérarchie et de la discipline que l'on ne retrouve pas du tout dans la société népalaise, qui est organisée en castes, strates sociales endogames, hiérarchisées, mais dont le mode de fonctionnement au quotidien relève plutôt du modèle de réseau d'entraide cloisonné. Par ailleurs, comme nous le verrons par la suite, le gouvernement népalais se trouve dans une position de faiblesse très marquée. Enfin, le moment de la recherche est une différence importante. La reconstruction au Japon a été étudiée quatre ans après la triple catastrophe de mars 2011, alors qu'un an à peine s'était écoulé depuis les séismes d'avril et mai 2015 lors des recherches de terrain au Népal. Les deux pays ne se trouvaient donc pas au même point d'avancement dans leur processus de reconstruction. Toutefois l'analyse des politiques d'intervention menées dans les deux cas révèle des dysfonctionnements semblables.

Actions *top-down* et *bottom-up* : l'enjeu de la communication entre les acteurs

En 1989, F. L. Bates et W. G. Peacock proposaient une typologie des différents modes de reconstruction observés dans le monde. Ils distinguaient la reconstruction endogène, de la reconstruction exogène, selon que les ressources employées dans la reconstruction étaient locales ou extérieures au territoire. Ils opéraient ensuite une deuxième classification en fonction des acteurs de la reconstruction. Dans un premier cas la reconstruction est individuelle, les victimes sont les acteurs principaux de la reconstruction. Elles représentent la main d'œuvre et gèrent localement et individuellement la reconstruction. Dans une seconde hypothèse la reconstruction est collective : les victimes s'organisent ici en coopératives pour mener ensemble la reconstruction. Enfin, dans une troisième configuration, les victimes ne se mêlent pas de la reconstruction, qui est menée par une organisation privée ou publique, allogène ou locale. Les auteurs parlent alors de « paternalisme bureaucratique ». Dans la réalité les reconstructions post-catastrophes combinent souvent plusieurs de ces modes.

Le gouvernement népalais a fait le choix de mener une reconstruction dans laquelle les victimes jouent un rôle central, tel que décrit dans le premier cas. Les ressources matérielles de la reconstruction des logements sont endogènes, elles proviennent généralement de l'environnement local. Les ressources financières sont mixtes : une part provient du gouvernement, lui-même financé par les donations internationales, une autre est apportée par les ménages eux-mêmes. Pourquoi cette solution a-t-elle été retenue ? Vis à vis de la troisième option, celle du paternalisme bureaucratique, il faut reconnaître, en effet, qu'elle est peu accessible au gouvernement népalais car elle nécessite des moyens logistiques

et financiers très importants. Ce type de reconstruction est envisageable pour un gouvernement riche, secondé par une administration locale forte. C'est la stratégie adoptée par le gouvernement japonais suite au séisme et au tsunami de 2011. Son homologue népalais ne bénéficie pas de moyens comparables. Il aurait pu en revanche opter pour une reconstruction collective plutôt qu'individuelle, basée sur des coopératives, d'autant plus que des structures sociales d'entraide existaient déjà avant le séisme, que ce soit en ville ou dans les zones rurales. En outre, le gouvernement aurait pu s'appuyer sur le sentiment de solidarité entre les habitants, exacerbé aujourd'hui. Des comités villageois se sont montés pour assurer les distributions d'urgence (couvertures, tentes, semences, nourriture...). Dans de nombreux villages, l'ensemble des habitants participe spontanément à la reconstruction des bâtiments communautaires. Mais à une échelle supérieure, ces structures collectives supposent du personnel pour encadrer les groupes et coordonner leurs actions. Il serait certainement difficile pour les autorités locales népalaises d'assumer cette gestion avec les moyens limités dont elles disposent, même si ce mode de fonctionnement peut permettre de déléguer une partie des décisions aux collectifs, réduisant certainement et sensiblement les lourdeurs administratives et les délais de procédure actuels.

Le Népal, un *bottom-up* non abouti

La stratégie du gouvernement népalais s'appuie essentiellement sur les ménages sinistrés : ceux-ci sont chargés de reconstruire eux-mêmes leurs logements avec l'aide financière et technique de l'Etat. Le gouvernement accorde une aide de 200 000 roupies népalaises (un peu moins de 1700 euros) à chaque ménage dont la maison a été détruite ou fortement endommagée. Mais cette aide est conditionnée au respect d'un cahier des charges précis émanant du gouvernement. Elle est bien entendu réservée à la reconstruction de la maison et est distribuée en trois tranches successives. Des ingénieurs sont en charge de s'assurer que les ménages utilisent bien l'argent à cette fin et qu'ils respectent les normes parasismiques préconisées par l'Etat. Les ménages choisissent un modèle de maison parmi un catalogue officiel (élaboré par le Ministère du Développement Urbain népalais aidé de la National Society for Earthquake Technology népalaise et de l'Agence Japonaise de la Coopération Internationale), ou font approuver leur plan par les ingénieurs gouvernementaux. Ces derniers, ainsi que des ONG, apportent une expertise technique aux ménages pour la reconstruction. Pour ceux dont le terrain a été rendu inconstructible par les séismes, des procédures individuelles ou collectives de déplacement devraient être mises en œuvre, associées à des subventions spécifiques, une fois les études géologiques réalisées. Mais les cartographies tardent à être publiées. En attendant, les autorités locales, *District Development Committee* et *Village Development Committee*, sont censées jouer un rôle de relais pour l'Etat afin d'enregistrer tous les bénéficiaires, distribuer l'argent et encadrer les chantiers. Elles ont très peu de pouvoir de décision. Il ressort de cette répartition des rôles que personne n'est chargé de produire des plans de reconstruction à l'échelle régionale ou locale. De fait, ceux-ci n'existent pas en dehors de Katmandou. A l'exception de certains campements d'accueil encadrés par des ONG et de deux subventions de 10 000 et 15 000 roupies népalaises (respectivement 85 et 125 euros) réservées à la construction d'un premier abri de fortune et à l'achat de vêtements chauds (phase d'urgence), les ménages n'ont reçu aucune aide au relogement de court-terme (phase 2).

Deux ans après le séisme, la reconstruction au Népal ressemble à un vaste chantier d'actions individuelles côtoyant divers projets pilotés par des ONG le plus souvent étrangères,

le tout devant être encadré, voire validé, par l'Etat. Mais pour de nombreuses raisons, l'ensemble de l'édifice dysfonctionne. La désintégration du système politique népalais au tout début du XXI^{ème} siècle et l'instabilité qui s'en est suivie n'y sont certainement pas étrangères. Lorsque le tremblement de terre est survenu en avril 2015, les Népalais attendaient depuis 2008 (soit sept ans !) une constitution afin de pouvoir réaliser la transition entre la monarchie parlementaire d'avant et le régime républicain souhaité. La secousse sismique a ébranlé également les politiciens qui ont finalement voté le fameux texte en septembre 2015. Celui-ci a déclenché le mécontentement de l'Inde, et un embargo a été décrété à la frontière indienne. La reconstruction a donc débuté avec une classe politique fortement discréditée et une pénurie touchant les principales matières premières indispensables dans ces circonstances : tôles, ciment, acier, mais aussi essence ne franchissaient plus la frontière, paralysant l'ensemble du pays et rendant impossible tout acheminement de matériaux et de denrées vers les régions les plus touchées. Enfin, l'accumulation de problèmes auxquels le Népal a eu à faire face au cours des dix dernières années avait relégué la situation sismique du pays dans la catégorie des questions mineures : elle n'était absolument pas une priorité, et le manque de préparation s'est traduit, entre autres, par l'absence de réactivité du gouvernement que le monde entier a pu constater. Il lui a fallu en grande partie improviser des réponses et cette absence d'anticipation se traduit par un manque de fluidité et d'articulation entre les autorités centrales et locales. Cette communication défailante touche également les ménages qui sont peu informés au sujet des aides auxquelles ils ont droit et des solutions qui leur sont proposées.

Le Japon, un *top-down* bien préparé mais défailant ?

Le gouvernement japonais avec ses moyens conséquents et son statut d'expert international en gestion de catastrophes naturelles a adopté une stratégie complètement différente suite à la triple catastrophe du 11 mars 2011. Les municipalités de la zone du Tohoku, frappée par le tsunami, ont joué un rôle beaucoup plus important en produisant des plans de reconstruction. La ligne directrice de ces plans a été avant tout de diminuer la vulnérabilité des villes et villages côtiers face au risque de tsunami en reconstruisant des digues plus hautes et plus résistantes et en déplaçant ou surélevant les zones résidentielles. Durant la phase théoriquement de court-terme, le gouvernement japonais a mis à disposition des victimes 22 000 logements sociaux vacants gratuitement pour une durée de un ou deux ans (dont seulement un quart se situe dans la région du Tohoku). Il a également entièrement financé la construction de logements provisoires préfabriqués regroupés en campements, réalisés à l'initiative des municipalités. La durée d'existence de ces logements était originellement fixée à deux ans, mais le gouvernement l'a par la suite étendue à une troisième année. A l'été 2015, soit quatre ans après la catastrophe, de nombreuses familles habitaient encore ces préfabriqués... En ce qui concerne le relogement de long-terme, les ménages se sont vus proposer plusieurs possibilités. Ils peuvent choisir de mener la reconstruction par eux-mêmes, de l'acquisition foncière à la réalisation des travaux. Il s'agit là de la solution la plus rapide mais aussi la plus onéreuse, généralement retenue par les ménages les plus aisés. Si plusieurs ménages s'associent pour se reloger ensemble, ils bénéficient de subventions spéciales. La deuxième possibilité consiste à attendre que la municipalité fournisse gratuitement aux ménages un nouveau terrain de valeur foncière équivalente à l'ancien, mais situé plus en hauteur. La reconstruction de la maison en revanche, se fait aux frais de la famille. La troisième option consiste à louer un logement public (souvent un appartement) construit spécialement pour les victimes de la catastrophe.

La reconstruction des maisons revient donc souvent à la charge des ménages, soutenus par une faible aide financière de l'Etat. Mais elle est très fortement encadrée par les codes d'urbanisme des communes et par les procédures foncières pour le relogement en hauteur. Dans le cas du Japon, on observe que les moyens et les compétences des autorités locales sont nettement plus affirmés, ce qui a permis une bien meilleure réactivité que dans le cas népalais. Elles sont force de propositions et articulent au mieux leurs actions avec les institutions gouvernementales. Ajoutons enfin que, contrairement au Népal, le Japon est un pays où la «culture du risque» est fortement prégnante. Suite au tremblement de terre de Kobe en 1995, le gouvernement a développée une politique de prévention très élaborée. Le pays s'est fait une place au rang des experts internationaux dans le domaine des risques naturels, notamment en ce qui concerne les séismes et tout particulièrement en matière de construction. Il a d'ailleurs apporté son savoir-faire au Népal dans la production du catalogue de maisons parasismiques. Malgré les grandes différences que présentent les dispositifs publics mis en place pour la gestion post-crise au Japon et au Népal, on peut souligner des points communs importants, et également des problèmes similaires.

Les deux reconstructions sont chapeautées par un organe interne au gouvernement central créé spécialement pour l'occasion : l'Autorité Nationale de la Reconstruction (NRA) au Népal créée huit mois après la catastrophe, et l'Agence de la Reconstruction au Japon créée un an après la catastrophe. Dans les deux cas, cette institution est chargée de superviser l'ensemble de la reconstruction à l'échelle nationale, dictant les directives et les préconisations nationales. Elle édite les documents cadres et attribuent les rôles de chacun. Le budget de la NRA au Népal provient des donations internationales. L'agence japonaise, elle, est financée également par des donations, mais aussi en grande partie par une hausse d'impôt spéciale sur les revenus des Japonais jusqu'en 2037. Au Népal, où les ONG jouent un rôle majeur, la NRA est leur interlocuteur privilégié. Au Japon, l'Agence se charge d'étudier et d'approuver ou non les plans proposés par les municipalités.

Il est frappant de constater que les délais et retards observés dans les deux reconstructions tiennent avant tout à des questions de communication entre les acteurs : au sein du gouvernement central, entre l'institution en charge de la reconstruction et le reste du gouvernement ; entre le gouvernement central et les autorités locales; entre ces dernières et la population; entre enfin les acteurs publics et les « humanitaires ».

Au Népal comme au Japon, l'Autorité et l'Agence rencontrent toutes deux des problèmes pour faire respecter leur place au sein du gouvernement. En effet, elles sont composées de fonctionnaires venus d'autres ministères. Elles ont bénéficié d'un transfert de compétences au détriment de ces derniers et jouissent de budgets propres. Leur autorité est souvent contestée par les autres ministères qui se voient forcés de se soumettre aux décisions de cette nouvelle institution.

Un enjeu crucial de la reconstruction réside dans la communication entre le gouvernement central et les autorités locales. Le gouvernement central est en charge d'assurer une couverture d'aide uniforme du territoire et une bonne dépense des budgets. Les acteurs locaux, eux, connaissent bien le terrain et ses besoins. Ils souhaitent avant tout que la reconstruction réponde aux aspirations de la population²⁰. Cette asymétrie est source de tensions, ce qui transparaît bien à travers l'exemple japo-

²⁰En théorie seulement car il ne faut pas mettre de côté les ambitions de certains maires qui peuvent les amener à lancer des projets coûteux et longs alors que la population souhaiterait des solutions plus simples et rapides... C'est le cas de la ville de Rikuzentakata étudiée au Japon.

naïs. Le processus de décision très hiérarchisé et centralisé tel qu'il est mis en œuvre au Japon génère des délais dans la réalisation de la reconstruction, alors que les habitants, souhaiteraient des actions rapides. En outre, dans ce mode de reconstruction les décisions prises au sommet de l'Etat risquent de ne pas correspondre au terrain, les constructions de ne pas être adaptées à la population et donc rejetées. Par conséquent la chercheuse Ara Cho pose la question : « *should the central government maintain control during reconstruction?* » (Cho, 2014). Toutefois les autorités locales n'ont souvent pas les moyens de mener à bien la reconstruction seule, et l'expérience prouve que leur action, si elle n'est pas encadrée, n'est pas efficace. Mais Ara Cho est partisane d'un transfert plus important de moyens, proportionnel au transfert de compétences dans le cadre d'un gouvernement décentralisé.

Décentralisation

Le processus de reconstruction interroge celui de décentralisation en mettant en lumière ses dysfonctionnements. La décentralisation pour être efficace suppose le transfert à la fois de compétences et de moyens. Dans une décentralisation totale, les collectivités locales seraient entièrement libres de disposer des budgets qui leur sont alloués. Cette question suscite déjà des débats houleux en temps normal. En cas de crise majeure, la norme n'est plus de rigueur. La question de la conception et du financement des projets de reconstruction reformule celle du transfert de compétences et de moyens en des termes nouveaux. Pour réaliser une reconstruction cohérente et éviter que les projets ne soient déconnectés les uns des autres, le processus implique nécessairement qu'un acteur supervise l'entreprise. Mais ce même acteur, du fait de son rôle de superviseur, ne peut pas avoir en même temps une vision précise des réalités locales. La cohérence globale, c'est-à-dire la vision générale des projets à petite échelle, et la cohérence locale, en tant qu'adéquation des projets au terrain à grande échelle, sont difficiles à concilier. Cette pluralité d'échelles de travail génère des conflits entre les acteurs.

Dans le cas japonais l'opposition global / local tient aussi au fait que les fonds sont alloués par le gouvernement central, alors que les projets sont conçus par les autorités locales. Or gouvernement central et autorités locales n'ont ni les mêmes intérêts ni les mêmes contraintes. Le gouvernement central a la contrainte budgétaire alors que les autorités locales n'engagent pas leurs budgets (au moment de la recherche les municipalités n'étaient pas encore tenues de participer à l'effort de financement, elles devaient l'être à partir de 2016). En revanche, les autorités locales doivent composer avec les attentes, plaintes et revendications des populations dont sont bien loin les fonctionnaires de la capitale. Dans cette configuration, on comprend bien que le gouvernement central veut reconstruire au mieux tout en limitant au maximum l'impact de la reconstruction sur ses finances qui, de toute façon, sera considérable. Les autorités locales au contraire ne regardent pas à la dépense et souhaitent même, pour certaines, profiter de l'occasion pour développer leurs communes, dans une logique de « *building back better* ». C'est pourquoi elles ont tendance à proposer des projets jugés trop ambitieux par le gouvernement central car trop coûteux. Qui blâmer de celui qui sans contrainte directe veut dépenser pour se développer, ou de celui qui sous contrainte veut limiter les dépenses et, par voie de conséquences, le développement ? En fait, la question n'a pas vraiment lieu d'être puisqu'en fin de compte la décision revient à l'Etat financeur, qui approuve ou rejette les propositions des autorités locales. Le gouvernement national se retrouve donc face à un dilemme qui rappelle la réflexion des économistes

sur l'arbitrage efficacité / incitation : pour réaliser une reconstruction efficace et être certain d'approuver tous les projets effectivement nécessaires, le gouvernement central doit déboursier une somme bien plus importante que celle qu'il escomptait. En effet, le gouvernement central ne connaît pas le terrain et compte sur les préfectures pour jouer un rôle d'intermédiaire et relayer les besoins locaux. Dans ces conditions, les autorités locales n'ont aucun intérêt à informer le gouvernement central de leurs véritables besoins. Au contraire, elles sont incitées à demander plus. La reconstruction est alors vue comme une opportunité, un prétexte à l'investissement et au développement. Sachant cela, le gouvernement central peut adopter une politique sévère dans l'approbation des projets pour limiter les dépenses, au risque de refuser des projets effectivement indispensables aux communes. Ce type de refus suscite le mécontentement des élus locaux qui se font alors les porte-parole des populations locales.

Le manque de moyens est un autre point commun qui interroge la répartition des rôles entre acteurs nationaux et locaux. Dans les deux cas, les gouvernements centraux et locaux japonais et népalais doivent composer avec des moyens insuffisants pour réaliser les tâches qui leur sont assignées. Les autorités locales népalaises sont en sous-effectif et disposent de budgets totalement insuffisants pour assurer leur rôle de relais. Dans le cas japonais, les budgets des institutions locales sont débloqués par le gouvernement central au cas par cas en fonction des plans de reconstruction. Les municipalités sont limitées par la contrainte budgétaire du gouvernement central. Le manque de moyens concerne aussi les ménages qui *in fine* doivent entreprendre les travaux de reconstruction des logements. Leurs moyens financiers sont insuffisants car, dans les deux cas, les subventions octroyées par l'Etat sont bien trop faibles pour couvrir les frais de la construction²¹. Les moyens techniques peuvent également manquer, particulièrement dans le cas népalais, où les normes de construction parasismique ont été accrues.

Participation citoyenne, le risque du désengagement de l'Etat

Par ailleurs, la question de savoir s'il est préférable de mener une politique globale de coordination ou de s'adapter aux diverses actions sur le terrain renvoie à celle de la participation des habitants. On voit de plus en plus se développer, depuis les années 1990 et surtout 2000, des réflexions sur des modes de reconstruction participatifs (Becerra et Peltier, 2009). La réduction des risques basée sur les communautés locales est assez développée dans certains pays d'Asie du Sud, notamment le Sri Lanka, où on a pu observer un relogement participatif à la suite du tsunami de 2004 (Lyons, 2009). D'un côté, les ménages situés en zone côtière inhabitable ont été déplacés et relogés dans les logements standardisés (*Donor-Assisted Program* - DAP). De l'autre, les autres ménages ont reconstruit leurs logements eux-mêmes accompagnés par des ONG et avec une compensation financière (*Owner-Driven Program* - ODP). D'après les observateurs, le ODP a eu de bien meilleurs résultats que le DAP en produisant plus de logements, plus vite, de meilleure qualité et pour moins cher (Lyons, 2009). Aujourd'hui le *Sendai Framework for Action*, qui donne les lignes directrices mondiales en matière de gestion de catastrophe, place la participation des habitants au cœur du processus de reconstruction. Tous les gouvernements confrontés à une nécessaire reconstruction mettent donc aujourd'hui en avant

²¹ Ajoutons que, dans le cas du Népal, ceci est d'autant plus vrai que la mise aux normes parasismiques augmentent les prix de la construction d'environ 30 % (Hollé, 2007).

cet aspect. Ni le gouvernement japonais ni le gouvernement népalais ne font exception. Mais le mot participation a tendance à devenir un mot valise et à perdre de son sens, réduit à simplement nourrir des discours politiques. En cela, il entre fortement en résonnance avec le concept de résilience, utilisé plus que de raison depuis quelques années (Reghezza-Zitt, 2012) par de nombreuses ONG, voire les instances internationales, et au nom de laquelle nombre d'entre elles ont considérablement diminué leurs budgets d'intervention. Certains auteurs soulignent à ce sujet que le concept de résilience implique une responsabilisation accrue des individus face au risque. P. O'Malley définit ainsi le nouveau sujet résilient comme un être humain capable de vivre dans une situation de haute incertitude, pleinement libre, dans une logique néolibérale (O'Malley, 2012). La prévention des catastrophes aurait laissé place à la préparation des individus à la survie individuelle en cas d'urgence (Lentzos et Rose, 2009). D'après M. Welsh, certaines versions de la résilience nourrissent les politiques néolibérales d'un Etat distant. On passe d'une conception du risque et de la réaction face à celui-ci basée sur l'Etat à une conception basée sur la société (Welsh, 2012).

On a déjà décrit dans le cas japonais les oppositions qui peuvent naître de la confrontation entre la contrainte budgétaire du gouvernement central et des ambitions des autorités locales. Développer la participation citoyenne c'est faire entrer en jeu un troisième acteur multiforme : les habitants. Le gouvernement local se dit leur représentant mais en pratique il obtient rarement le soutien de toute la population. Intégrer les habitants aux discussions de la reconstruction c'est laisser des avis différents s'exprimer. C'est pourquoi, face à l'urgence des décisions, beaucoup de communes japonaises sinistrées se méfient de la participation, de peur de voir les débats avec les habitants s'ajouter à ceux avec le gouvernement central. Le gouvernement central peut bien encourager la participation des habitants : dans les faits, ce n'est pas lui qui en assume directement la charge au quotidien, mais les municipalités qui servent d'intermédiaires. Ainsi, afin de déjouer ces injonctions, certaines communes japonaises mettent en place des actions qui relèvent davantage de l'information mais qu'elles font passer pour de la participation. La commune de Rikuzentakata dans la préfecture d'Iwate par exemple a annoncé des réunions publiques de présentation comme des réunions de consultation. Mais selon certains mouvements opposants, ces réunions n'ont rien eu de participatif : en se gardant de communiquer les éléments clefs du plan de reconstruction avant les dernières réunions, la municipalité aurait évité les oppositions. Elle n'aurait, de plus, pas vraiment revu le plan suite aux réunions, malgré les remarques faites. On peut souligner également que les habitants sont placés en situation de dépendance face à la municipalité qui construit les logements provisoires et aide à la reconstruction de logements permanents. La crainte de se faire mal voir des autorités limite toute velléité de revendication. Soulignons toutefois que d'autres communes japonaises comme la commune voisine d'Ofunato ont fait un réel effort d'intégration de la population au processus de décision.

Dans ce cas, la participation est utilisée comme une ressource et un moyen pour désamorcer les tensions. D'une part, la participation des habitants permet de collecter de nouvelles idées adaptées au territoire tout en satisfaisant le besoin d'expression des populations. D'autre part, l'implication rapide des habitants peut éviter les oppositions entre les autorités locales et nationales. En se basant directement sur les aspirations des habitants, les acteurs de l'aménagement légitiment leur position et sont plus assurés de parvenir à répondre aux besoins réels du territoire. Cependant, aspirations individuelles et perspectives de développement collectif ne sont pas toujours en adéquation. Se fonder entièrement sur

les projets conçus par les habitants, ce serait risquer de manquer de cohérence à l'échelle communale, sans même parler de l'échelle nationale. On retrouve la même problématique combinant connaissances locales et supervision globale.

La question de la participation est particulièrement importante dans le cas népalais. La démarche participative implique un « enrichissement mutuel entre remontée d'information, initiatives locales (*bottom-up*) et décisions stratégiques descendantes (*top-down*) » (Léone *et al.*, 2010). Théoriquement la reconstruction menée au Népal relève de cette approche. Elle relève également du modèle « *owner-driven reconstruction* » observé au Sri Lanka. Cependant, les dysfonctionnements dans la communication auprès des ménages et les délais dans l'action publique qui réduisent ces derniers à l'expectative sont autant de freins à cet « enrichissement ». Une reconstruction participative réussie suppose un échange entre pouvoirs publics et populations locales, afin que les décisions prises au niveau central tiennent compte des réalités de terrain vécues par les habitants. Dans l'état actuel des choses au Népal, pour de multiples raisons, ce dialogue est fortement limité (isolement des villages, mauvaises communications, sous-effectifs des représentants de l'Etat...). On peut donc mettre en doute le caractère participatif de la reconstruction. Dans certains cas, l'approche participative peut être un moyen pour le gouvernement de déléguer l'effort de reconstruction en s'appuyant sur la population sinistrée qui sert de main d'œuvre et participe au financement des nouveaux logements. Or, une véritable action participative implique de la part de ses instigateurs (institutions étatiques, ONG, ou autres), un encadrement solide et un soutien financier conséquent. Dans le cas présent, il s'agit plutôt d'un abandon des pouvoirs publics, misant sur la prétendue résilience des populations. En termes clairs, pour les victimes, il s'agit essentiellement de survie. Les habitants népalais sont clairement actifs dans la reconstruction, suivant les volontés du gouvernement. Cependant, l'incompréhension et la méconnaissance par les ménages, qui sont pourtant les principaux intéressés, du processus mis en œuvre par l'Etat pour l'aide à la reconstruction, témoignent d'un réel dysfonctionnement et, une fois encore, d'un défaut de communication. Selon V. C. Thiruppugazh (2011), conseiller à la *National Disaster Management Authority* indienne et cadre rattaché à l'Etat du Gujarat, la responsabilité de l'Etat augmente dans le cas d'une reconstruction par le propriétaire. Il affirme: « *the owner-driven approach is not simply a matter of giving cash to affected individuals. And it is wrong to label ODR a self-build solution, as it is closely monitored and supervised. It requires many stakeholders coordinated in a comprehensive process to build back better.* » La participation peut être un moyen pour l'acteur public de se libérer de certaines responsabilités mais son rôle ne s'allège pas pour autant bien au contraire. La démarche participative nécessite un gouvernement fort. Contrairement à ce que l'on constate trop souvent, elle ne doit pas être synonyme d'un désengagement de l'Etat...

Le rôle des acteurs humanitaires

Enfin, le choix entre une action générale de supervision ou un accompagnement adapté au cas par cas renvoie aux rapports qu'entretiennent les acteurs publics et les ONG, aussi bien locales, nationales qu'internationales. Cette question est très importante dans le cas de pays pauvres comme le Népal où les acteurs humanitaires jouent un rôle clef dans la reconstruction en apportant leur aide financière, leurs ressources humaines et matérielles et leurs connaissances techniques. Elle est beaucoup moins présente dans un pays comme le Japon, pays riche et doté d'une expertise de longue date en gestion de catastrophes, qui, en outre, n'a pas souhaité demander massivement son aide à la communauté internationale.

Tout d'abord, il existe un enjeu autour des pratiques de ces ONG, et plus particulièrement autour de celles d'envergure internationale. L'intervention d'ONG extérieures pose la question du type d'aide apportée. Elle implique le risque de l'utilisation de solutions « importées », parfois standardisées, qui peuvent se révéler inadaptées au contexte et aux habitants locaux. Dans le cas de logements, cela peut se traduire par des constructions qui ne correspondent pas aux pratiques et habitudes de la population. Comme cela s'est vu dans le Gujarat en Inde, les constructions ne sont alors pas utilisées (Thiruppugazh, 2010).

Par ailleurs, le mode d'intervention des ONG et leur encadrement par l'acteur public sont des éléments clefs de la reconstruction. Le gouvernement népalais a choisi dans un premier temps d'exclure les ONG de la reconstruction de logements. Jusqu'à la création de la NRA, les ONG ont eu l'interdiction de mener des projets de construction de logements autres que des camps d'accueil provisoires, et encore aujourd'hui il leur est difficile de faire accepter un projet de logements. Ce choix s'explique d'une part par le fait que le gouvernement a voulu avant tout encourager la prise en charge de la reconstruction par les habitants eux-mêmes. D'autre part, vu l'ampleur des destructions, laisser agir les ONG aurait impliqué de faire des choix : quels individus pouvaient bénéficier de cette aide avant les autres, quels villages... Il aurait fallu établir des critères, opérer des sélections, hiérarchiser, éviter la corruption... Laisser les ONG agir à l'échelle individuelle risquait d'être une source des conflits, de frustrations et de rancœur sans fin. Par ailleurs, au lendemain du tremblement de terre, le gouvernement népalais a reçu plus de 4,1 milliards de dollars américains de promesses de dons. Il a alors décidé que cet argent irait à la reconstruction de logements, le besoin le plus urgent. Le soutien au financement des logements individuels s'est trouvé ainsi assuré sans faire appel aux ONG. La stratégie du gouvernement a donc été d'interdire catégoriquement aux ONG d'intervenir dans ce domaine, du moins dans un premier temps. Elles ont été cantonnées à l'aide à la reconstruction de bâtiments collectifs type école, pensionnats, orphelinats, dispensaires, etc. Cette stratégie n'est pas dénuée de sens si parallèlement l'aide publique à la reconstruction de logements est efficace. Elle devient plus controversée quand cette aide se fait attendre.

Depuis, le gouvernement a adouci sa politique vis-à-vis des ONG et autorise des projets de construction de logements à condition qu'ils respectent les normes de construction parasismique. Mais beaucoup d'ONG ne parviennent pas à obtenir l'accord de la NRA pour ce type de projets. En conséquence, la majorité d'entre elles se concentre sur des projets d'accompagnement social ou de construction de bâtiments communautaires. Ce positionnement, qui entraîne la surreprésentation des projets de bâtiments communautaires, interroge les priorités du gouvernement. Si les ONG travaillent relativement peu à la construction de logements, c'est parce que cette charge revient aux ménages qui, pour ce faire, ont besoin de l'aide financière et technique du gouvernement. Or cette aide tarde à venir. Le problème majeur auquel est confrontée la NRA est inhérent à sa nature : en tant qu'organisme superviseur, porte unique, elle doit répondre en même temps à une multitude de besoins qui, dans la situation actuelle, relèvent tous de l'urgence. Reste à déterminer ce qui est le plus urgent.

Aujourd'hui, l'utilisation massive d'Internet et des réseaux sociaux redistribue les cartes et permet aux populations sinistrées de mobiliser davantage la communauté internationale, plus directement et plus rapidement. Annick Hollé et Caroline Sarrazin (2016), qui ont mené une enquête exploratoire à ce sujet au Népal, présentent les NTIC comme un nouvel acteur de la gestion post-catastrophe et parlent d'une « aide informelle [s'appuyant] sur les technologies de l'information et la communication. » Selon elles, la mobilisation par les Népalais de réseaux de connaissance internationaux, dans un pays où le tourisme est l'une des

sources de revenus principales, a permis des « réponses innovantes, ciblées et localisées ». Les réseaux sociaux ont également permis de rendre publique la défaillance du gouvernement népalais. Les réseaux sociaux, les plateformes collaboratives de bénévolat et les sites de financement participatif en ligne mettent en relation directement les individus dans le besoin et les éventuels bénévoles et donateurs. Ils dessinent ainsi une nouvelle géographie d'intervention humanitaire, très réactive, sans intermédiaire. Ces nouvelles pratiques constituent une variable non négligeable à prendre en compte dans l'accompagnement et l'encadrement des projets locaux de reconstruction.

Conclusion

A la suite d'une catastrophe, l'impératif de répondre rapidement aux besoins des populations sinistrées oriente toutes les actions. Si les populations et les autorités locales sont les plus à même d'identifier ces besoins, elles manquent totalement de moyens et ne sont pas en mesure de fournir une réponse globale organisée à l'échelle nationale ni même régionale. Les ONG internationales, nationales et locales souhaitent également intervenir sur le terrain. L'encadrement par un organe central de toutes ces actions est donc indispensable, mais il implique un jeu d'acteurs complexe entre les différentes échelles et les différents types d'intervenants. Le dispositif public mis en place distribue les rôles, qu'il soit fortement hiérarchisé tout en étant décentralisé comme c'est le cas au Japon, ou bien fondé sur l'action des populations encadrée par l'Etat et ses relais locaux tel qu'au Népal. Mais comme le démontre nos deux exemples, la communication et l'articulation entre ces différents acteurs est souvent déficiente, et se révèle être la source principale de dysfonctionnement et de délais dans la reconstruction. La confrontation des objectifs, des pas de temps, des méthodes et des ressources de chacun est à l'origine de tensions qui peuvent aboutir à la paralysie. Avec le recours accru aux réseaux sociaux et aux nouveaux modes numériques de mobilisation citoyenne, on voit se développer une nouvelle forme d'aide, d'individu à individu (mais parlant au nom de sa communauté), qui se passe d'intermédiaire. Ce type d'intervention légère et ciblée dynamise l'initiative locale. Mais il vient encore un peu plus complexifier l'encadrement des multiples opérations sur le terrain.

Bibliographie

- Bates F. L. et Peacock W. G., 1989, « Long term recovery », *International Journal of Mass Emergencies and Disasters*, vol.7, n°3, pp. 349-365
- Becerra S. et Peltier A. (ss dir. de), 2009, *Risque et environnement : recherches interdisciplinaires sur la vulnérabilité des sociétés*, Ed. L'Harmattan, coll. Sociologies et environnement
- Cho A., 2014, « Post-tsunami recovery and reconstruction: governance issues and implications of the Great East Japan Earthquake », *Disasters*, n°38 S.2
- Hollé, A., Sarrazin C., 2016, « La place des réseaux d'entraide interpersonnels nord-sud dans le processus de reconstruction post-catastrophe : l'exemple du séisme du printemps 2015 au Népal », *Les XXXII^è journées sur le développement*, Les Cahiers de ATM, n°32
- Hollé A., 2007, « Les nouveaux quartiers du Grand Katmandou : conception et composition », coll. *Purusartha*, Ed. MSH, vol.26 : la ville en Asie du Sud, pp. 143-165
- Lentzos F. et Rose N., 2009, « Governing insecurity : contingency planning, protection, resilience », *Economy and Society*, vol.38, n°2, mai 2009, pp.230-254
- Léone F., Meschinot de Richemond N. et Vinet F., 2010, coll. Licence Géographie, Ed. PUF
- Lyons M., 2009, « Building Back Better: The Large-Scale Impact of Small-Scale Approaches to Reconstruction », *World Development*, vol.37, n°2, pp. 385-398
- O'Malley P., 2012, « From risk to resilience. Technologies of the self in the Age of Catastrophes » Article présenté à *The Future of Risk symposium*, 11 mai 2012, Chicago Center for Contemporary Theory (3CT)
- Reghezza-Zitt M., Rufat S., Djament-Tran G., Le Blanc A. et Lhomme S., 2012, « What Resilience Is Not : Uses and Abuses », *Cybergeog : European Journal of Geography* [En ligne], Environnement, Nature, Paysage, doc. 621, mis en ligne le 18 octobre 2012 URL : <http://cybergeog.revues.org/25554> ; DOI : 10.4000/cybergeog.25554
- Thiruppugazh V. C., 2010, « When people are involved » dans M. J. Aquilino (ed.) *Beyond Shelter, Architecture and Human Dignity*, pp.71-81
- United Nations, 2015, *Sendai Framework for Disaster Risk Reduction 2015-2030*, United Nations Office for Disaster Risk Reduction, 18 mars 2015
- Welsh M., 2014, « Resilience and responsibility: governing uncertainty in a complex world » *The Geographical Journal*, vol.180, n°1, mars 2014, pp. 15-26.

Aks 1 - Dinamik rekonstriksyon vil yo

Nouvo moso vil: lagè kòm faktè pou reyoryante dinamik chanjman espas lavil Bwake

Tchan André Doho Bi ak Irié Élisé Zamblé Bi

Rezime

Kriz militè-politik 2002 a ralanti kous dinamik chanjman espas lavil Bwake ki se ansyen fyèf rebelyon ame a. Kriz sa a mennen ensekirite epi li fè anpil moun kouri al refijye nan yon seri lokalite yo kwè ki plis gen sekirite. Moman an pa te fasilite moun kouri dèyè byen-fonsye vil la ankò. Sa fè espas vil la manke evolye pandan peryòd kriz la ki dire yon dizèn lane konsa. Men, lè lapè retounen, nou konstate yon diferans ant lavil nan espaspati sid ak sa ki nan pati nò. Lè espas pati sid yo kòmanse pran wout devlopman akselere avèk pwogresyon okipasyon espas vil la, pati nò lavil la yo atire atansyon moun nan jan yo pa evolye, ou ta menm di yo fè bak paske moun pa rete nan kay yo te konstwi ladan yo. Katye rezidansyèl sid yo afiche byen klè difikilte yo genyen pou depase kriz vil la t ap travèse a.

Deba ak enterè rekonpozisyon espas la nan vil ki nan nò Mali apre kriz 2012 la

Diama Togola

Rezime

Pati nò Mali a te toujou yon zòn kote moun ak byen ap sikile. Sa ki pèmèt ou idantifye li, se pati nò-sahelyen an avèk prezans dezè saharyen an, kote nou jwenn tout kalite trafik (zam, dwòg, moun) avèk yon banditis yo pa rive kontwòle, ajoute sou yon fwontyèr byen long ki manke kontwòle, soti Moritani rive Nijè. Se yon popilasyon arabo-bèbè ki abite zòn sa a. Aktivite migrasyon se youn nan prensipal karakteristik li. Men, jodi a, aktivite sa a genyen atach nan vil avèk kèk popilasyon tradisyonèl ki plis sedantè, sa vle di ki pa tèlman vwayaje (sitou *Songhai, Peuls, Bambara...*) epi ki fòme majorite popilasyonvil yo.

Pil boulvès mizilman yo ap viv avèk devlopman yon radikal pèsonn pa te konnen anvan gen move konsekans sou pati nò Mali. Sa fasilite yon rekonpozisyon espas peyi a, sitou avèk ekonomi trafik la ki touche fonksyonman lokal peyi a. Prensipal vil nò yo tankou *Tombouctou*, *Gao* ak *Kidal* jwe wòl avan-pòs pou esperyans sa a. Nou an prezans yon ekonomi ki marye avèk lagè ak trafik yo mete an plas pou sa.

Ibanis evènman pou lavil ‘pòs-kriz’ la. Ka N’Djamena

Hassan Mahamat Hemchi

Rezime

N’Djamena, kapital peyi Tchad gen yon popilasyon plis pase 1 467 840 abitanan 2016. Pousantaj ogmantasyon popilasyon an chak ane se 5% dapre dènye resansman jeneral popilasyon an ak abita 2009 la. Vil la layite sou 20 000 ekta. Li divize an 10 awondisman minisipal: yo chak genyen pwòp otonomi jesyon pa yo depi premye eleksyon yo fè nan peyi a an 2012 (Mahamat Hemchi, 2015).

2 fevriye 2008, se dat yon seri rebelyon moun tchad ki soti Soudan te pran vil la an otaj pandan de (2) jou, esepite prezidans lan yo te epaye. Yon evènman pèsonn pa te viv anvan, kote popilasyon an t ap manifeste kòlè li bay otorite an plas yo. Se pou sa otorite sa yo te rive rekonsidere estrateji jesyon ak planifikasyon yo nan N’Djamena nan lide pou satisfè revandikasyon sosyal yo. Dabò, yo fouye yon gwo kanal gran-ouvè pou sèke vil la pou anpeche oswa limite kote moun kapab antre nan vil la. Apre sa, yo konstwi diferan ekipman sosyal pou kominote a nan kèk awondisman, yo menm grandi rezo wout ki goudwonnen soti 60 kilomèt an 2000 rive 150 kilomèt an 2012. Anfen, nan menm lojik sa a, otorite yo pwojte pou transfòme N’Djamena kòm yon vitrin pou Afrik la. Se yon eslogan ki fò anpil, men pou rive reyalize objektif la, yo te dwe konstwi plizyè estad pou akeyi aktivite espò nan sou-rejyon Afrik Santral la, konstwi kèk vila pou resevwa moun, konstwi syèj diferan ministè ak otèl pou akeyi somè «Union Africaine» an 2016. Nou kapab ajoute sou sa lòt pwojè tankou aménagement plas senkantenè a, pwojè sant entènasyonal pou zafè biznis ak reyabilitasyon ayopò entènasyonal N’Djamena a, pou nou site sa yo sèlman. Menm si evènman sa yo pa rive fèt nan N’Djamena, kèk nan ekipman yo rive tabli nan yon lojik mwen kalifye «ibanis evènman». Depi lè sa a, soti 02/02/2008 rive 2014, otorite yo gen yon patipri pou vil N’Djamena, sa ki defavorize lòt vil yo e se lajan yo rekeyi gras ak lavant petwòl ki rann jesyon patikilye sa a posib. Lavil la layite kò li nan prèske tout sans nan yon kontèks divizyon sosyo-espasyal ant sant-vil kote yo konsantre prèske tout ekipman yo ak aktivite enpòtan yo avèk zòn arebò vil la yo yo vin ap mete sou kote chak jou pi plis.

Kominikasyon sa a idantifye, dabò, jesyon kapital Tchad la nou kalifye ibanis evènman, ansuit, li montre opòtinite ak limit pwosesis remanbreman vil ‘pòs-kriz’ la. Anfen, n ap wè kòman otorite yo rive soti nan sitiyasyon sa a oubyen ki estrateji yo adopte pou asire jesyon N’Djamena apre evènman 2 fevriye 2008 yo, menm si N’Djamena pa janm rive fèmen kèk maleng sitiyasyon sa a kite. Kontribisyon sa a chita sou yon analiz kritik jesyon vil yon kapital atravè done nou jwenn sou teren ajoute sou konsta nou fè.

Layitay vil nan arebò Pòtoprens: fòm bata (san orijinalite) ak ibanizasyon enkonplè

Johan Milian ak Ekaterina Konshina,

Rezime

Objektif komunikasyon sa a se prezante dènye dinamik lajisman espas vil aglomerasyon Pòtoprens. Yo deja byen dokimante ogmantasyon popilasyon ak lajisman Pòtoprens (ki rasanble moun ki nan menm kategori sosyo-ekonomik) depi ane 1930 yo. Se gwosè Pòtoprens ak aktivite li yo ki fasilite lajisman sa a pandan li ap atire moun ki nan zòn andeyò yo (Lucien, 2014). Pwosesis layitay Pòtoprens nan tout direksyon avèk chematisasyon ibanizasyon sa a H. Godard (1988) te tabli nan ane 1980 yo pa kenbe ankò lè nou konsidere dinamik layitay vil la kontinye nan kouran ane 1990 yo ak 2000 yo, gras ak yon seri faktè espesifik ki favorize yo. Nou kapab ajoute sou je-dou aktivite kapital la fè moun lòt zòn peyi a yon seri lòt esperyans ki fasilite yon redistribisyon popilasyon Zòn metwopolitèn nan. Katastwòf natirèl (siklòn 2004 ak 2008), tranblemanntè 2010, mete sou twoub politik peryòd 2002-2004 yo pouse yon seri Pòtoprensyen kite sant-vil la pou ale enstale yo nan arebò vil la.

Nan yon pi ba nivo, refleksyon sou reyalyte vil la montre gen yon nouvo angouman pou ibanizasyon depi finisman ane 2000 yo nan tout direksyon: nan mitan Laplenn Tisak, oubyen nan zòn mòn blòk sid yo, e sètènman nan blòk mòn zòn Mate yo (sektè Kanaran-Koray), kote moun pa te abite avan ane 2000. Men, yon refleksyon pi avanse montre nouvo zòn ibanize sa yo fèt avèk sektè ki trè diferan nan konpozisyon yo (dansite ak fòm kay yo, okipasyon espas la) epi nan sa nou obsève nan òganizasyon sosyo-espasyal la (rezon, ekipman, jan moun yo sèvi). Sa ki fasilite layitay vil la jodi a se konstriksyon lojman kòm rezidans prensipal. Men, genyen yon divèsite nan kesyon estrikti, aktivite, mouvman avèk pwofil popilasyon yo.

Konsa, nou pwopoze yon diskisyon sou mòfoloji fizik ak sosyal nouvo zòn 'ibanize' sa yo nou rele « zòn arebò vil ». Demach nou an apiye, pou kòmanse, sou yon analiz 'foto-entèpretasyon' sou chanjman okipasyon espas la, sa ki va menmen nou konsidere yon apwòch dyakwonik layitay vil la. Apwòch sa a apiye tou sou materyo ki soti nan yon pati nan ankèt nou mennen sou teren nan kad yon pwojè rechèch ki rele « Port-au-Prince, entre vulnérabilités et croissance urbaine, constructions d'une métropole caribéenne ». Ankèt sa yo nou reyalyze nan patenarya ant CNIJS ak etidyan Lekòl Nòminal Siperyè pèmèt nou konprann òganizasyon estriktirèl ak fonksyonèl vil la pi byen apati yon echantyon katye nan arebò vil la nan Zòn metwopolitèn nan.

Lalwa ayisyen ak okipasyon espas nan Zòn metwopolitèn Pòtoprens, 1957-1986.

Jean-Fritzner Etienne

Rezime

Yon gwo anachi karakterize òganizasyon ak okipasyon espas la nan zòn metwopolitèn Pòtoprens lan. Sa fè nou panse pa genyen okenn nòm ak règ pou moun respekte nan domèn sa a, Leta ak otorite lokal yo absan. Kontribisyon sa a bay tèt li objektif fè konnen tout mezi yo mete anplas nan kouran peryòd soti 1957 rive 1986 nan domèn sa a. Se yon kòmansman analiz diferan lwa sou òganizasyon ak okipasyon espas nan zòn sa a. Rezilta yo ap pran fòm yon envantè men pa yon fòm chematizasyon istorik savan, sa ki vle di yon rekèy verite ki sèlman posib apre yon travay analiz pwofon divès sous yo. Men, tretman dokiman yo pèmèt mwen fè yon premye klasman ki, menm si li parèt elemantè, otorize nou yon plan redaksyon ki gen twa (3) pwen sa yo ladan : 1) konstriksyon ak lojman ; 2) zòn pwoteje ak zòn yo deklare itilite piblik ; 3) gouvènans ak amenajman teritwa a.

Rekonstriksyon pòs-kriz vil Bangi, kapital Santrafrik

Lambert Mossoa

Rezime

Lè ou rive Bangi nan avyon oswa sou wout, eta degradasyon enfrastrikti vil la ak devlopman katye bridsoukou atire atansyon ou, sa yo se mak-fabrik vil Afrik nwa yo. Menm jan ak lòt vil Afrik nwa yo, vil Bangi prezante de (2) zòn devlopman youn opoze ak lòt: yon kote, zòn ki byen estriktire epi byen ekipe kote yo aplike nòm oksidantal yo; yon lòt, katye popilè yo konstwi san okenn nòm ak règ, ki pa gen enfrastrikti debaz yo, kote yo devlope yon ekonomi ki apèn pèmèt abitan yo viv.

Se katye popilè sa yo menm, tankou *Le Km5, Fatima, Malimaka, Fondo ou Béa-rex* (pou nou site sa yo sèlman) ki te viv tout twomatis ki gen pou wè avèk dènye konfli militè ak politik ki souke tout peyi a epi ki mennen lanmò plizyè milye abitan vil yo san konte depasman pa bann ak pa pakèt. Nan katye ki touche yo, dega materyèl yo te anpil (domajman konstriksyon, destriksyon enfrastrikti, eltr.), sa ki debouche sou dezòganizasyon fonksyonèl ak estriktirèl vil yo epi ranfòse feblès rezistans yo.

Devan sitiyasyon kriz grav sa a, rekonstriksyon vin tounen mo ki pi enpòtan nan reyamenajman katye konfli militè ak politik yo afekte yo, kote yo multipliyè patnè, ONG e sa menm fragilize pouvwa piblik yo. Nan kominikasyon sa a, nou swete pwolonje entewogasyon sou *rekonstriksyon pòs-kriz*, sa ki okipe lespri anpil moun, pou debouche sou *devlopman pòs-kriz* vil Bangi pandan nou ap kesyone politik piblik la ak pwoblematik byen-fonsye ak an-viwònmantal nan yon fason transvèsal.

Ant vizyon global ak koyerans lokal: Ki estrateji rekonstriksyon pòs-katastwòf pou Leta Japon ak Nepal?

C. Jullien et A. Hollé

Rezime

Egzanp japonè ak nepalè yo pote limyè sou plizyè aspè sou yon pwoblèm tout gouvènman ki gen responsablite fè rekonstriksyon sou yon teritwa apre yon katastwòf : ki jan nou dwe fè aksyon global ak aksyon lokal dyaloge ansanm ? De (2) Eta yo chwazi de (2) modalite diferan pou rekonstriksyon. Men, nou obsève menm eleman tansyon yo. Kominikasyon ant aktè nan divès nivo se sous opozisyon ak enkonpreyansyon.

Kesyon pou konnen kòman pou nou jere epi ankadre inisyativ lokal yo mennen nou nan pwoblematik desantralizasyon an. Li mennen nou sou yon refleksyon sou transfè konpetans nan avantaj otorite lokal yo epi sou posiblite mannèv yo genyen nan priz desizyon nan lide pou konbine koyerans global ak koyerans lokal nan rekonstriksyon an. Li entewoje patisipasyon popilasyon an ki se sektè ki plis metrize bezwen li yo. Apwòch patisipatif la mande pou nou bay abitan yo mwayen ak ankadreman pou yo byen itilize mwayen sa yo. Men rekonstriksyon endividyèl yo pa garanti yon rekonstriksyon global koyeran epi rekonstriksyon abitan yo fè pa yon rezon pou pa mele Leta nan pwosesis la. Okontrè. Yon lòt kote, sipèvizyon global ak operasyon lokal yo ki difisil pou mete ansanm mande pou yo enplike entèvensyon ONG yo ak ankadreman oswa kòdinasyon pratik yo chak: wòl aktè imanite yo se yon eleman enpòtan nan rekonstriksyon an. Anfen, entèvensyon kominote entènasyonal la kapab modifiye epi soti anba kontwòl Leta epi anba sikui klasik èd enstitisyon ak òganizasyon ki sèvi chak jou pi plis ak rezo sosyal yo ak zouti nimerik ki favorize èd dirèk yo, san antremetè.

AXE 2

FAIRE LA VILLE « EN MARGES »

Quality of care in a vulnerable environment: assessing intra-urban variations in general service readiness of healthcare facilities in the Metropolitan Area of Port-au-Prince (Haiti)

Hugo Pilkington

Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, UMR7533 Ladyss, Département de Géographie, 2 rue de la Liberté, F-93526 Saint-Denis, France (hugo.pilkington@univ-paris8.fr)

Introduction

Assessment of the quality of care delivered by healthcare facilities is an often-overlooked aspect of healthcare in developing and/or resource-poor countries. In such contexts, the focus is usually on developing some form of widespread – or “universal” – healthcare coverage; in accordance with Sustainable Development Goal²² set forth by the United Nations (Akachi et al., 2016). There is also a lack of supply-side research on quality of care, essentially due to a paucity of suitable data from health facilities in the developing world. This is unfortunate, because data suggest that poor quality is a limiting factor in health gains, even in geographic contexts where universal coverage has not been attained. Some research has attributed a lack of quality of care to the “mismatch between coverage and health outcomes”, at least insofar as perinatal health is concerned (Graham et al., 2013). There is an additional need to address these issues in “fragile” environments, i.e. post-conflict or post-natural disaster settings, where quality of care needs to be rebuilt along with adequate population coverage.

The objective of this working progress is to develop measures of quality-corrected population coverage for a fragile urban environment suitable for comparisons with other settings. Only the methodological aspects and overall results are reported here. Thus, I discuss the rationale behind the need for supply-side measures of quality of care suitable for fragile environments based on WHO service availability and readiness (SARA) methodology (WHO, 2013) and the data and methods to measure spatial variations in the quality of care provided by healthcare facilities in a vulnerable urban environment, the metropolitan area of Port-au-Prince (Haiti). Further perspectives will also be outlined.

Why study quality of care in fragile environments and how should it be measured?

Port-au-Prince: a vulnerable urban context and poor access to essential services

Quality of care is a major determinant of service utilization and therefore access to care (Penchansky and Thomas, 1981). This is also true in fragile environments, for instance post-conflict or post-natural disaster settings. Haiti is an increasingly urbanized country, 57% of the population living in urban areas in 2014 (United Nations, 2014). Port-au-Prince,

²² Sustainable development goal 3 (“Ensure healthy lives and promote well-being for all at all ages”) targets “universal health coverage, including financial risk protection, access to quality essential health-care services and access to safe, effective, quality and affordable essential medicines and vaccines for all”.

the capital and largest city in Haiti, is a concentrate of many of the features of social and spatial vulnerability. Many of the poorest areas of the city have little or no access to essential community services (such as health, education, public education, etc...) and this is especially true in deprived areas such as Cité-Soleil and Tabarre. Additionally, the Metropolitan Area features poor key health outcomes compared to the country overall (Cayemittes et al., 2013). For example, infant mortality is 81 p.1000 live births (Haiti: 59 p. 1000), 1.8% children have severe anemia (Haiti: 0.9%) and 29.2% of women have experienced physical violence since age 15 (Haiti: 28.2%). Conversely, some health outcomes are better than the national averages, such as the number of women delivering in a healthcare facility (60.9% vs. 38.1% overall). But these outcomes are not necessarily indicative of overall quality of care.

In January 2010, Port-au-Prince was hit by a major earthquake which destroyed most health-care facilities along with the main urban infrastructures. This and other natural disasters (including a cholera epidemic), along with a particularly volatile political situation, have resulted in a specifically vulnerable socio-spatial context in which access to healthcare is impeded, despite an abundance of international humanitarian aid (Lombart et al., 2014). In 2012, 29% of the population of the urban area was living in poverty (World Bank, 2014).

Access to care and quality of care: geographic versus quality-based?

In Haiti, physical accessibility has long been an issue because of the mountainous features of the country. For instance, research on the utilization of maternal health services among women giving birth in Haiti from 2007-2012 found a need to address the distance-decay phenomenon (Babalola, 2014). Alongside physical accessibility, another study found that increasing quality of care resulted in increased delivery service utilization in rural and especially urban areas (Wang et al., 2014).

Assessing quality of care through structural aspects of healthcare

While listening to the population and their experience accessing the healthcare system and infrastructure are crucial aspects of the measure of quality of care (i.e. the “human dimension” (Haddad et al., 1998), the basic physical environment in which people work and are cared for needs focus: water sanitation, provision of electricity, etc... (Graham et al., 2013). In turn, these structural aspects tend to be of poorer quality in vulnerable (again, post-conflict or post-natural disaster) urban settings. Studies carried out in other geographic settings in Ghana and Nepal show that quality of care impacted on the use of health facilities, despite proximity. This means that quality of care counts and interacts with geographic accessibility (Acharya and Cleland, 2000; Yaffee et al., 2012).

A number of assessment tools may be used to evaluate the quality of care in poor and low-income settings and these may be adapted to fragile and vulnerable environments (Scholz et al., 2015). Most of these take into account the physical infrastructure of the facility, such as the SARA methodology. Originally designed as a tool to be implemented regularly to survey existing facilities, SARA relies on a standardized questionnaire. The data may be used to describe aspects of “service availability” and “service readiness” in terms of supply facilities, medical equipment, etc... (WHO, 2013).

How does quality of care vary in the Metropolitan Area of Port-au-Prince?

An underserved urban area? Quantity versus quality

Maintaining an adequate supply of basic healthcare services is problematic, especially in the national capital. The Metropolitan Area contains most of the higher-level health care infrastructures of the country: 30% of the hospitals (N=36) and 12% of health centres with beds (N=15). But this infrastructure does not translate into a corresponding level of available health care services. For instance, 52% of healthcare facilities in Haiti provide a basic package of health services but only 35% of healthcare facilities do so in the Metropolitan Area (ICE and ICF, 2014). In Port-au-Prince, the numbers of facilities presenting basic amenities – a fundamental component of WHO “service readiness indicators” – are not on an adequate level to population needs. For example, even though 79% of facilities provide a regular water supply (compared to 65% in Haiti overall), the metropolitan area concentrates roughly 25% of the total population, included many displaced persons following the 2010 earthquake.

Variations in basic amenities within Port-au-Prince: data source and methods

Data used in this study come from the 2013 Haiti Service Provision Assessment (HSPA) survey (IHE and ICF International, 2014). The HSPA provides data on availability and readiness to provide key health services in 907 public and private health facilities nationwide, from hospitals at the highest level to dispensaries at the lowest level. Data were collected from each facility using a combination of survey instruments including a health facility inventory questionnaire. The HSPA also georeferenced the locations of the health facilities using GPS receivers. Data on the 331 facilities from the Metropolitan Area are used here (representing 34% of the total).

To conceptualize and measure quality of care, I use existing methodologies developed by the World Health Organization and partners that measure service availability and readiness, defined by the SARA methodology as the capacity of health facilities to provide health services. I use simple measures quantifying critical dimensions of health service quality that describe the basic physical infrastructure known as “basic amenities” and describe the spatial variations within the context of the fragile urban environment of the Metropolitan Area of Port-au-Prince.

Further results

More data will be provided during the course of the conference. Most notably a series of maps and corresponding infrastructure data will be shown and commented. More analysis is required to produce a veritable quality-corrected population coverage, by comparing neighborhood level population data and vulnerability measures.

Keywords: *Urban vulnerability, Quality of care, Health service utilization, Port-au-Prince*

References:

Acharya, L.B., Cleland, J., 2000. Maternal and child health services in rural Nepal: does access or quality matter more? *Health Policy Plan* 15, 223–229.

Akachi, Y., Tarp, F., Kelley, E., Addison, T., Kruk, M.E., 2016. Measuring quality-of-care in the context of sustainable development goal 3: a call for papers. *Bulletin of the World Health Organization* 94, 160–160A. doi:10.2471/BLT.16.170605

Babalola, S.O., 2014. Factors associated with use of maternal health services in Haiti: A multilevel analysis. *Revista panamericana de salud pública (Pan American journal of public health)* 36, 1–9.

Cayemittes, M., Fatuma Busangu, M., Bizimana, JD, Barrère, B., and Sévère, B. 2013. Haïti Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services 2012. Calverton, Maryland, USA : Ministère de la Santé Publique et de la Population - MSPP/Haïti, l’Institut Haïtien de l’Enfance - IHE and ICF International.

Graham, W.J., McCaw-Binns, A., Munjanja, S., 2013. Translating Coverage Gains into Health Gains for All Women and Children: The Quality Care Opportunity. *PLoS Med* 10. doi:10.1371/journal.pmed.1001368

Haddad, S., Fournier, P., Potvin, L., 1998. Measuring lay people’s perceptions of the quality of primary health care services in developing countries. Validation of a 20-item scale. *International Journal for Quality in Health Care* 10, 93–104. doi:10.1093/intqhc/10.2.93

Institut Haïtien de l’Enfance (IHE) et ICF International. 2014. Evaluation de Prestation des Services de Soins de Santé, Haïti, 2013. Rockville, Maryland, USA : IHE et ICF International.

Lombart, M., Pierrat, K., Redon, M., 2014. Port-au-Prince : un « projectorat » haïtien ou l’urbanisme de projets humanitaires en question. *Cahiers des Amériques latines* 2014/1, 97–124. doi :10.4000/cal.3142

Penchansky, R., Thomas, J.W., 1981. The concept of access: definition and relationship to consumer satisfaction. *Med Care* 19, 127–140.

Scholz, S., Ngoli, B., Flessa, S., 2015. Rapid assessment of infrastructure of primary health care facilities – a relevant instrument for health care systems management. *BMC Health Services Research* 15, 183. doi:10.1186/s12913-015-0838-8

United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2014). *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision*.

Wang, W., Winner, M., Burgert, C., Colston, J., 2014. Influence of service readiness on use of facility delivery care: A study linking health facility data and population data in Haiti. *DHS Working Papers* No. 114. Rockville, Maryland, USA: ICF International.

WHO, 2013. WHO IRIS: Service availability and readiness assessment (SARA): an annual monitoring system for service delivery: reference manual. WHO, Geneva.

World Bank ; Observatoire National de la Pauvreté et de l’Exclusion Sociale. 2014. Investing in People to Fight Poverty in Haiti: Reflections for Evidence-based Policy Making. World Bank, Washington, DC.

Yaffee, A.Q., Whiteside, L.K., Oteng, R.A., Carter, P.M., Donkor, P., Rominski, S.D., Kruk, M.E., Cunningham, R.M., 2012. Bypassing proximal health care facilities for acute care: a survey of patients in a Ghanaian Accident and Emergency Centre. *Trop. Med. Int. Health* 17, 775–781. doi :10.1111/j.1365-3156.2012.02984.x

POST-CRISE, ET APRÈS ? INERTIES ET MUTATIONS DANS LA PRODUCTION RÉSIDENTIELLE PÉRIPHÉ- RIQUE DE MEXICO APRÈS LE TRAUMATISME DE 1985

Jean-François Valette

*Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, UMR 7533 LADYSS, 2, rue de la Liberté,
93 526 SAINT-DENIS*

Résumé

Plus de trente ans après le séisme meurtrier de septembre 1985 qui a frappé le cœur de Mexico, les séquelles démographiques, urbanistiques et socio-spatiales restent encore d'actualité pour comprendre la géographie de la ville.

Premièrement, la forte densité de la métropole²³ tranche avec le paysage urbain majoritairement horizontal : ce dernier est en partie l'héritage du traumatisme du séisme, dont le bilan humain et politique a été désastreux, notamment en ce qui concerne les constructions verticales. L'effondrement d'une grande partie du centre-ville a impacté les politiques urbanistiques et contribué à ralentir la construction d'édifices verticaux.

Deuxièmement, en termes de peuplement urbain, comme dans toutes les villes connaissant un processus de métropolisation, les mobilités résidentielles intra-urbaines, globalement centrifuges, sont le principal moteur de la croissance et des reconfigurations des territoires urbains, au centre comme dans les périphéries. Ici, la décroissance du centre et le peuplement périphérique ont été accélérés par la crise. Malgré le tassement de la croissance démographique²⁴ l'étalement se poursuit : le stock de logements augmente plus vite que la population²⁵. Cette croissance – même ralentie – continue à se déployer en périphérie.

²³ 8 500 hab./km² en moyenne, voire jusqu'à 20 000 hab./km² dans les quartiers péricentraux populaires.

²⁴ Le taux de croissance annuel moyen de la population est de 1.2 % entre 1990 et 2015 (et même de 0.8 % entre 2010 et 2015), alors qu'il était de 3.8 entre 1960 et 1990.

²⁵ Le nombre de logements augmente en moyenne chaque année de 2.4 % entre 1990 et 2015, et encore de 2.1 % sur les 5 dernières années.

Pour autant, bien que véritable traumatisme pour la population et les autorités nationales et locales, la crise de 1985 n'explique certainement pas à elle seule d'une part, la mise en place d'une multitude de politiques urbanistiques autour de l'habitat, d'autre part, le double mouvement de décentralisation-concentration de la ville. Prise dans des dynamiques structurelles plus profondes, en quoi la crise du séisme de 1985 participe-t-elle encore à la réédition de la production résidentielle de Mexico en 2017 ? Comment s'articulent les échelles spatiales et temporelles marquées à la fois par des processus urbains « longs » et par la dimension ponctuelle de la crise qui a permis de mettre en lumière une partie de ces processus ?

L'entrée par les logements permet d'approcher, avec la double optique retenue – sur le long terme et sur le temps post-crise –, la place dominante des espaces qualifiables de « populaires ». La production du logement du « plus grand nombre » s'est traditionnellement opérée sous deux formes : les logements sociaux accessibles au moyen du crédit immobilier, et les « colonies populaires » nés dans l'illégalité pour l'immense majorité. Ces deux types de production résidentielle éclairent alors l'acuité et l'articulation des enjeux autour de deux grands problèmes urbains :

- *D'un côté, la gestion par l'État*, les habitants eux-mêmes et les autres acteurs privés de la production, *de la pauvreté et de l'accès au sol et au toit urbains pour les catégories populaires*, à travers les politiques de régularisation foncière et urbanistique des zones d'habitat illégal, comme à travers la promotion-production de logements sociaux légaux.
- *D'un autre côté, la gestion des réserves foncières en périphérie*, à travers le cadre politico-juridique évolutif sur ces espaces, dans un contexte de pression accrue sur les terres non encore urbanisées, et de financiarisation de la production urbaine – avec la libéralisation du secteur bancaire couplée à la privatisation progressive de réserves foncières auparavant officiellement protégées de la rente par l'État.

Dans ce contexte évolutif, au sein duquel le séisme a contribué à rebattre les cartes des relations entre centre et périphéries, il convient d'analyser comment la croissance récente s'inscrit dans les parcs de logements périphériques et comment le cadre urbanistique s'est reconstruit autour des enjeux structurels mis en relief par la crise de 1985.

À partir de l'analyse de la bibliographie officielle et scientifique abondante sur les effets de la crise d'une part, et d'autre part, d'un travail de terrain réalisé entre 2009 et 2015 – incluant des entretiens et l'observation directe auprès d'acteurs de la production immobilière dans la ville centrale et péri-centrale d'un côté (consultants des secteurs publics et privés), et auprès de résidents constructeurs et vendeurs dans des quartiers populaires périphériques de l'autre²⁶ –, il s'agira de comprendre plus profondément les logiques, les inerties et les mutations de la production résidentielle en périphérie de la métropole, entre dynamiques de fond communes à l'ensemble des villes du Nord comme du Sud, et dynamiques directement impulsées par la crise du séisme.

²⁶ Une douzaine d'entretiens exploratoires longs auprès des acteurs de la production légale (entrepreneurs, agences, architectes, cadres de la fonction publique) a été réalisée en 2014 et 2015 afin de mieux comprendre la dynamique, les mécanismes et le cadre juridique du marché immobilier résidentiel dans la métropole. Auparavant en 2010-2011, 139 entretiens ont été menés et 366 questionnaires collectés auprès d'habitants et de leaders de quartiers populaires en périphérie afin d'appréhender plus finement les stratégies résidentielles.

D'abord, i) le contexte de la crise sera analysé : le séisme de 1985 peut-il être appréhendé comme le catalyseur ou plutôt comme l'accélérateur de dynamiques de peuplement marquées par la déconcentration métropolitaine ? Ensuite, ii) au sein des périphéries de la ville, il s'agira de mieux comprendre le rôle de l'État après 1985 dans sa gestion et/ou non-gestion de l'accès au logement pour les catégories populaires d'un côté, des réserves foncières de l'autre, entre laisser-faire, négociation, accompagnement et facilitation de l'urbanisation aux marges de la ville. Enfin, iii) les défis actuels posés par l'étalement urbain, taux illégal que légal, interrogent les différentes politiques de « réaction à la réaction à 1985 » menées par les autorités au niveau de l'ensemble de la métropole, entre pérennisation de l'étalement dans un contexte de pression foncière aiguë en périphérie, et injonction à la densification des zones centrales.

Mots-clefs : *Mexico, séisme, politiques urbaines, production résidentielle populaire, mobilités résidentielles*

Références bibliographiques

BIDOU-ZACHARIASEN C. [2014]. « Mexico : de la ville moderne à la ville en cours de dé-modernisation » in Azaïs C., Pepin-Lehalleur M., *Modes de gouvernance dans quatre métropoles latino-américaines (Buenos Aires, Caracas, Mexico, São Paulo). Entre logiques institutionnelles et acteurs*, P.I.E. Peter Lang, Bruxelles, 129-142.

CONNOLLY P., DUHAU E., COULOMB R. [1991]. *Cambiar de Casa pero no de Barrio, Estudio sobre la reconstrucción en la Ciudad de México*, CENVI, UAM, 470 p.

COULOMB R. [1988]. « Logement locatif et dynamique de l'habitat dans la ville de Mexico ». *Revue de géographie de Lyon*, Vol. 63, n° 1 pp. 9-25

COULOMB R. [2010]. «Evolución reciente y situación actual del derecho a la vivienda» in Garza G., Scheingart M. (dir.), *Los grandes problemas de México. II. Desarrollo urbano y regional, El Colegio de México*, México, DF, chap. 12, pp. 552-584.

DENIS E. [2011]. « La financiarisation du foncier observée à partir des métropoles égyptiennes et indiennes », *Revue Tiers Monde*, vol. 2, n° 206, pp. 139-158

GARZA G. (dir.) [1987]. *Atlas de la ciudad de México*, DDF/ Colegio de México, 431 p.

GARZA G. (dir.) [2000]. *La Ciudad de México en el fin del segundo milenio*. Gobierno del Distrito Federal/ El Colegio de México, México DF, 768p.

INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía), 1980 à 2015, *Censo general y conteo de Población y Vivienda 2010*.

Revue de Géographie de Lyon [1988]. Numéro spécial « Mexico : regards sur la plus grande ville du monde ». Vol. 63, n° 1 [en ligne] : http://www.persee.fr/issue/geoca_0035-113x_1988_num_63_1

RIVIÈRE D'ARC H. [2014]. « São Paulo et Mexico, “chasse aux espaces” ou nouvelle dictature du foncier urbain » in Azaïs C., Pepin-Lehalleur M., *Modes de gouvernance dans quatre métropoles latino-américaines (Buenos Aires, Caracas, Mexico, São Paulo). Entre logiques institutionnelles et acteurs*, P.I.E. Peter Lang, Bruxelles, pp. 61-80.

TOMAS F. [1988]. « Quartiers centraux et stratégies socio-spatiales à Mexico ». *Revue de géographie de Lyon*, vol. 63, n° 1, pp. 55-68

TOMAS F., VANNEPH A. [1988]. « Séisme et stratégies socio-spatiales à Mexico ». *Mappemonde*, vol 4, pp. 18-21.

TRICART J. [1987]. « Le séisme de Mexico (19 sept. 1985) ». *Annales*

L'EAU À CANAAN : QUELLES FORMES DE PARTICIPATION À UNE GESTION DÉMOCRATIQUE DE CE BIEN COMMUN ?

Yolette Jérôme¹, Evens Emmanuel¹ et Pascal Saffache²

¹Université Quisqueya, Centre de Recherche et d'Appui aux Politiques Urbaines, 218 avenue Jean Paul II, Haut de Turgeau, Port-au-Prince, Haïti

²Université des Antilles, Laboratoire de recherche GEODE Caraïbe (EA 929), Campus de Schoelcher, Faculté des lettres et sciences humaines, BP 7207, 97275 Schoelcher Cedex, Martinique

Résumé

En Haïti, la fourniture de l'eau destinée à la consommation humaine est de la responsabilité de la Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement (DINEPA), laquelle peut, en fonction du type d'établissement humain en présence (milieu urbain ou milieu rural), choisir entre plusieurs modes de gestion relevant de sa loi organique pour accomplir cette tâche. Dans la région métropolitaine de Port-au-Prince (RMPP), caractérisée par une bidonvillisation accélérée et une demande élevée en eau, les citoyens/usagers semblent n'avoir aucune possibilité d'influencer et de contrôler démocratiquement la quantité, la qualité de la ressource, et les choix de développement des réseaux.

Le séisme du 12 janvier 2010, a provoqué une extension urbaine de cette métropole avec la création de nouveaux quartiers précaires, dont le plus important est Canaan. Ce vaste bidonville de six quartiers et de plus de 200 000 habitants, a été créé par les autorités publiques haïtiennes avec le soutien de la communauté internationale. La non présence active de la DINEPA et l'urgente nécessité pour la population de s'approvisionner en eau, ont permis à une pyramide d'acteurs privés et humanitaires de prendre place dans l'offre de ce bien commun à Canaan. L'objectif de cet article est d'étudier les mécanismes devant conduire à la mise en place à Canaan des organes participatifs permettant aux citoyens de décider dans le but de gérer l'eau comme un bien commun.

Mots-clés : *participation alternative, eau potable, gestion démocratique, citoyens, bien commun, Canaan, Port-au-Prince.*

Introduction

En Haïti, la fourniture de l'eau destinée à la consommation humaine et l'assainissement de base sont du domaine de l'Etat. En effet, la loi No. : CL01-2009-001 stipule en son article 4 « *Le contrôle et la réglementation des systèmes d'approvisionnement en eau potable et en assainissement sont du ressort exclusif de l'Etat qui exerce ce privilège par la DINEPA* » (Le Moniteur, 2009). Au regard de cette loi, il semble que dans cette forme de gestion les citoyens/usagers n'ont aucune possibilité d'influencer et de contrôler démocratiquement la quantité, la qualité de l'eau distribuée, et les modalités de développement des réseaux d'approvisionnement. Dans un tel cadre légal, quelle est la représentation des usagers au niveau de la prise de décision ? EWM (2012) rapporte que la gestion étatique ne suffit pas à garantir une gestion démocratique des services d'eau potable et assainissement. Dans une gestion efficiente des systèmes d'eau, la prise de décision semble être une fonction de la participation effective des Élus, des Usagers et des Travailleurs de l'eau.

Par ailleurs, la DINEPA, institution publique chargée d'exécuter la politique de l'Etat dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement, peine à remplir son rôle (UNICEF, 2013). En effet, les villes haïtiennes, dont la demande en eau est déjà élevée, se trouvent de plus en plus exposées à une croissance démographique qui affecte considérablement les infrastructures d'eau et d'assainissement (Jérôme et al, 2016). Par ailleurs, l'UNICEF (2013) estime le taux de couverture nationale pour l'eau potable à 64%, avec un taux de 77% dans les zones urbaines, et 42% dans les zones rurales. Les conditions d'approvisionnement en eau et d'assainissement qui étaient déjà précaires, se sont détériorées avec le séisme du 12 janvier 2010.

En effet, ce tremblement de terre, qui a lourdement dévasté la RMPP, a entre autres, provoqué une désarticulation des systèmes d'approvisionnement en eau potable, et une extension urbaine avec la création de nouveaux quartiers précaires. Canaan, un établissement humain en formation qui abrite une population de 200 000 habitants environ, est une des conséquences immédiates dudit séisme. Ce nouveau territoire fait face à un important déficit en infrastructures collectives urbaines de base telles que l'eau, l'assainissement, l'électricité. La non présence active de la DINEPA et l'urgente nécessité pour la population de s'approvisionner en eau, ont permis à une pyramide d'acteurs privés et humanitaires de prendre place dans l'offre de ce bien commun à Canaan. Jérôme et al, (2016) ont dénombré 240 points de vente d'eau appartenant à des particuliers, des groupements communautaires et des organisations humanitaires. Ces formes de mobilisation, hors de la DINEPA, ouvrent de nouveaux champs de recherche pour approcher la gestion de l'eau dans les bidonvilles sous l'angle de la participation alternative des citoyens/usagers. L'objectif de cet article est d'étudier les mécanismes devant conduire à la mise en place à Canaan des organes participatifs permettant aux citoyens de décider, dans le but de gérer l'eau comme un bien commun.

Eau bien commun : aspects théoriques de la participation alternative et de la gestion démocratique

La notion de bien commun a fait l'objet de plusieurs réflexions théoriques. Pour Grawitz (2004) « *Le bien commun est comme un ensemble de conditions susceptibles de procurer aux membres de la communauté un bien-être général, contribuant par des sacrifices personnels* ». Thomas d'Aquin (1273) considère qu'« *Au bien d'un seul on ne doit pas sacrifier*

celui de la communauté : le bien commun est toujours plus divin que celui de l'individu». Dans la Déclaration universelle du bien commun de l'humanité, présenté par le Forum mondial des alternatives (FMA) aux mouvements sociaux et aux organisations présentes au Sommet des peuples de Rio+20, FMA (2012) définit « *Le paradigme du 'Bien commun de l'humanité', comme la possibilité, la capacité et la responsabilité de produire et de reproduire la vie de la planète et l'existence physique, culturelle et spirituelle de tous les êtres humains à travers le monde* ». Dans le [Manifeste pour les biens communs dans l'Union Européenne](#), EWM (2015) rapporte « *Les biens communs sont universels, ils appartiennent à tous et ne doivent en aucun cas être accaparés par des autorités et/ou des intérêts privés...* ».]...[« *Par définition, les biens communs appartiennent à la collectivité. L'eau, bien commun emblématique, ne doit pas être privatisée ou considérée comme une marchandise*» (EWM, 2016).

De tout temps des rêves ont donné forme à des villes, des villes ont inspiré des rêves et, traditionnellement, l'eau vivifiait les uns et les autres (Illich, 1984). En effet, l'eau, ressource indispensable à la vie des organismes vivants et au fonctionnement des écosystèmes (Rosillon, 2016), a été au cœur de la fondation de la vie communautaire (Emmanuel, 1998).

Depuis plusieurs années, on a remarqué que le concept de participation apparaît au cœur des discours sur le développement durable, la bonne gouvernance et la gestion de l'environnement. A chaque niveau d'intervention, souligne Gliemann(2013), les usagers, citoyens et tous ceux qui ont un certain intérêt sont incités à s'investir et s'organisent pour prendre part de manière collective au développement de leurs communautés et à la gestion de leurs ressources. L'approche participative, outil privilégié permettant d'associer de manière active et responsable les populations, est née du constat d'échec des stratégies d'intervention préconisées par le passé, ainsi que de la volonté assez récente des gouvernements d'intégrer la dimension participation des populations aux politiques de développement de leur région (FAO,1995). La démocratie participative dans la gestion de l'eau, telle qu'elle est définie aujourd'hui par les institutions internationales, nationales et locales à travers le monde peut conduire vers une participation effective des usagers/citoyens.

Méthodologie

Présentation du terrain d'étude

Canaan est situé à l'extrême nord de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince (RMPP), à environ 18 km du centre-ville, précisément sur une habitation appelée jadis Corail Cessellesse, de la section communale de Varreux II, Commune de la Croix-des-Bouquets. Avant 2010, ce vaste espace vierge et aride abritait quelques familles paysannes qui pratiquaient l'élevage. Cette région sèche et chaude, d'une pluviométrie faible (en moyenne 900mm/an) a été déclarée zone d'utilité publique en 1971 en vue d'un aménagement touristique (Noël, 2012). Entre autres, des projets privés d'une grande importance étaient considérés dans le cadre d'un plan directeur de développement du Pôle Nord de Port-au-Prince. En 2010, elle fut l'objet d'une autre déclaration d'utilité publique à des fins de relocalisation des victimes du tremblement de terre (Le Moniteur, 2010). Les coordonnées géographiques de Canaan sont 18° 38'46» N, 72° 16' 23» W (ONU-Habitat, 2015).

Méthodes

Ce travail a pris appui sur : (i) des observations de terrain, (ii) une enquête de terrain réalisée auprès des 240 points de vente d'eau, (iii) une seconde enquête auprès de 439 chefs de ménages. Des entrevues avec des employés de certains organismes internationaux, des travailleurs sociaux, ainsi que des membres des comités d'organisation de base ont été réalisées.

Résultats et discussion

La vente de l'eau à Canaan

Sur les 240 points d'eau, seulement 179 soit 74.58% ont été retenus pour l'analyse de l'offre en eau. 71.5% des 179 points sont constitués de bassins-réservoirs, tandis que les puits ordinaires en représentent moins de 3% (soit 2.23%), les pompes à bras 3.91% et les impluviums collectifs moins de 1% (0.56% soit environ 6 sur 1000 points d'eau). 93% de ces ouvrages sont construits par les familles, et deviennent ainsi des services privés d'approvisionnement en eau. Il n'y a que 7% des points d'eau qui ont un statut collectif, associatif ou public. Ces derniers sont construits soit par une ONG ou des institutions caritatives, soit par un organisme public ou par un groupe de personnes de la localité. 95% de ces points d'eau offrent un service payant, et seulement 5% sont non payants. 72% de ces points d'eau (des réservoirs de stockage) sont des structures en béton armé. Des puits non équipés de pompe représentent 2.23% de ces infrastructures, les puits munis de pompes à bras constituent 3.91% de cet échantillon, et les impluviums collectifs moins de 1% des points d'eau observés. Les 167 réservoirs de stockage sont alimentés par des camions citernes provenant des forages de la Plaine du Cul-de-Sac. Le renflouement des réservoirs de stockage (eau non traitée, eau traitée) se fait dans un intervalle de 5 à 90 jours. En moyenne, les points d'eau attendent au minimum 20 jours avant un prochain approvisionnement par camion-citerne.

Le marché de l'eau

A Canaan, le marché de l'eau est segmenté en deux grands compartiments. Le premier, comprend les fournisseurs (les camions citernes venant de la Plaine du Cul-de-Sac) et les propriétaires des dispositifs de stockage. Le second est composé des propriétaires des réservoirs de stockage résidant eux-mêmes dans la zone et des ménages de leurs localités respectives. Pour chacun de ses compartiments, ni les acheteurs, ni les vendeurs ne peuvent influencer significativement le prix de l'eau. Ils ne font que s'entendre sur cet indicateur en se basant sur le prix de l'eau dans les bidonvilles et la distance parcourue par les camions citernes pour délivrer l'eau. Sur le plan structural, le marché de l'eau non traitée est situé entre l'oligopole et la concurrence parfaite. Celui de l'eau traitée n'est pas aussi parfait que celui de l'eau non traitée, peu importe le compartiment considéré.

Le poids de l'eau dans le budget des ménages

A Canaan, l'eau représente plus de 5% du budget de consommation quotidienne pour environ 93% des ménages se procurant de l'eau traitée comme de l'eau de boisson, et moins de

5% du budget alloué aux dépenses pour les ménages utilisant uniquement de l'eau non traitée. Le poids moyen de l'eau dans la consommation quotidienne des ménages consommant de l'eau traitée est de 13.5%. À défaut d'informations précises sur le revenu des ménages, le salaire du chef de ménage a été considéré pour évaluer le poids de l'eau en pourcentage dans le revenu mensuel du ménage. Pour 166 ménages retenus, l'eau représente en moyenne 16% du revenu du chef de ménage. Pour 25% des ménages, le poids de l'eau en pourcentage du revenu mensuel est supérieur à 24%.

La gestion des puits munis de pompe à bras

Une autre approche se développe dans la gestion de l'eau à Canaan. Les usagers des puits munis de pompe à bras adoptent un modèle de gouvernance basé sur une coopérative de gestion d'eau avec un comité de trois à quatre membres. Bénéficiaires de financements provenant des organisations internationales ou humanitaires, ils s'organisent pour vendre l'eau, aux membres de la coopérative, à un coût deux fois moins cher que celui des autres fournisseurs de stockage venant de la plaine du cul-de-sac. Le montant reçu est déposé sur un compte bancaire et est utilisé pour l'entretien du puits.

Conclusion

Canaan dispose de très peu de ressources en eau. En l'absence des services sociaux de base, notamment un approvisionnement public en eau potable, la population s'organise pour répondre à la satisfaction de leur besoin en eau. Globalement cette activité est source d'emplois et de revenu pour une part non négligeable de la population. La desserte en eau est assurée par le marché, et dans une logique de marché.

A la lumière des informations recueillies sur l'offre de l'eau à Canaan, et en prenant appui sur les premières observations relatives à l'anthropologie sociale de l'eau dans les différents quartiers de ce bidonville, il semble intéressant d'orienter la réflexion sur la gestion démocratique de l'eau vers le modèle coopératif actuellement en expérimentation dans cette zone.

Références bibliographiques

Emmanuel E. Gestion sociale de l'eau et développement local. In : Actes du Colloque International sur le Développement local. Port-au-Prince : Université Quisqueya, juin 1998, pp 324-335.

EWM - EUROPEAN-Water Mouvement – (2012). Qu'est-ce que l'Eau Bien commun [en ligne]. Disponible sur : www.we.riseup.net/assets/114623/ebc.pdf . Consulté le 25 juin 2016.

EWM - EUROPEAN-Water Mouvement – (2015). Manifeste pour les biens communs dans l'Union Européenne[en ligne]. Disponible sur : <http://europeanwater.org/fr/actualites/nouvelles-diverses/394-manifeste-pour-les-biens-communs-dans-l-union-europeenne>

FAO (1995). Approche participative, communication et gestion des ressources forestières en Afrique Saharienne : bilan et perspectives. Disponible sur : www.academia.edu/15169730 . Consulté le 28 août 2016.

FMA -Forum mondial des alternatives- (2012). Vers une déclaration universelle du bien commun de l'humanité. Disponible sur : <http://www.medelu.org/Vers-une-declaration-universelle> . Consulté le 12 décembre 2016.

Gliemann M.O. (2013). Une gestion participative de l'eau ? La politique sud-africaine de gestion locale de l'eau. Lesedi, les carnets de recherche de l'Institut Français d'Afrique du Sud. Disponible sur : <http://ifas.hypotheses.org/211> . Consulté le 23 février 2017.

Grawitz M. Lexique des sciences sociales. Paris : Dalloz, 2004, 421p.

Illich I. (1984). H2O et les eaux de l'oubli. Conférence prononcée à Dallas aux États-Unis en mai 1984. Disponible sur : <http://www.paperblog.fr/3575094/h20-et-les-eaux-de-l-oubli/> . Consulté le 15 février 2016.

Jérôme Y., Emmanuel E., Roy P.-M., Bodson P. The issue of water in the slums development in Haiti: a case study from Canaan. (Accepted: AQUA-LAC, Journal of the International Hydrological Programme of UNESCO for Latin America and Caribbean, juillet, 2016).

Le Moniteur. Loi cadre portant organisation du secteur de l'eau potable et de l'assainissement. Port-au-Prince:Journal Officiel de la République d'Haïti. 164^{ème} Année No. 29, Mercredi 25 mars 2009. Loi No. : CL01-2009-001.

Le Moniteur (2010). Arrêté déclarant d'utilité publique les propriétés s'étendant de l'angle de la Rivière Bretelle à la Route nationale numéro 1 en passant par Bon Repos et Corail-Cesselesse formant un polygone avec la zone communément appelée Concombre, article 1, 22 mars, p. 3.

Noël, R. (2012). Reconstruction et environnement dans la région métropolitaine : Cas de Canaan ou la naissance d'un quartier ex-nihilo. Port-au-Prince:Group URD, [en ligne], http://www.urd.org/IMG/pdf/ReconstructionetEnvironnement_Rapport_Canaan_Nov2012.pdf. Consulté le 23 novembre 2015.

ONU-HABITAT (2015). *Canaan urban planning charrette*. Port-au-Prince : ONU-Habitat.

Rosillon F. (2016). L'eau dans les pays en développement. Retour d'expériences de gestion intégrée et participative avec les acteurs locaux. Paris : Editions Johanet, 415 p. ISBN: 979-10-91089-24-1.

Thomas d'Aquin (1273), Textes sur la morale, Traduits et commentés par Etienne Gilson, Librairie philosophique Vrin, Paris, 1998.

UNICEF Haïti. Eau et assainissement : les défis. 2013. Disponible sur : <https://www.unicef.org/haiti/french/wes.html>. Consulté le 24 février 2017

ANALYSE DU PROCESSUS DE RECONSTRUCTION À PORT-AU-PRINCE : APPROCHE PAR LES VULNÉRABILITÉS POST-CATASTROPHES

Jean Odile ETIENNE^{1,2}

¹Université Paris 8 Saint Denis, UMR LADYSS 7533

²Université d'Etat D'Haïti, Ecole Normale Supérieure, Laboratoire Dynamiques des Mondes Américains (LADMA)

Résumé

Le séisme du 12 janvier 2010 a révélé la situation de très grande vulnérabilité de la ville de Port-au-Prince aux yeux du monde. Cette métropole a ainsi bénéficié d'une aide internationale très importante et à la mesure de l'ampleur des pertes humaines et matérielles qu'elle a subie. Le processus de reconstruction qui a suivi la catastrophe a atteint une dimension inégalée par le nombre et la diversité des acteurs impliqués. Pourtant ces derniers ont surtout concentré leurs opérations de reconstruction dans le Centre historique et les quartiers coutumiers des actions humanitaires, et souvent très médiatisés. Ces choix, plus ou moins délibérés, ont non seulement accentué les ségrégations et fragmentations socio-spatiales dans la ville mais ont eu même tendance à laisser émerger de nouvelles vulnérabilités post-catastrophe dans les quartiers laissés pour compte. Cette proposition interprète les jeux et stratégies des acteurs et repère les vulnérabilités et les configurations spatiales qui en résultent. Elle s'attache aux logiques à l'œuvre dans la reconstruction post-catastrophe et aux mécanismes par lesquels elles se manifestent.

Mots clés : Acteurs ; stratégie ; vulnérabilité post-catastrophe, recomposition, inégalités ségrégation, fragmentation socio-spatiales, centre-ville historique, reconstruction, Port-au-Prince, Haïti.

Introduction

La reconstruction du centre historique de Port-au-Prince passe par une recomposition du territoire tant physique (déguerpissement/démolition) que fonctionnelle (changement de nature d'occupation des bâtiments, modification des rapports aux lieux, etc.). Analyser la reconstruction par l'étude de la recomposition des territoires permet de mettre en évidence les enjeux que l'on peut qualifier de centraux, ainsi que leurs connexions avec d'autres enjeux plus périphériques. Certains acteurs sont territorialement enracinés dans le cadre de la reconstruction post-catastrophe de Port-au-Prince. Ils le sont symboliquement à travers le (s) lieu (x) d'où rayonne leur pouvoir, et à travers le territoire où ils puisent leur identité.

Le Centre historique : lieu de décision, de prestige et de symboles

La reconstruction de Port-au-Prince s'inscrit dans le champ du symbolique autour de la notion de territoire et de la centralité. Ce qui paraît commun à presque tout processus de reconstruction soit après une catastrophe, soit après la guerre (Budapest, Mexico, Beyrouth, Nouvelle-Orléans, etc.).

C'est le primat de la centralité, du symbolisme et de prestige qui ont été privilégiés dans le cas de la reconstruction de Port-au-Prince, puisque seul le Centre-ville historique fait figure de principal projet de cette reconstruction.

En effet, le Centre-ville Historique fait partie des quartiers de la capitale qui ont été le plus durement touchés par le séisme. A cet effet, les enjeux de sa reconstruction en deviennent d'autant plus importants du fait de sa centralité et la gravité des dégâts subis. Cette reconstruction nous donne l'occasion de saisir les stratégies étatiques en cours dans le cadre de la reconstruction post-catastrophe de Port-au-Prince. A partir de cette focalisation, il nous paraît important d'élucider les recompositions sociales et spatiales qui sont à l'œuvre. Dans cette contribution nous cherchons à comprendre les effets des démolition-reconstruction sur la composition urbaine et sociale de la ville. Y a-t-il production d'un nouveau centre, dispersion des pauvres et attraction de classes aisées et moyennes comme le postule l'action publique ? Si changement local il y a, la reconstruction du centre historique n'a-t-elle pas seulement transféré ailleurs la concentration de la précarité et la pauvreté.

Ségrégation et fragmentation socio-spatiales : Une préfiguration de la vulnérabilité postcatastrophe

Vulnérabilité, fragilité et vulnérabilité postcatastrophe

Notre définition de la vulnérabilité repose sur la proposition suivante:

« D'après l'étymologie, la vulnérabilité est le fait d'être sensible aux blessures, aux attaques ou d'éprouver des difficultés pour recouvrer une santé mise en péril. Il y a deux effets de la vulnérabilité lorsque celle-ci est liée aux risques naturels : les dommages potentiels ou la capacité d'endommagement des phénomènes naturels menaçants ; les difficultés qu'une société mal préparée rencontre pour réagir à la crise, puis restaurer l'équilibre en cas de sinistre » (Thouret et D'Ercole, 1996, cité par Giran-Samat, 2012 : 20).

Pour approfondir davantage cette notion complexe et dense, une comparaison entre vulnérabilité et fragilité peut être utile. Rappelons en effet les définitions de ces deux termes très proches :

- La fragilité, c'est ce qu'on peut endommager facilement ». Cela vient de *fragilis*, *frangere* qui signifie briser.
- La vulnérabilité, c'est ce « qui peut être blessé, qui peut être attaqué ». Cela vient de *vulnerare* qui signifie blesser.

La fragilité semble reposer sur des caractéristiques objectives et intrinsèques, elle constitue un état et peut faire l'objet d'un constat ; alors que la vulnérabilité paraît nécessiter l'intervention d'un stimulus pour se révéler totalement et ainsi être démontrée.

Ce faisant, la vulnérabilité est un concept qui semble s'établir obligatoirement en situation et qui se révèle sous l'effet d'un choc extérieur.

On peut naître fragile. Mais la personne ou le territoire fragile ne devient vulnérable que si une intervention, un stimulus extérieur vient perturber l'état existant. Donc, la vulnérabilité se révèle ainsi par la coexistence d'une fragilité et d'un stimulus extérieur.

De ce qui précède, nous disons que la vulnérabilité post-catastrophe est une vulnérabilité qui se propage dans le temps et dans l'espace, qui se traduit par une situation de fragilités et de précarités généralisées et l'accentuation ou l'aggravation des ségrégations et fragmentations socio-spatiales suite à la mise en place ou à l'exécution des actions et stratégies des acteurs engagés dans la reconstruction. Partant de ce postulat, que les stratégies des acteurs sont des éléments de perturbation des rapports sociaux et de l'ancrage territorial, les données recueillies dans nos enquêtes et l'observation de terrain vont être mises en contribution pour vérifier la validité d'une telle définition.

Relégation, et marginalisation socio-spatiales

Le fil rouge de cette section est de montrer l'importance cardinale de la reconstruction du Centre-ville historique dans le renforcement des inégalités socio-spatiales et la marginalisation des ménages pauvres sous le double sceau de l'illégalité de leur statut d'occupation et de leur proximité aux lieux de décision gouvernementaux.

L'opération déguerpissement/reconstruction du centre historique nous a conduit à nous poser la question sur la division socio-spatiale de la ville post-crise à partir des notions de fragmentation, de ségrégation, de relégation, d'inégalité et de marginalisation. Cette question est vue à la lumière des travaux d'Alphonse Yapi-Diahou (1988, 1994, 2006 pour ne citer que ceux-là), de Bezunesh Tamru (2009, 2012, 2013), de Françoise Navez-Bouchanine (2002, 1997) de Théophile Ayigbede (2012) en ce qui concerne l'habitat, le foncier et le logement dans les villes africaines.

Bouchanine (2002), dans son ouvrage intitulé : « *La fragmentation en question : des villes entre fragmentation sociale et fragmentation spatiale* », montre que la fragmentation socio-spatiale, s'exprime à travers la rupture de l'ensemble social et l'accentuation des inégalités entre fragments par le contraste entre la mobilité des uns et l'immobilité des autres, par la concentration spatiale de la pauvreté qui engendre la reproduction sociale des inégalités.

Pour Messahel (2008)²⁷, la ségrégation socio-spatiale peut-être définie comme étant « un isolement des populations à revenus modestes dans un espace contraignant, sous-équipé et éloigné du reste de l'agglomération ».



Photo 1 : Terrain vacant plus de deux ans après l'opération de déguerpissement (Crédit photo : Jean Odile Etienne, 2017)

L'opération déguerpissement-reconstruction (Photos), dans le cadre de la reconstruction du Centre historique, poursuit des objectifs d'abord de prestige et symbolique ... et ensuite des objectifs « sociaux » : le départ des ménages pauvres et des activités informelles. Cette opération est donc considérée en quelque sorte comme un moyen de changer le peuplement et de peser sur les dynamiques sociales et urbaines à long terme, le déguerpissement des populations de classes moyenne et pauvre devrait ainsi contribuer à une re-distribution spatiale ou concentration des ménages précaires dans les marges ou zones périphériques. Tandis que les terrains libérés par la démolition permettraient de construire la nouvelle cité administrative (photos). L'objectif global de l'opération n'est pas celle d'une réduction de la précarité sociale et de la pauvreté urbaine mais de sa relocalisation plus dispersée dans l'agglomération.

²⁷ Cité par Théophile AYIGBEDE, 2012 p 23.



Photo 2 : Les locaux de la Direction Générale des Impôts et de l'Administration Générale des Douanes (en construction façade ouest de la rue de la Réunion). Crédit photo : Jean Odile Etienne, Février 2017)



Photo 3 : Façade ouest du nouveau bâtiment logeant le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) Rue Paul VI. (Crédit photo : Jean Odile ETIENNE, 2017)

Les territoires « laissés pour compte » ou « sans »

La vulnérabilité postcatastrophe survenue à partir de la reconstruction du Centre historique est liée au foncier et à la relégation de la population habitante qui conduit à un processus de précarisation et de fragilisation et fait ressortir un sentiment d'inégalité chez les victimes.

Il y a une logique d'accès inégalitaire à la centralité qui se développe dans la reconstruction du centre historique. L'Etat²⁸ en sa qualité de stratégie, considère qu'il ne peut pas laisser son « espace de prestige », sa ville du futur, envahie par des pauvres et des activités informelles de toutes sortes. Il propose alors de réserver le centre-ville historique aux couches sociales pourvues de moyens suffisants pour y accéder et de réaliser des camps satellites pour tous les exclus.

En effet, le déguerpissement des habitants se fait au nom de la modernité. Michel Présumé directeur de la division Bâtiments publics de l'UCLBP²⁹ en charge du projet de la « Cité administrative » parle de « sacrifice citoyen » pour rentrer Port-au-Prince dans l'ère de la modernité. La course à la modernité et au développement dans le cadre des projets urbains post-catastrophes crée des laissés pour compte, des marginaux sociaux et spatiaux. Le départ forcé des pauvres et certains éléments de la classe moyenne du Centre historique vers les zones périphériques vulnérables³⁰ (tels que le flanc du morne l'hôpital, de Carrefour-Feuilles, de Jalousie, de Gressier, de Mariani, de Merger, de Canaan, etc.) (cartes), constitue une manifestation flagrante de ce processus de relégation et de marginalisation.



Figure 1 : Carte d'évolution de Canaan de 2010 à 2016

²⁸ Représenté par la présidence et le gouvernement

²⁹ Unité de Construction de Logements et de Bâtiments publics

³⁰ De par leur position physique et statut social mais aussi par le fait qu'ils ne font plus l'objet de prise en charge de la part des ONG.

Les classes populaires du Centre historique se trouvent refoulées dans les quartiers précaires mal équipés. Il y a toujours eu des formes de ségrégation spatiale liées à la fortune et au statut, mais elles n'aboutissent pas à une séparation aussi voyante et aussi forte des groupes (Claval, 2010 : 62). Aujourd'hui, la reconstruction en marche n'eût légitimé l'éloignement des groupes au lieu de les superposer ou mixer. Beaucoup d'inégalités préexistaient avant la catastrophe mais elles se sont multipliées et aggravées par les jeux du pouvoir dans le processus de reconstruction postcatastrophe du centre historique.

Conclusion

De nombreuses formes de reconstruction existent et elles ont chacune des conséquences sur l'aménagement et la pratique du territoire. L'urbanisme dans le contexte de la reconstruction post-catastrophe à Port-au-Prince est un instrument de relégation sociale et spatiale ; un outil de prestige pour l'Etat et un outil d'accumulation de capital pour les propriétaires fonciers et entrepreneurs du Centre-ville historique.

Références Bibliographiques

Bosredon, P., 2015. « Bezunesh Tamru, *Villes et territoires en Éthiopie* », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [Online], 25-26 | 2015, mise en ligne le 18 mars 2015, consulté le 08 December 2016. URL : <http://tem.revues.org/2915>.

Claval, P., 2010. *Les espaces de la politique*, Paris, éd. Armand Colin, Col. U, 415 p.

Deboulet, A., et Jolé, M., (dir.) 2013. *Les mondes urbains. Le parcours engagé de Françoise Navez-Bouchanine*, Paris, Ed. Karthala, p. 167.

Dubresson A., Yapi Diahou A. L'État, « le bas », les cours : exclusion sociale et petite production immobilière à Abidjan (Côte d'Ivoire). In : *Tiers-Monde*, tome 29, n°116, 1988. Le logement des pauvres dans les grandes villes du Tiers Monde. pp. 1083-1100; doi : 10.3406/tiers.1988.3577 http://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1988_num_29_116_3577

Giran-Samat, C., 2012. « Vulnérabilité territoriale, niveau de développement et responsabilité en Méditerranée », pp 19-27. In Lazzeri Y. et Moustier E., 2012. *Vulnérabilité Équité et Créativité en Méditerranée*, Presses universitaires et Presses universitaires D'Aix-Marseille, 263 p.

Tamru, B., 2012. « De nouvelles vulnérabilités foncières en périphéries d'Addis-Abeba ? », *Historiens et Géographes* no 419, pp.181-186.

Thouret J.-C. et D'Ercole R., 1996, « Vulnérabilité aux risques naturels en milieu urbain : effets, facteurs et réponses sociales ». *Cahier des Sciences Humaines*, ORSTOM, no 32, vol2, pp 407-422.

YapiDiahou, A., 2000. « Manipulations foncières sur les zones industrielles dans les villes africaines », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 19 | 2000, mis en ligne le 12 juillet 2006, Consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://apad.revues.org/427>

CRISES ET EXTENSION URBAINE AU CŒUR DU PROCESSUS DE PRODUCTION DES VULNÉRABILITÉS PRÉ ET POST CATASTROPHES DES ANNÉES 2000 EN HAÏTI

Michel Desse, Michelet Clerveau, Georges Eddy Lucien

Résumé

L'étalement urbain incontrôlé est, avec la croissance démographique, un puissant facteur de vulnérabilité aux aléas dits naturels. Il a joué très largement dans le processus de production des vulnérabilités ayant contribué à la transformation des aléas des années 2000 en Haïti en de véritables crises liées à des catastrophes majeures. Ces catastrophes ont été des crises dans la crise. Nous faisons allusion à la crise sociétale globale ou crise haïtienne contemporaine. Il s'agit de la catastrophe de mai 2004 à Mapou et à Fonds-Verrettes, des catastrophes associées au passage des cyclones Jeanne (2004) et Hannah et Ike (2008) aux Gonaïves ; et du fameux tremblement de terre du 12 janvier 2010. Nous voulons expliquer la manière dont la crise globale alimente les crises liées aux catastrophes qualifiées de naturelles et aussi voir comment ces catastrophes impulsent l'urbanisation incontrôlée en créant de nouveaux territoires du risque. Patrick Pigeon se pose la question de savoir : pourquoi l'urbanisation continue-t-elle à progresser malgré les catastrophes ? (Pigeon P., 2012). A notre tour de nous poser la question suivante :

Comment et pourquoi la catastrophe produit-elle de nouveaux territoires urbains à risque ou de nouveaux territoires urbains vulnérables susceptibles de contribuer à de nouvelles crises ?

Cette question qui trouve sa réponse dans l'absence de politique d'urbanisme et de logement viable qui donne libre cours à la croissance incontrôlée des villes. Elle la trouve aussi dans le mode de gestion des catastrophes marqué par l'absence d'une bonne coordination entre des acteurs nombreux dans le cadre de ce que nous appellerons la *tutelle humanitaire*. Se développe alors après les catastrophes des stratégies populaires de relogement ou d'accès au logement, d'où la pression sur les ceintures périurbaines.

En effet, tous les déséquilibres dont souffrent les villes haïtiennes proviennent de leur croissance à risque. Cette croissance était, pendant longtemps, particulièrement profitable à la capitale, Port-au-Prince, avant de gagner les principales villes de provinces dont les Gonaïves.

La mauvaise occupation de l'espace et la dégradation environnementale qu'elle induit sont à la base de la production des vulnérabilités ayant contribué aux catastrophes.

La déforestation, première forme de dégradation environnementale due à l'urbanisation accélérée, est d'autant plus inquiétante aujourd'hui encore qu'elle s'accompagne d'une agriculture périurbaine de subsistance. En outre, la spéculation foncière amène les catégories populaires pauvres à s'implanter dans des espaces les exposant à des aléas dits naturels sur les bandes côtières marécageuses, parfois en faisant reculer la mer par des terre-pleins (*faire terre*, dans ces milieux ou *fè tè* en créole) et sur les fortes pentes des montagnes adjacentes.

Dans la croissance des villes, l'habitat précaire de type bidonville a toujours prévalu. Pour 11 700 hectares urbanisés à la fin 20e siècle, Port-au-Prince compte 1 802 hectares bidonvillisés (Holly G., 1999). Or ce type de constructions cumule tous les problèmes d'assainissement par sa mauvaise qualité ; l'absence des services de base, par exemple la carence ou l'inexistence de réseau de drainage et de la gestion de déchets. Dans les anciens quartiers des centres historiques, les réseaux de drainage sont vétustes et mal entretenus ; dans les nouveaux, même des catégories moyennes en sont dépourvues, ce qui augmente les risques d'inondation.

La croissance démographique entraîne une augmentation de la consommation et de la production de déchets. En 1994, à Port-au-Prince, seulement 30% des déchets produits annuellement depuis 1980 ont été ramassés par le SMCRS (Service métropolitain de collecte des résidus solides) et par une autre entreprise engagée par l'USAID, les 70% restants dans les rues, les ravines et autres décharges illégales. Dans nombre de quartiers les véhicules chargés du ramassage des détritiques ne peuvent avoir accès à cause des pentes escarpées et l'absence d'un réseau routier. Les déchets, en plus des sédiments emportés lors des pluies, envahissent les rues et obstruent les canaux occasionnant ainsi des dommages dans les habitations et les infrastructures. A certains points du centre historique, notamment à la rue des Miracles, des eaux remontent des égouts lors de faibles pluies. C'est le même tableau dans tout le sud et le sud-ouest de Port-au-Prince jusqu'à Mariani en passant par la route des Rails à Carrefour. La même situation prévaut dans les villes de province avec la seule différence que celles-ci produisent des quantités de déchets proportionnelles à leur taille.

En Haïti, l'urbanisation échappe au contrôle de l'Etat. Les lois haïtiennes faisant directement référence à la ville ou à l'urbain sont rares. Cette rareté de l'urbain dans les lois et règlements montre que la tradition de planification et d'application des règles d'urbanisme tarde encore à s'implanter dans la culture haïtienne. A part les villes de Belladère, de Pétion Ville et une partie de Carrefour qui montrent un plan en damier conçu après l'indépendance, aucune extension des anciennes villes coloniales ne montre une trace physique de planification. Les rares plans d'urbanisme sont restés dans les tiroirs. C'est le cas des schémas directeurs de la ville de Port-au-Prince conçus en 1976 (Haïti, Schéma directeur d'aménagement de Port-au-Prince, 1976). Aucun code de construction n'a été en application avant le tremblement de terre. Les permis de construire font partie des principes méconnus pendant longtemps par la population dans sa grande majorité. Aujourd'hui cela compte seulement pour une entrée d'argent à la mairie. Quel permis, quel code pour des quartiers périphériques où l'auto construction est la norme ? Quand le permis est délivré à un propriétaire, cela ne se fonde sur aucune base réglementaire. Il n'y a pas de plan de zonage pouvant guider les agents du génie municipal sur le terrain. Les visites pour la vérification du type de construction, du type de sol ou toute autre chose sur l'environnement où l'on veut construire sont inutiles.

Pour l'habitat et le logement, il n'y avait pas une politique vraiment viable jusqu'aux catastrophes des années 2000. Pourtant l'Entreprise Publique de Promotion de Logements Sociaux (EPPLS) (sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales et du Travail) créée depuis 1982 ayant regroupé des structures plus anciennes remontant à 1951 avait cessé de fonctionner depuis 1990 (Albrecht D., 2012). Après le séisme, le problème de logement se pose avec toute son acuité. On comprend alors la dynamique de l'expansion de l'auto construction après les catastrophes des années 2000.

Les catastrophes sont parfois suivies d'efforts planification urbaine plus ou moins spontanés venant parfois des ONG et des Organisations Internationales (Gonaïves 2010 en réponse aux catastrophes de 2004 et Port-au-Prince, 2010, par exemple). Souvent, c'est une réponse immédiate, urgente amenant le déplacement spontané de populations vers des sites contigus jugés plus sûrs à l'abri des aléas hydrométéorologiques (Mapou et Fonds-Verrettes en 2004).

Plusieurs plans ont été élaborés pour la reconstruction de Port-au-Prince après le séisme dont le plan CHRAD, commandité par la mairie de la ville et celui de la fondation Prince Charles, expression de représentations, de visions et de stratégies différentes (Etienne, J.-O. 2013). Le dernier dit plan DPZ, du nom de la firme l'ayant conçu, commandité par le gouvernement, isole le centre ville de ses banlieues, ne tenant pas compte des périphéries. C'est dans le cadre de cette approche que le Comité de facilitation, suite à l'arrêté déclarant d'utilité publique une grande partie du centre ville le 2 octobre 2010, et l'Unité de Construction de Logement et de Bâtiment Public (UCLBP) (2011) ont été créés en vue de promouvoir la reconstruction du centre ville. L'éviction des occupants de la partie sud du centre ville, pourtant quasiment épargnés par le séisme, entre dans l'application de ce plan. Les occupants et les anciens propriétaires expulsés en 2014 dans une perspective de remplacement par des promoteurs immobiliers ou des commerçants dans la vision d'une capitale moderne doivent trouver une place ailleurs. L'accélération du développement des quartiers précaires en périphérie marche de pair avec cette visée de planification du centre.

Les projets d'urbanisme en exécution après le tremblement ne pouvaient résoudre les problèmes pour lesquels ils sont conduits. Les projets des ONG et des OI selon l'approche quartier³¹ et le projet 16/6³² avaient très peu d'impact, étant ponctuels dans le temps et dans l'espace. Au résumé, les mesures prises en réponse aux catastrophes ont été de nature à renforcer l'étalement urbain, d'où son accélération.

En résumé, suite aux catastrophes des années 2000 en Haïti, on peut constater une accélération de l'étalement urbain. C'est le cas des Gonaïves, en 2004 et 2008, et de Port-au-Prince en 2010. Mapou et Fonds-Verrettes (2004) n'ayant pas connu un étalement à proprement parler, mais un déplacement des villages vers des sites contigus jugés moins exposés. Il appert pourtant que l'urbanisation incontrôlée a été l'un des facteurs qui a participé à la construction des vulnérabilités à la base de ces catastrophes. Par ce processus les catastrophes participent de l'amplification des vulnérabilités. C'est, en effet, une extension sur des sites de plus en plus sensibles : les fortes pentes de montagnes adjacentes, les ravines (parfois à sec), et les rivières, les sablières, les terrains marécageux et les cônes de déjection. Les catastrophes créent, paradoxalement de nouveaux territoires du risque à cause des choix

³¹ C'est l'approche urbanistique appliquée après le tremblement de terre par les ONG consistant à la réalisation de projets dans des quartiers choisis par ces institutions.

³² C'est un projet du gouvernement, aidé des ONG et Organisations internationales consistant à la réhabilitation de 16 quartiers pour attirer les occupants de 6 camps de déplacés provenant de ces quartiers.

faits par les acteurs de la gestion des catastrophes. La gestion a été conduite sans une bonne coordination entre les acteurs nombreux – nationaux et internationaux ; étatiques et non étatiques – dont la plupart ignorent tout du terrain et sont souvent en conflit, les intérêts, les pratiques ayant été soit différents soit divergents.

Ces choix sont préjudiciables à une évolution allant dans le sens de la réduction des vulnérabilités et une augmentation de la résilience ont été possibles à cause de la crise sociale ou sociétale qui a gagné toutes les sphères de la société et conduit à une quasi-absence des pouvoirs publics. L'Etat et les pouvoirs locaux s'affaiblissent et l'humanitaire tendant à les remplacer était loin d'avoir la capacité de jouer efficacement le rôle de ceux-ci. Les mesures étaient ponctuelles dans le temps (temps de l'humanitaire) et dans l'espace (l'urbanisme de Quartier). Et, en plus, la crise globale empêche toute politique viable en matière de logement et d'habitat. Par conséquent, la crise de logement et les crises conjoncturelles liées aux catastrophes constituent l'une des causes de la production de nouveaux territoires du risque dont l'étalement consécutif aux catastrophes est le point de départ.

HABITER DES VILLES EN CRISE, QUELS ACTEURS, QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES : ADJAMÉ 220 LO- GEMENTS À ABIDJAN

Alphonse Yapi-Diahou

Paris 8/LADYSS

Résumé

Les villes, sièges des tenants des pouvoirs, sont à la fois les cibles et les théâtres des affrontements entre protagonistes et belligérants, en temps de crise. Selon les cas, les villes attirent des flots de populations qui prennent le chemin de l'exode, au départ d'autres villes et villages encerclés et érigés en champs de batailles. Plusieurs villes ivoiriennes ont partagé ces situations constatées, une décennie durant, au plus fort de la crise militaro politique, de 2002 à 2011. Recompositions sociales et démographiques, effacement des institutions étatiques, bouleversement des modes de composition urbaine, reconfiguration des activités économiques urbaines, hybridation des normes, émergence et/ou repositionnement de certains acteurs, redéfinition des modes de gouvernances urbaines, etc., tels sont quelques-unes des conséquences de cette crise sur le devenir des villes affectées.

La question du devenir se pose notamment à la fin de la crise, et soulève plusieurs interrogations, dont celles des acteurs chargés de le penser, d'en définir les conditions et modalités de mise en œuvre, d'en identifier les acteurs... Cette question ne manque pas de pertinence, quant à la formuler individuellement pour chacune des composantes de la ville, que sont les quartiers et communes, selon les modèles d'organisation en vigueur. La légitimité des collectivités locales est contestée par certains, elle est piétinée par d'autres. Leurs mandats débordent les durées légales, faute d'élections qui auraient permis de les renouveler. Quelques édiles ont pris le chemin de l'exil, à l'exemple du gouverneur du District. De plus la crise expose les collectivités à l'épineuse question des ressources ; celles-ci n'étant plus à la hauteur des attentes et de l'exécution de leurs compétences réglementaires, telles que l'identification des terrains à bâtir, la collecte et le traitement des déchets, la maîtrise de la fiscalité (où les rebelles font la loi, par exemple, etc.). Les différents ensembles constitutifs de la ville, sont en effet, inégalement affectés par la crise, et ce selon leur positionnement géographique, et en fonction de leur profil social, de leur fonction, soit au total en fonction de leur histoire spécifique qui renvoie à leur mode de composition.

Les modes de composition permettent de distinguer des ensembles résultant de l'action des pouvoirs publics, qui les mènent de bout en bout, d'autres qui sont le produit d'interventions d'acteurs composites guidés par la réglementation urbanistique en vigueur, et d'autres enfin, produits de l'inobservance des procédures et standards régissant tant la construction que l'organisation de l'espace.

Je propose d'analyser l'expérience ivoirienne de retour à des politiques urbaines post-crisis. Outre les contours des politiques, l'analyse portera sur les acteurs en présence, les modes d'intervention, et les normes produites et/ou revendiquées, dans la perspective d'une gestion maîtrisée des villes. La production foncière et immobilière, base de la recomposition des espaces, sera significativement convoquée, comme analyseur des politiques en question.

L'analyse s'appuiera sur Abidjan, la métropole économique de la Côte d'Ivoire, ville de près de six millions d'habitants. Le cas du *quartier des 220 logements* dans la commune d'Adjamé sera traité ici.

« Adjamé 220 logements », quartier de la commune d'Adjamé, résulte des premiers programmes immobiliers de la Côte d'Ivoire postcoloniale. Il forme un ensemble d'immeubles totalisant 220 appartements, destinés essentiellement aux employés de l'Etat, et aux salariés des organismes para publics et du secteur privé. Les logements sont dotés de toutes les commodités, dans un lotissement dont le niveau d'équipement et d'aménagement symbolise le projet moderniste de l'Etat. La commune jouxte celle du Plateau, le siège du pouvoir d'Etat (avec les ministères), la concentration des institutions financières et autres organismes nationaux et internationaux. En position centrale, Adjamé est l'une des deux « places » du commerce dans la capitale. Elle est la localisation des principales gares routières reliant Abidjan aux autres régions du pays et aux pays voisins...

Si elle perdit certains éléments de sa centralité au profit des villes « émergées » en périphérie (notamment Abobo, puis Yopougon), qui devinrent plus hospitalières dans l'accueil des néo migrants (Yapi-Diahou, 1981 et 2000), la crise économique et militaro politique la repositionna dans ses fonctions du passé en même temps qu'elle renforça ses fonctions économiques autour du commerce. Cette évolution est plus saisissante aux « 220 logements » : la population est en recomposition, le bâti connaît des modifications architecturales et fonctionnelles contrastées, avec des acteurs eux-mêmes en recomposition...

Mots clés : crise, acteurs, Abidjan, Côte d'Ivoire, activités, population.

Eléments de bibliographie

Antoine Ph., et al, (1987) : *Abidjan « côté cour »* pour comprendre la question de l'habitat, Paris, Karthala-Orstom, 275 p

Auregan X., 2014 : *Géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire : la puissance chinoise à l'école ivoirienne et africaine ; thèse de doctorat en géopolitique*, Université de Paris 8, 550 p

Bernus E. (1962) : Note sur l'agglomération d'Abidjan et sa population. In *Bull. IFAN*, T. XXXI, sér. B, n°1-2, pp. 54-85.

Haeringer Ph. (1969): Structures foncières et création urbaine à Abidjan. *Cahiers d'Etudes Africaines*, Vol. IX, n° 34, pp. 220-270.

Kassi I. (2007) : *Régulation des Transports populaires et recomposition du territoire urbain à Abidjan*, Thèse de Doctorat, Université de Bordeaux 3, 310p.

Koffi B. E. (2003) : Adjamé et Treichville : des communes à risques. *Revue de Géographie de Saint-Louis*, n°3 octobre pp 27-43

----- (2002) : *Urbanisation et Aménagement d'une commune : le cas de la commune d'Adjamé*, Thèse de Doctorat, Université de Cocody-Abidjan, 339 p

Yapi-Diahou A (2000) : *Baraques et pouvoirs dans l'agglomération abidjanaise*, l'Harmattan, Paris, 456 p.

Yapi-Diahou A (1981) : *Etude de l'urbanisation de la périphérie d'Abidjan. L'urbanisation de Yopougon*. Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle, Université de Toulouse-le-Mirail, 322 p.

LA RAVINE BOIS-DE-CHÊNE : ENVIRONNEMENT ET HABITAT VULNÉRABLES, QUELLE DURABILITÉ ?

Bezunesh Tamru

Professeure des Universités (Université Paris8/UMR LADYSS)

Résumé

Port-au-Prince, comme de nombreuses villes en développement, connaît une croissance urbaine forte quoique plus marquée par des événements liés à l'histoire politique du pays ou à des épisodes catastrophiques naturels. Les ravines, traditionnellement utilisées comme décharges dans les quartiers défavorisés ou comme espaces verts de loisirs dans les zones résidentielles, étaient restées à l'écart de ces expansions. Leurs fortes pentes, la proximité des rivières souvent pérennes et connaissant des crues dangereuses, constituaient autant de raisons justifiant la méfiance des citoyens à leur égard. Mais l'attrait de la capitale s'est accru appuyé par une politique nationale de plus en plus centralisatrice. La croissance de la ville s'opère alors par étalement mais aussi par densification du tissu urbain existant. Ce processus classique s'est réalisé selon un schéma de différenciations socio-spatiales et de fortes tensions foncières. Les plus démunis n'ont d'autres choix que de s'installer sur les terrains les moins recherchés, soit du fait de leur situation loin du centre, soit du fait de leurs sites (fortes pentes ou proches des fonds de talwegs). Ces derniers sont théoriquement considérés comme non constructibles selon plusieurs lois et arrêtés. Mais des périodes d'instabilités politiques, ou de phénomènes catastrophiques, cyclones ou séisme, conduisent à des appropriations « informelles » ou à des occupations temporaires de ces espaces vulnérables. Des récits de vie de « primo » occupants du secteur de Bourdon décrivent leur arrivée grâce à des achats auprès d'intermédiaires vendant pour le compte d'ex-dignitaires du régime déchu des Duvalier. Après le séisme de 2010, des zones proches du secteur de Canapé Vert ont été occupées comme logements temporaires pour les sinistrés. Une image tenace s'attache à l'habitat situé sur des sites fragiles (pentes ou fonds des talwegs) : des bidonvilles abritant des populations précaires. Si cette représentation n'est pas totalement fautive, nos différentes enquêtes révèlent des réalités plus nuancées. En effet, ces zones ont tendance à se densifier mais aussi à se différencier socialement par l'accueil de populations solvables en quête d'un foncier accessible en centre-ville.

Cette contribution veut mettre en évidence les caractéristiques physiques du bassin versant de la ravine Bois-de-chêne afin de montrer les modes privilégiés de son occupation. Dans cet ensemble vulnérable et peu propice à l'installation humaine, l'habitat tend pourtant à une pérennisation voire à une intégration au sein du tissu urbain. Cette évolution nous amène à interroger la durabilité de ce véritable « sous-système urbain ».

Mots clés : habitat-vulnérabilité-durabilité-appropriation-foncier-Port au Prince-Bois de Chêne.

Aks 2 - Fè lavil « arebò »

Kalite swen nan anviwònman frajil: evalyasyon varyasyon nan sèvis jeneral swen yo ofri nan etablisman sante nan vil kinan rejyon metwopolitèn Pòtoprens (Ayiti)

Hugo Pilkington

Rezime

Nou souvan neglije evalyasyon kalite swen yo ofri nan etablisman sante nan peyi ki ap fè efò pou devlope yo oubyen ki pa genyen anpil resous. Nan kontèks sa yo, an jeneral, yo mete aksan sou yon fòm kouvèti sante jeneral oswa « inivèsèl », pou ale nan sans objektif devlopman dirab Nasyonzi tabli yo. Nou jwenn tou yon mank rechèch sou kalite òf swen yo, sitou paske manke done ki disponib nan etablisman sante nan peyi ki sou wout devlopman yo. Sitiyasyon sa a regretab paske done yo montre move kalite òf sa a se yon faktè ki limite nan kalite sante moun yo menm nan kèk kontèks jewografik kote yo pa rive touche kouvèti inivèsèl la. Kèk rechèch rann « dekalaj ant kouvèti a ak rezilta nan domèn lasante » responsab mank nan kalite swen sa a, omwen pou sa ki konsène sante anvan ak apre nesans timoun. Genyen yon lòt nesesite pou abòde pwoblèm sa yo nan anviwònman ki vin “frajil” apre konfli oswa apre katastwòf natirèl, kote yo dwe rekonstwi kalite swen yo avèk yon kouvèti ki kapab touche tout popilasyon an.

Objektif prezantasyon sa a se devlope yon seri dispozisyon pou yon bon kalite kouvèti sante yo kapab aplike nan yon anviwònman frajil nan vil la, pandan n ap konpare yo avèk lòt paramèt ki adapte pou sa. Mwen ap prezante aspè metodolojik yo ak rezilta yo sèlman. Konsa, mwen ap pale de nesesite pou pran dispozisyon pou bon kalite swen ki adapte a anviwònman frajil ki baze sou metodolojisèvis Òganizasyon mondyal lasante ak sou done ak metòd pou mezire varyasyon kalite swen etablisman lasante yo ofri nan diferan zòn nan anviwònman yon vil ki frajil, nan rejyon metwopolitèn Pòtoprens (Ayiti). Nou genyen pou nou pale sou lòt pèspektiv ankò.

Pòs-kriz, epi apre ? Rezistans ak chanjman nan konstriksyon kay pou moun retenan arebò Meksiko apre twomatis 1985 lan

Jean-François VALETTE

Rezime

Plis pase 30 lane apre terib tranblemanntè septanm 1985 ki te frape nanm Meksiko a, tras li sou popilasyon an, sou vil la, sou espas sosyal la rete toujou vivan e sa fasilite konpreyansyon jewografi vil la.

Premyèman, gwo dansite metwopòl la demake li de peyizaj vil la ki plis orizontal : nan yon sans, sa se rezilta twomatis tranblemanntè a ki te fè anpil dega sou moun ak nan domèn politik, patikilyèman pou sa ki konsène konstriksyon vètikal, sa vle di ki wo anpil. Efondreman

yon gran pati nan sant-vil la gen konsekans sou politik lavil la epi ralanti konstriksyon gwo batiman (kay) wo yo.

Dezyèmman, pou sa ki konsène pèpleman lavil la, menm jan an nan tout vil ki antre nan yon pwosesis metwopolizasyon, depasman soti nan yon kay ale nan yon lòt andedan vil, globalman ki plis laji deyò sant tradisyonèl vil la, se prensipal motè ogmantasyon ak rekonfigirasyon teritwa lavil yo, nan sant-vil tankou arebò yo. Kriz la akselere rediksyon popilasyon sant-vil la ak pèpleman arebò yo. Malgre ralantisman ogmantasyon popilasyon an (ki pa tèlman ogmante), lajisman vil la rapousuiv : kantite lojman yo ogmante pi vit pase popilasyon an. Manm si ogmantasyon popilasyon ralanti, li kontinye ap layite kò li nan zòn arebò vil la.

Menm si se yon veritab twomatis pou popilasyon an ak otorite nasyonal ak lokal yo, kriz 1985 lan pa kapab esplike poukont li pil kantite politik ibanistik yo mete an plas sou kesyon lojman, yon pa. Yon lòt pa, li pa ka esplike poukont nonplis doub mouvman dekonsantrasyon-konsantrasyon nan vil la. Lè nou konsidere li antre nan yon seri dinamik estriktirèl ki pi pwofon, nan ki sans kriz tranblemanntè 1985 lan patisipe nan espikasyon pwodiksyon lojman nan Meksiko an 2017? Kòman nou kapab atikile diferan reyalyte ak enterè espas ak tan ki se rezilta yon pwosesis « long » ak aktyalite kriz la ki pèmèt nou konprann yon pati nan pwosesis sa a?

Api sou lojman yo pèmèt nou abòde plas dominan espas nou kapab kalifye « popilè » yo avèk doub optik : sou yon peryòd long nan epi sou peryòd pòskriz la. Tradisyonèlman, yo planifye pwodiksyon lojman pou yon « pi gran kantite moun » sou de (2) fòm : lojman sosyal moun kapab jwenn gras ak kredi imobilye pou yon pati, epi sa yo rele « koloni popilè » ki pa chita sou okenn reglemantasyon legal pou pi fò moun nan popilasyon an. De (2) kalite lojman sa yo fè nou konprann difikilte epi atikilasyon reyalyte yo ki makònen avèk de (2) gwo pwoblèm pou lavil la :

- Yon kote, Leta adopte yon seri politik regilasyon byen-fonsye vil la nan zòn kote yo fè konstriksyon ilegal yo, politik sa yo fè pwomosyon pou konstriksyon lojman legal ; Leta, abitan yo yo-menm, avèk lòt aktè prive ki nan pwodiksyon an, asire jesyon povrete a epi jwenn tè ak yon kay nan vil pou kategori popilè yo.
- Yon lòt kote, jesyon rezèv byen-fonsye nan zòn arebò vil yo, atravè yon kad politikojiridik ki konsène espas sa yo, nan yon kontèks presyon san rete sou tè yo poko konstwi yo, avèk mwayen pou finans pwodiksyon nan vil la - san bliye fè labank prete moun lajan pi fasil, ajoute sou privatizasyon piti-piti rezèv byen-fonsye Leta te konn pwoteje nan kad byen li anvan privatizasyon an.

Nan yon kontèks ki ap evolye kote tranblemanntè a fè yo rekonsidere relasyon ant sant ak arebò yo, nou dwe analize kòman dènye ogmantasyon an antre nan espas lojman nan zòn arebò yo epi kòman kad ibanistik la rekonstwi dapre reyalyte estriktirèl ki vini avèk kriz 1985 lan.

Apati analiz mas bibliyografi ofisyèl ak syantifik sou efè kriz la, yon pa, yon lòt pa, yon travay teren yo reyalize an 2009 ak 2015, ki te mobilize antretyen ak obsèvasyon dirèk bò kote kèk aktè sou pwodiksyon imobilye nan sant-vil la ak sou kote sant-vil la, yon pa (konsiltan sektè piblik ak prive) epi, yon lòt pa, bò kote abitan ki enplike nan konstriksyon ak vandè

nan kèk katye popilè arebò vil la, nou ap chèche konprann pi byen lojik, rezistans ak chanjman nan pwodiksyon rezidansyèl nan arebò metwopòl la, ant mitan manman dinamik ki menm pou tout vil kit yo nan nò, kit yo nan sid, ak dinamik kriz tranblemanntè a pwovoke.

Dabò, i) n ap analize kontèks kriz la : èske nou ka konprann tranblemanntè 1985 lan kòm eleman deklanchè oswa kòm akseleratè dinamik pèpleman nan kad dekonsantrasyon metwopòl la? Ansuit, ii) andedan espas arebò vil la, n ap chèche konprann pi byen wòl Leta apre 1985 nan jesyon li ou pa nan fasilite moun nan kategori popilè yo jwenn lojman, yon pa, oubyen jesyon li ou pa nan rezèv byen-fonsye, ant lese-grennen, negosyasyon, akonpayman ak fasilite ibanizasyon nan arebò lavil la, yon lòt pa. Anfen, iii) defi yo rankontre kounye a nan lajisman vil la, kit li legal kit li pa legal, pèmèt yo entewoje diferan politik « reyaksyon sou reyaksyon fas a 1985 » otorite yo mennen nan nivo tout metwopòl la, ant rann lajisman vil la dirab nan yon kontèks gwo presyon fonsye nan arebò vil la avèk enpozisyon sou masifikasyon zòn santral yo.

Dlo nan Kanaran : ki fòm patisipasyon pou yon jesyon demokratik byen pou tout moun sa a ?

Yollette Jérôme, Evens Emmanuel et Pascal Saffache

Rezime

An Ayiti, mete dlo pou konsome adispozisyon popilasyon an se responsablite Direksyon nasyonal dlo pou moun bwè ak lapwòptay (DINEPA an fransè). Direksyon sa a kapab chwazi pami plizyè metòd jesyon ki enskri nan lwa òganik li, selon enstitisyon li dwe negosye avèk li a (si li lavil oswa andeyò). Nan rejyon metwopolitèn Pòtoprens lan ki gen bidonvilizasyon san kontwòl avèk yon gwo demann dlo kòm mak fabrik, sitwayen yo sanble pa gen okenn posiblite pou enfluyans epi kontwole demokratikman kantite, kalite resous dlo a avèk chwa pou yo devlope rezo.

Tranblemanntè 12 janvye 2010 la favorize yon lajisman vil metwopòl sa a kote yo kreye yon seri nouvo katye frajil : sa ki pi enpòtan an rele Kanaran. Gwo bidonvil sa a gen sis (6) katye ak plis pase 200 000 moun ki ap viv ladan yo. Se otorite piblik Ayiti yo ki kreye li avèk èd kominote entènasyonal la. DINEPA ki pa prezan ladan ak gwo nesesite pou popilasyon jwenn dlo fasilite yon pakèt aktè prive oswa imanite ofri byen presye sa a nan Kanaran. Objektif atik sa a se etidye mekanis ki dwe ede nou mete yon seri ògàn patisipatif nan Kanaran, ki va pèmèt sitwayen yo pran desizyon yon jan pou jere dlo a tankou yon byen pou tout moun.

AXE 3

MOTEURS ET FORMES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Approvisionnement en eau à Carrefour-Feuilles : entre informalité et violence urbaine

Anie Bras¹, Neptune Prince¹, Osnick Joseph² et David Telcy³

¹Université Quisqueya, Centre de Recherche et d'Appui aux Politiques Urbaines, 218 Avenue Jean Paul II, Haut de Turgeau, Port-au-Prince, Haïti

²Université Quisqueya, Laboratoire de Qualité de l'Eau et de l'Environnement, 218 Avenue Jean Paul II, Haut de Turgeau, Port-au-Prince, Haïti

³Centre National de l'Information Géo-Spatiale (CNIGS), Impasse Baron # 13 bis, Turgeau Port-au-Prince, Haïti

Résumé

Cette recherche sert de base à une analyse du contexte social économique et environnemental entourant l'accès à l'eau et l'assainissement des habitants de Carrefour-Feuilles. Pour la mener à bien, hormis l'étude de la bibliographie existante, la démarche méthodologique adoptée a été fondée sur des entretiens exploratoires, une enquête de terrain conduite au moyen d'un questionnaire administré à un échantillon de 285 chefs de ménage. Les résultats montrent que plus de 60% des chefs de ménage résidant à Carrefour-feuilles, en majorité des femmes, exercent une activité dans l'informel. Le service public peine à fournir le service, 23.2% des ménages seulement affirment y avoir recours exclusivement. En d'autres termes plus de 75% des ménages ont un pied dans l'informel en ce qui a trait à l'approvisionnement en eau. Cette forte tendance vers l'offre de service informel n'est pas sans conséquence, outre le manque à gagner pour le secteur public, l'accent a été mis sur le niveau élevé et l'instabilité des prix, incertitude quant la qualité de l'eau fournie, l'exposition de la population à certaines maladies d'origines hydriques et enfin les actes de violences urbaines.

1. Introduction

Dans l'histoire des pays industrialisés, la fourniture des services de base (eau, assainissement, déchets, énergie, transport, santé et éducation...) s'est progressivement imposée comme une des tâches auxquelles devaient répondre les pouvoirs publics [1]. La généralisation de ces services essentiels est devenue un des moteurs de la construction des États modernes, et une source de légitimité du pouvoir politique. D'ailleurs, les Objectif du Développement durable ont fait de la fourniture de ces services un engagement collectif international.

Cependant dans les Pays en Développement, comme Haïti, la fourniture des services de base est réalisée dans un contexte de forte croissance démographique juxtaposée à des conditions de pauvreté socio-économique et urbanistique alarmantes. Moins de 50% de la population

a accès à l'eau potable et l'assainissement, soit l'un des taux moyens d'accès les plus bas de l'Amérique Latine et de la Caraïbe. En effet, loin de s'améliorer, l'accès à des systèmes d'assainissement décroît d'année en année en termes relatifs passant de 19% en 1990 à environ 10% en 2008 pour le milieu rural, et de 44% à 24% pour le milieu urbain pour la même période³³. Après le séisme du 12 janvier 2010, les infrastructures d'eau et d'assainissement, déjà très insuffisantes, se sont retrouvées détruites ou souvent non fonctionnelles, amplifiant du coup les défis dans ce sous-secteur et de façon beaucoup plus accrue dans les quartiers précaires et fortement urbanisés. A Carrefour-Feuilles, par exemple, vaste regroupement de quartiers de la commune de Port-au-Prince dont la population dépasse les 200.000 habitants, le service public peine à alimenter la population en eau et assainissement. Cette situation qui se traduit par une distribution inégale des services publics – lorsqu'ils existent –, des taux de couverture très faible au regard des besoins [2] a ainsi amené la population à trouver d'autres sources d'approvisionnement, notamment auprès d'une offre informelle souvent caractérisée par des comportements anormaux allant de l'incivilité aux violences urbaines. Notons que les « violences urbaines » sont un phénomène très fréquent dans les sociétés modernes [3].

On peut alors se demander : Dans quelle mesure l'offre de service informel permet de compenser le déficit du secteur public à Carrefour Feuilles ? En quoi l'eau peut-elle être considérée comme un facteur de cohésion sociale ou de violence urbaine ? Cette recherche vise à réaliser une analyse non exhaustive du contexte social économique et environnemental entourant l'accès à l'eau et l'assainissement des habitants de Carrefour-Feuilles.

2. Méthodologie

Hormis l'analyse de la bibliographie existante, ce travail de recherche est fondé sur des entretiens exploratoires avec les acteurs, une enquête de terrain conduite à l'aide d'un questionnaire [5] lequel a été administré à un échantillon d'environ 285 chefs de ménages. Le terrain d'étude étant à la fois grand et hétérogène, il a été divisé en trois blocs.

3. Résultats et discussions

3.1. Caractéristiques socioéconomiques et urbanistiques de la zone de Carrefour-feuilles

Carrefour-Feuilles, zone fortement urbanisée et populaire de la Capitale d'Haïti, est située en périphérie de Port-au-Prince, du côté sud, au pied du Morne l'Hôpital. Elle est très vaste, elle s'étale sur trois sections communales de la Commune de Port-au-Prince : la 6^{ème} Turgeau, la 7^{ème} Morne l'Hôpital et la 8^{ème} Martissant. Le quartier s'étend depuis le Morne-à-Tuf, au pied du Morne l'Hôpital, et est limité au nord par le quartier de Bas Peu-de-Chose. Il existe plusieurs propositions de délimitation du quartier dont la plus répandue, celle du Ministère des Travaux Publics, Transports, Communications et de l'Énergie (MTPTCE) (BMPAD, 2012). Dans le cadre de ce travail de recherche, est pris également en compte les quartiers ou sous-quartiers avoisinant Descayettes, Fort-Mercredi, etc. À la fin des années 1980, Carrefour-Feuilles a commencé à connaître une extension spatiale sur les fortes pentes du Morne

³³ (Voir : <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Metadata.aspx>)

l'Hôpital qui s'est accélérée durant les années 1990 jusqu'à la situation actuelle, avec une accélération particulière du phénomène suite au séisme du 12 janvier 2010.

Les données collectées dans le cadre de ce travail montrent que plus de 60% des chefs de ménage résidant à Carrefour-feuilles sont des « actifs-occupés », c'est-à-dire, en âge de travailler et exerçant une activité en majeure partie dans l'informel. Ils sont en majorité des femmes (52%), dont la moyenne d'âge est de 44 ans. La taille moyenne des ménages est de 5 personnes dont plus de 90% sont des locataires.

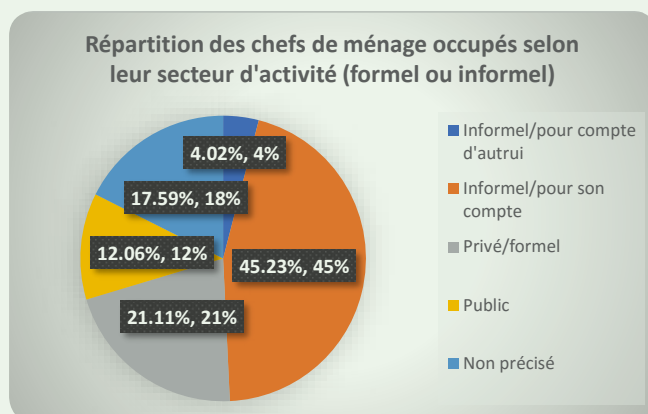


Figure 1: Secteur d'activité des chefs de ménage actifs-occupés

3.2. L'approvisionnement en eau à Carrefour-feuilles ou le marché de l'informel

Globalement, les données recueillies permettent de mettre le doigt sur le caractère insuffisant de l'offre formelle par rapport à la demande de la population. Le déficit est donc comblé par l'offre informelle de service, notamment par les particuliers qui revendent l'eau par seau (bokit ou par drum).



Figure 2: conduites visibles sectionnées (secteur public) : File d'attente devant un kiosque

En effet, 51% des ménages interrogés ont accès à l'offre de service public direct, c'est-à-dire un branchement privé ou indirect qui renvoie à l'utilisation des kiosques. Notons tout de même que 39% des habitants disposent d'un branchement privé. D'un autre côté, bon nombre de ceux qui ont accès au service public formel, surtout en saison sèche, font eux aussi appel au système informel, notamment par le biais des marchands ambulants. Ainsi, lorsque l'offre formelle connaît régulièrement des variations dans la fréquence de distribution, cela introduit une incertitude au sujet du temps qu'il faudra attendre pour avoir accès au service ; dans un tel cas tout besoin urgent devient automatiquement une demande à satisfaire par l'offre de service informel. Ce déficit du secteur public se traduit notamment par le fait que les kiosques d'eau, déjà insuffisants, sont la plupart du temps dysfonctionnels (cf. Figure 2).

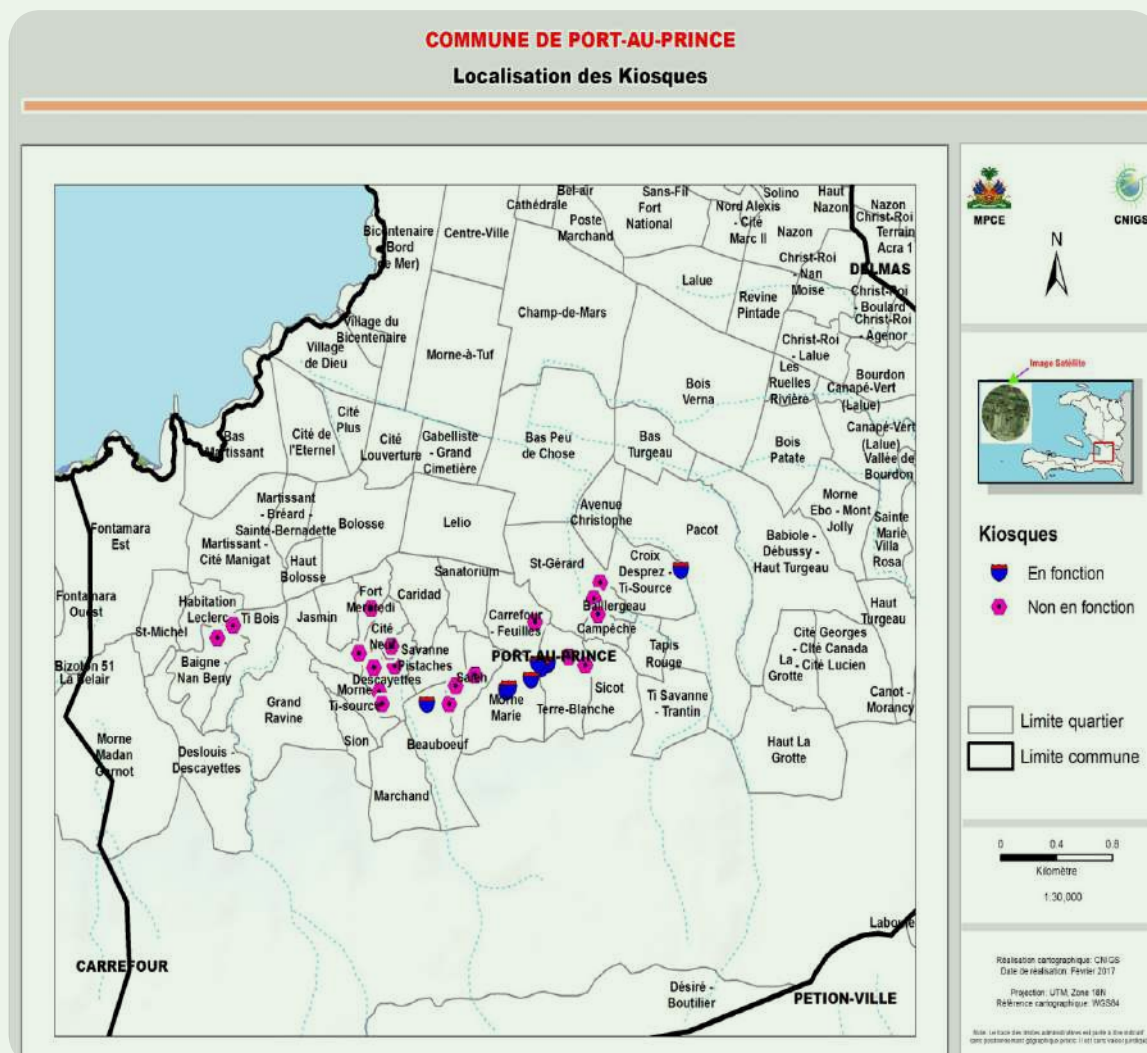


Figure 3: Localisation des kiosques à Carrefour-feuille et dans les localités avoisinantes

23.2% des ménages interrogés disent avoir recours exclusivement au service public. Il s'agit habituellement de propriétaires disposant d'un réservoir. Ainsi, près de 75% des ménages ont un pied dans l'informel. Cette situation introduit la question du manque à gagner enregistré au niveau des recettes du secteur public en charge de la gestion de l'eau dans la cité, du fait de la faiblesse des investissements publics dans le domaine de l'eau.

Le secteur informel se présente sous plusieurs formes, allant de l'achat de seau d'eau chez des particuliers, dans la rue, ou directement dans des camions transportant des drums. Soulignons le fait que pour les ménages qui résident dans les lieux d'accès très difficiles, (hauteur de carrefour-feuille) l'offre de service informel reste la seule option. Cette forte tendance vers l'offre de service informel n'est toutefois pas sans conséquence, outre le manque à gagner pour le secteur public, il convient de mettre l'accent sur le niveau élevé et l'instabilité des prix, incertitude quant la qualité de l'eau fournie, par conséquent l'exposition de la population à certaines maladies d'origines hydriques et enfin les actes de violences urbaines.

3.3. Le coût de l'eau

Les résultats des entretiens et de l'enquête par questionnaire ont montré que les ménages achètent en moyenne 121.8 litres d'eau par jour et le cout de l'approvisionnement en eau peut représenter entre 15 à 20% du panier de la ménagère. Le prix moyen par seau de 18.9 litres particulièrement en période d'étiage peut varier entre 10 à 38 gourdes dans le secteur informel. Il est important de remarquer que dans un rayon de 50 mètres, 56.57% des ménages trouvent un particulier où ils peuvent acheter de l'eau. En ce sens, l'offre informelle n'est pas plus accessible financièrement à 'tous', mais la demande rencontrant cette offre vient d'un *choix entre pouvoir d'achat et distance* c'est-à-dire d'un choix guidé par le besoin à satisfaire et son délai qui conduit un ménage à prioriser une consommation présente à coût plus élevé que d'attendre une consommation future à un coût moindre.

3.4. Eau à Carrefour-Feuille : facteur de violence urbaine

Face à la nécessité de satisfaire leurs besoins en eau, des habitants à Carrefour-Feuilles affichent plusieurs comportements anormaux. Les témoignages sont divers et révélateurs de plusieurs facteurs desquels émanent les violences urbaines. En témoignent les entretiens exploratoires de certains habitants de la zone où ils évoquent un épisode de violence faite sur la population par un groupe armé qui se requièrent comme étant les gérants d'une source d'approvisionnement d'eau dans la zone.

Par ailleurs, les irrégularités enregistrées en lien avec la disponibilité de l'eau au niveau des kiosques créent souvent des situations de panique donnant lieu à des échauffourées entre riverains. Ces scènes de violences se caractérisent souvent par des injures, voie de fait, coup et blessures à la tête sous l'effet des tirs d'objets de toute sorte, voire l'exhibition d'armes à feu. L'eau devient dans ce contexte une marchandise au plus offrant, et loin d'être un élément de cohésion sociale devient selon toute vraisemblance un facteur de violence urbaine.

3.5. La question de la qualité de l'eau : entre prises clandestines et environnement insalubre

Dans le domaine de l'assainissement, plus précisément, en matière d'évacuation des déchets solides, 82% des chefs de ménages interrogés déversent leurs déchets dans « un lieu quelconque » (ravine, terrains vagues, voie publique...). Ce qui traduit que l'offre de service de collecte des déchets solides, qu'elle soit formelle ou informelle, est quasi-inexistante.

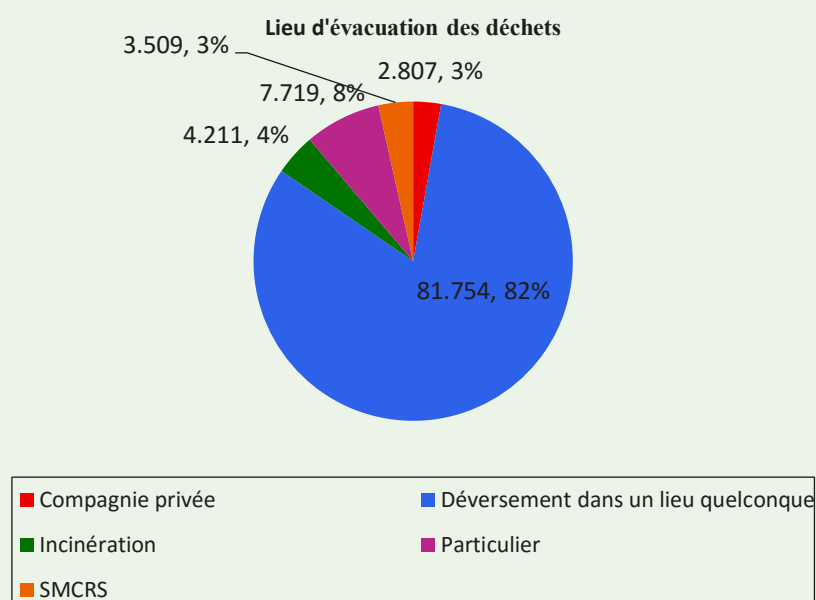


Figure 4: Lieu d'évacuation des déchets

Des animaux domestiques en élevage libre, expression de la rencontre du mode de vie citadin avec les pratiques du monde rural, se nourrissent et prolifèrent au gré de la persistance des tas d'immondices dans l'environnement immédiat des zones de captages. Lors des épisodes pluvieux, le lessivage des ordures ménagères, des déjections humaines et animales ne constitue pas uniquement une source potentielle de contamination des eaux de ruissellement, mais aussi des eaux souterraines et *du réseau de distribution d'eau potable*. La population dans ce contexte court un réel danger sur le plan sanitaire car, le réseau de *distribution d'eau subit des actes de vandalismes, avec des conduites visibles sectionnées*.

Conclusion

A la lumière des données collectées, il ressort que les besoins en eau de la population de Carrefour- Feuilles sont satisfaits grâce à la complémentarité ou la superposition des deux offres de service, l'étatique mais aussi et surtout l'informel. On note ainsi que moins de 35% de la population vivant à Carrefour-Feuilles sont abonnés au service formel de distribution d'eau (secteur public). Ce résultat porte à questionner les pertes en termes de recettes pour l'administration publique mais aussi sur la qualité de l'eau distribuée versus les maladies d'origines hydriques dans cette portion du territoire, puisque la proportion du marché qui échappe au contrôle de l'Etat représente environ 70%, d'autant plus que l'existence de cette situation est liée à un contexte de forte carence en matière de service d'assainissement. Par ailleurs, se pose la question de la gouvernance du secteur de l'eau dans la zone, car d'après les observations, il semblerait que l'eau à Carrefour-Feuilles tend à devenir un facteur de violence urbaine entre deux catégories de consommateurs, les plus forts qui, de fait, deviennent des gérants du bien public au détriment des plus vulnérables.

Références bibliographiques

[1] Barbier C, Giraud P.N, Ruet J., Zérah M.H 2007. L'accès aux services essentiels dans les pays en développement au cœur des politiques urbaines. Institut du développement durable et des relations internationales N° 04/2007, Entreprises et Biens Publics.

[2]. Bras, A., Kern, A. L., Lucien, G. E., & Emmanuel, E. (2016). Poor Neighbourhood and Natural Disaster: The Environmental Situation of the Cité l'Eternel in Port-au-Prince, Haiti. In *Learning from the Slums for the Development of Emerging Cities* (pp. 81-91). Springer International Publishing.

[3]DUPREZ (D.) et Laurent Mucchielli, « Des discours de la “violence” a l'analyse des désordres urbains » in *Déviance et Société*, vol. 24, no. 4, Les désordres urbains : regards sociologiques, pp. 327-330.

[4] OUELLET G.,Méthodes quantitatives en Sciences humaines, Ed. Les Griff. D'Arg., Québec, 1989,308 p.

DE L'INFORMALITÉ À LA GESTION ALTERNATIVE D'UNE VILLE SOUTENABLE : LE CAS DE CANAAN.

Anne-Laurence Verret, Anie Bras, Evens Emmanuel

*Université Quisqueya, Centre de Recherche et d'Appui aux Politiques Urbaines, 218,
Avenue Jean Paul II, Haut de Turgeau, Port-au-Prince, Haïti*

Résumé

La gestion de la ville obéit classiquement à une logique d'administration publique. Elle s'avère un exercice complexe, la ville étant le produit d'une multiplicité d'acteurs aux intérêts divergents. Dans les pays du *Sud économique* confrontés à une croissance urbaine galopante, la gestion de l'espace citadin représente un défi considérable pour les politiques urbaines qui ont montré leurs limites dans divers pays. Haïti présente un développement urbain non encadré par les autorités publiques, de caractère informel et désorganisé. Le séisme de 2010 a clairement révélé cette faiblesse étatique en termes de gestion et aménagement urbains. En 2010 en effet, le laisser-faire de l'Etat donna naissance à Canaan, aujourd'hui vaste bidonville de plus de 200 000 habitants livrés à eux-mêmes. Ce désengagement étatique incita la population à se structurer en associations pour gérer l'organisation spatiale et les besoins des habitants en termes de services urbains. A travers l'étude du cas de Canaan, cet article a pour objectif de montrer comment une communauté organise son cadre de vie dans un contexte de défaillance étatique, de questionner les mécanismes classiques de gestion urbaine et de voir les possibilités d'associer une approche alternative de gestion à la démarche de développement « soutenable » de la ville.

Introduction

La gestion de la ville obéit classiquement à une logique d'administration publique. Elle s'avère un exercice d'autant plus complexe que la ville est, d'une part, le produit d'une multiplicité d'acteurs aux intérêts divergents et, d'autre part, le sujet d'inéluctables mutations socioculturelles, économiques et spatiales. Les politiques des gouvernements, à l'échelle

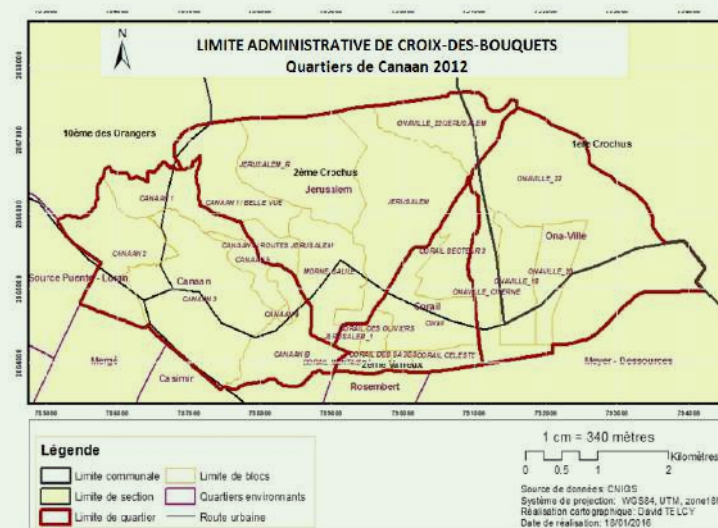
étatique ou municipale, ont montré leurs limites face à la complexité du phénomène urbain. Dans les villes Sud qui sont, de surcroît, confrontées à la pression d'une croissance urbaine galopante, au chômage et la pauvreté, la gestion urbaine représente un défi encore plus considérable pour les politiques urbaines qui se sont révélées inefficaces dans nombre de pays. La Région Métropolitaine de Port-au-Prince fait nettement montre d'un développement de son territoire non encadré par les pouvoirs publics en dépit des mesures légales prévues. Si le séisme de 2010 a mis en exergue la faiblesse des autorités publiques en termes de gestion, planification et aménagement urbains, il a grandement contribué à renforcer le caractère largement informel et désorganisé du développement de la ville. Le laisser-faire de l'Etat haïtien dans cette situation de post-catastrophe donna naissance au quartier de Canaan, aujourd'hui vaste bidonville de plus de 27 km² et de 200 000 habitants livrés à leur compte. Mais que faire lorsque la passivité de l'autorité étatique prend des proportions de démission nationale? Quelle alternative de gestion reste-t-il face à la défaillance de l'Etat? La réponse de la population de Canaan fut de se structurer en organisations communautaires de base dont la mission consiste à veiller à l'organisation de l'espace et aux besoins des habitants en termes de services urbains essentiels. Cette *autoprise en charge* d'une communauté de la gestion de son cadre de vie, aussi informelle soit-elle, renvoie à des notions de démocratie participative, de citoyenneté active. Cet article, à travers l'étude du cas de Canaan, a pour objectif de montrer comment une communauté organise son milieu de vie dans un contexte de défaillance étatique, de questionner les mécanismes classiques de gestion urbaine (et d'urbanisme) et d'examiner in fine les possibilités d'intégrer une gestion alternative *bottom-up* dans la recherche d'un développement plus « soutenable » de la ville.

Matériel et méthodes

Présentation du site d'étude

Situé au nord-est de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince, Canaan est un quartier de la commune de Croix-des-Bouquets qui elle même revêt une importance stratégique en reliant la capitale au nord du pays et à la République dominicaine.

En 1971, la vaste étendue désertique qu'était Canaan fit l'objet d'une première déclaration d'utilité publique à des fins touristiques. En effet, un plan directeur de tourisme du Bureau d'Aménagement Touristique de l'Ouest était en cours d'exécution avant le séisme. Par ailleurs, un certain nombre de projets privés d'envergure étaient également considérés dans le cadre du Plan Directeur du Pôle Nord de Développement Urbain.



Carte HT 1 - Limite administrative, quartier de Canaan 2012. Base de données SILQ 2012

Suite au séisme, une seconde déclaration d'utilité publique via l'arrêté du 22 mars 2010 retint la zone de Canaan « à des fins de relocalisation des victimes du séisme du 12 janvier 2010 ³⁴ ». S'en suivit, en peu de temps, une fulgurante transformation de l'espace: la création d'une nouvelle « ville » de 27 km², 200 000 habitants (victimes du séisme et migrants de divers horizons) et plus de 10 millions de dollars américains d'investissement (ONU-Habitat, 2015).



Carte HT 2 - Vue aérienne, quartier de Canaan, 2014

³⁴ Le Moniteur (2010). Arrêté déclarant d'utilité publique les propriétés s'étendant de l'angle de la Rivière Bretelle à la Route nationale numéro 1 en passant par Bon Repos et Corail-Cesselesse formant un polygone avec la zone communément appelée Concombre, article 1, 22 mars, p. 3.

Méthodes

De nature exploratoire, cette étude s'est basée sur une approche principalement qualitative. La collecte de données a notamment fait l'objet de l'application de trois méthodes: l'observation, les entretiens semidirectifs et l'analyse documentaire (arrêtés, lois, actes, études, rapports). Deux autres méthodes sont toutefois venues compléter les données, à savoir: une enquête par questionnaire permettant de mieux appréhender la composition sociodémographique de Canaan, et un travail de photo-interprétation d'images aériennes permettant d'apprécier l'évolution spatiale de la zone.

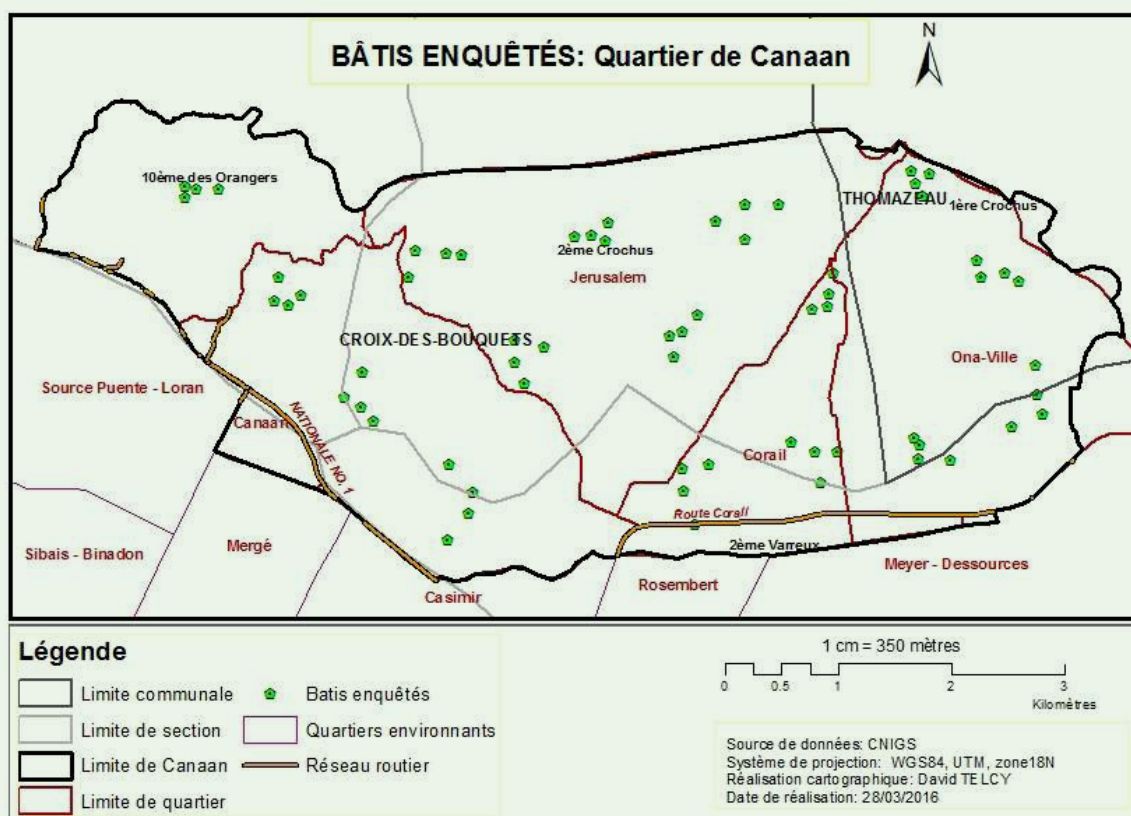
Méthode d'échantillonnage

La méthode aléatoire simple a été utilisée pour réaliser l'enquête par questionnaire. A travers les quatre principaux blocs formant Canaan (Corail, ONA-ville, Jérusalem, Canaan) et la zone d'extension Orangers, 62 bâtis-type ont été numérisés, sélectionnés et répartis. Quant aux entretiens semi-directifs, six participants y ont pris part.

Résultats et discussions

Les enquêtes et entretiens ont révélé que les habitants de Canaan n'ont pas tardé à lancer des initiatives d'autogestion de leur cadre de vie, une fois que la nature permanente de leur installation fut définie. En effet, le désengagement de l'Etat face à leur établissement et leurs conditions de vie dans cette zone non urbanisée et non préparée à les recevoir, poussa ces nouveaux occupants à vite se prendre en main. Des **organisations communautaires de base (OCB)** se sont formées au fur et à mesure, pour enfin recouvrir l'étendue du territoire de Canaan. Chaque bloc et sous-bloc du quartier regroupent divers OCB, groupes et cellules travaillant à la recherche de solutions aux problèmes confrontés par la population (recherche d'aide, d'assistance, de financement, etc.). Au cœur de leurs préoccupations et projets: l'accès à l'eau (potable) et à l'électricité, l'assainissement, la réfection des logements et des rues, la protection environnementale, le reboisement, la gestion des conflits... Parmi la centaine d'OCB recensées, les suivantes peuvent être citées: « CDSRC : Comité de Développement des Citoyens Stables pour la Reconstruction de Canaan ; COSC : Coordination des organisations pour la sauvegarde de Canaan ; OCDC : organisations des Citoyens pour le Développement de Canaan³⁵ ».

³⁵ Noël, R. (2012). Reconstruction et environnement dans la région métropolitaine : Cas de Canaan ou la naissance d'un quartier ex-nihilo, Port-au-Prince, Group URD, [en ligne], <http://www.urd.org/IMG/pdf/ReconstructionetEnvironnement_Rapport_Canaan_Nov2012.pdf> (consulté le 20 juillet 2016), p. 11.



Carte HT 3 - Bâtis enquêtés à Canaan

2012 vit la création d'une plateforme dénommée « Centre de Ressources Communautaires » (CRC) et rassemblant les diverses OCB dans le but de renforcer la communication entre elles et d'assurer une meilleure cohérence de leurs projets. Faisant figure d'autorité auprès de la population, le CRC sert, par ailleurs, de médiateur entre la communauté et les structures (inter)nationales susceptibles d'intervenir à Canaan, tout en jouant le rôle de défenseur des intérêts de la population.

D'autres acteurs font également figure d'autorité: les leaders communautaires issus de chaque bloc. Bien que soient incertains les rapports et la hiérarchie existant entre les OCB et les leaders communautaires, ces derniers détiennent un contrôle incontestable de l'organisation de l'espace. Ils décident, entre autres, de la délimitation et la vente des parcelles, en assurant la gestion des conflits susceptibles de surgir avec l'acquisition des terres.

Ces initiatives d'organisations communautaires renvoient au concept de *community planning* qui soutient la prise en charge de soi des habitants pour une planification *from the bottom up* de leur ville. Une population s'autogérant, instigatrice de projets de services et d'aménagement, en quête de solutions et de financement, des habitants « planifiant » leur ville *from the bottom-up*, la communauté de Canaan fait bien montre d'autant de comportements de citoyens actifs, acteurs et créateurs de leur cadre de vie. ***Il est intéressant de voir comment une situation de catastrophe a pu faire naître des comportements citoyens qui sont tout aussi importants et performants en situation de non crise.*** Avec l'urbanisme et la gestion classiques, la ville produite est gérée selon une approche *top-down* où les autorités publiques décident suivant « leur » conception de l'intérêt collectif. Or, comme il a été dit supra, l'Etat semble défaillant aussi bien en situation de crise qu'en celle de non crise.

De toute façon, d'aucuns s'accordent pour affirmer que les membres d'une collectivité sont les mieux placés pour connaître leurs besoins. Et pour reprendre les propos d'Alexander C., « peu importe le talent des architectes et des urbanistes [...], un composé organique ne peut être obtenu que par l'action d'une collectivité où chacun contribue à façonner les secteurs de l'environnement qu'il connaît le mieux³⁶ ».

Cependant, la citoyenneté active ou la participation citoyenne suppose l'implication des autorités publiques dans la production et la gestion de la ville. Il s'agit d'une logique de « coproduction » de l'espace en tablant sur les compétences et les capacités de tout un chacun afin d'aboutir à un cadre de vie idéal à l'épanouissement des habitants. Or, le processus de construction du quartier de Canaan ne connut aucun accompagnement, aucune régulation des autorités concernées, laissant ce territoire avec un statut administratif incertain. Par ailleurs, malgré les efforts de la communauté, Canaan est loin d'avoir réussi une organisation spatiale optimale en matière de trame viaire, d'usage diversifié du sol, d'espace public, de densité adéquate et de connectivité ; autant de caractéristiques contribuant à rendre plus « soutenable » une ville.

Ce n'est que récemment en 2015 que l'État haïtien, assisté de partenaires internationaux, s'est lancé dans un projet de développement communautaire et urbain de Canaan dont la démarche est axée sur un urbanisme participatif ou *community planning* passant par une citoyenneté active. Bien qu'apparemment accueillie de manière positive par la population, cette dynamique de « cofabrication » de l'espace, idéale il est vrai, est venue tardivement et n'est donc pas sans complexités et embûches.

Conclusion

L'étude du cas de Canaan, créé et organisé de manière informelle par la population dans une situation de crise et en l'absence de l'Etat, a révélé une forte volonté citoyenne. Si elle a fait ressortir ce besoin des habitants de se prendre en charge, cette étude a également relevé ce besoin crucial de participer à la fabrication de leur ville qu'Alexander C. (1976) qualifie de besoin humain fondamental. L'étude de Canaan aura enfin montré qu'en dépit des avantages de la participation citoyenne, de la citoyenneté active, de la gestion *bottom-up*, ces dernières présentent d'importantes limites dans des contextes de désengagement total des pouvoirs étatiques.

³⁶ Alexander, C. (1976). Une expérience d'urbanisme démocratique : L'Université d'Orégon, Paris, Éditions du Seuil, p. 45.

Bibliographie

ONU-HABITAT (2015). *Canaan urban planning charrette*. Port-au-Prince, ONU-Habitat.

RONCAYOLO, M. (1997). *La ville et ses territoires*, 2^e éd., Paris, Folio Essais – Gallimard.

VERRET, A.-L., TELCY, D., BRAS, A., EMMANUEL, E. (2016). *De la citoyenneté active vers le développement de la ville durable: Le cas de Canaan*. Haïti Perspectives [en ligne], vol. 3, n° 3, pp 25-30.

WEILL, M. (1997). *L'urbanisme*, Toulouse, Éditions Milan.

5.ZET LAOUI-LÉGER, J. (2013). Urbanisme participatif, [en ligne], <<http://www.participation-et-democratie.fr/en/dico/urbanisme-participatif>> (consulté le 5 août 2016).

LE VOLET TRANSPORT DANS LA CRISE URBANISTIQUE ENDÉMIQUE HAÏTIENNE

*Les taxis-motos de l'aire métropolitaine de port-au-prince entre amélioration de
la mobilité et menace de la désorganisation territoriale*

Carline Joseph Duval

Université Quisqueya, Centre de Recherche et d'Appui aux Politiques Urbaines, 218, Avenue Jean Paul II, Haut de Turgeau, Port-au-Prince, Haïti

Résumé

Dans les grandes villes d'Haïti et principalement dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (AMP), les taxis-motos répondent aux besoins créés par la croissance démographique, l'étalement urbain, le chômage qui sévit et surtout une offre de transport déficitaire par rapport à la demande. La situation s'est aggravée car le séisme de 2010 est apparu dans un contexte de crise généralisée décapitalisant la classe moyenne. Cette agglomération est confrontée par la suite non seulement à l'émergence de nouveaux quartiers mais aussi à l'absence de pôles intermédiaires. Face au besoin de service, la population est incitée à s'adapter au maillage territorial non organisé qui résulte de stratégies individuelles. Ainsi, l'activité des taxis-motos vient résoudre, certes, les problèmes de mobilité urbaine et de l'emploi informel mais devint du jour au lendemain, une menace quant à la désorganisation du territoire.

Mots clés : Taxis- motos, informalité urbaine, transport, Port-au-Prince post- catastrophe

Introduction

L'émergence des taxis-motos au cours de ces dernières années dans l'AMP relève d'une problématique de l'informalité urbaine naissant de l'accord entre les créateurs d'emploi et les demandeurs d'un service. Or, en Haïti, le transport est géré essentiellement par les petits

opérateurs privés et relève de l'économie populaire. C'est pourquoi, les taxis-motos se développent en liaison parfaite avec le chômage des jeunes et particulièrement sa capacité d'être un moyen de transport facile et expéditif capable de vaincre l'urbanisation anarchique et la congestion des artères de cette agglomération.

L'objet de la problématique du phénomène des taxis-motos de l'AMP naît d'une série d'interrogations sur l'ampleur de cette activité et les causes de l'envahissement du territoire par les stations de motocyclettes notamment à la suite de la catastrophe du 12 janvier 2010. Une des hypothèses avancées est que la dynamique territoriale est induite par la mobilité. Elle conduit à la mise en œuvre sélective de l'offre de déplacement par rapport à la demande de la mobilité (Wiel, 1999 :194). Ces le cas de plusieurs pays de l'Afrique, de l'Asie, et de certaines villes des USA et de l'Europe où le service des taxis-motos est offert.

La compréhension de la demande en service de taxis-motos, participe d'une réflexion sur la mobilité urbaine qui elle, ne relève pas uniquement de la crise du transport urbain mais indirectement de la crise sociale endémique haïtienne. Si jadis, la mobilité était réduite au transport, aujourd'hui elle est façonnée par les modes de vies et les pratiques spatiales plus diversifiées. Par suite du manque d'infrastructure routière lié à l'anarchie urbanistique, le temps pour parvenir à un lieu est devenu plus important que la distance kilométrique. Aussi l'offre traditionnel de transport s'est modifiée en fonction de la vitesse c'est à dire par le moyen de transport qui permet d'aller plus loin en moins de temps³⁷.

L'analyse intersectorielle et la logique territoriale dans les pays en développement montrent que le secteur informel de transport absorbe une partie de l'économie informelle (78.8% de la production générée par le système de transport alors que les motos-taxis absorbent 4%). À noter que le secteur informel de transport est géré essentiellement par les petits opérateurs privés qui créent leurs propres activités avec leurs taxis de six places, leurs tap-tap, mini-bus et bus de 15 à 80 places (IHSI, 2007 :15). La 2^{ème} moitié des années 90 est surtout marquée par l'émergence des deux roues comme nouveau mode de transport public. Le tremblement de terre de 2010 a provoqué des déplacements de populations et a amplifié l'expansion de l'agglomérations. En 2014, 147 000 personnes déplacées se trouvaient dans 271 camps³⁸. De nouveaux quartiers ont été créés au nord-est, à l'ouest et au sud des communes respectives de Croix des Bouquets, Gressier et Pétion-Ville. Cette situation implique à la fois les besoins de service en absence de pôles intermédiaires et des stratégies de survie face aux facteurs de décapitalisation auxquels la société est exposée et qui sont liées au contexte de crise économique et socio-politique de ces dernières années. Comme l'informalité urbaine est ancrée dans la réalité vécue (Chouiki, 2013 : 14), cette stratégie au risque post-catastrophe a accéléré le développement de cette offre nouvelle dans le secteur transport qui allie le secteur informel à l'économie informel. D'autres éléments peuvent aussi expliquer la sédimentation du phénomène des taxis motos : le manque de service de proximité, le niveau de congestion de la Capitale aux heures de pointes, les zones enclavées et non desservies par les modes traditionnels de transports, l'absence de moyens de transport en commun (TC) le soir et sans oublier la facilité de l'achat d'une motocyclette par les familles les plus mo-

³⁷ San.nom. La mobilité urbaine : Un nouveau cadre conceptuel. 6 pages. En ligne, Disponible sur: ville-en-mouvement-pag-esperso-orange.fr

³⁸ Sherwood Angela, Bradley Megan, Rossi Lorenza, Gitau Rosalia, Mellicker Bradley. 2014. Appuyer des solutions au déplacement urbain suite à une catastrophe naturelle: analyser les expériences à Port-au-Prince, Haïti. En ligne. Disponible sur: http://www.haiti.org/wp-content/uploads/2014/03/Supporting_Durable_Solutions_to_Displacement-Haiti_French.pdf

destes afin de créer leurs petites entreprises. Face à ces multiples entreprises individuelles et le fonctionnement des mototaximen, il convient d'examiner les principaux territoires des taxis-motos et le service offert. Dès lors, les questions posées sont les suivantes : Quelle est l'envergure des stations de motos ? A quelle distance se trouvent-elles par rapport aux résidences des citoyens ? Pourquoi le service des taxis-motos est si demandé ? Ce service offert est-il une activité économique susceptible de pallier au chômage des jeunes ? Notre hypothèse est que la prolifération des stations de motos est source d'externalités négatives en matière de transport quoique le service soit utile. Notre objectif est de montrer que les territoires des taxis-motos rendent compte de l'ampleur du phénomène dans l'AMP mais le tremblement de terre du 12 janvier a eu également des conséquences sur la localisation des stations de motocyclettes.

Méthodes

Les données d'une enquête tenue en avril et décembre 2015 auprès des étudiants de l'Université d'État d'Haïti, de l'Université Quisqueya et des chauffeurs de taxis-motos nous ont permis d'analyser l'impact de cette nouvelle activité sur le secteur informel de transport.

À l'étape I : La méthode d'échantillonnage proportionnelle à la taille a été retenue, soit 5% du total soit 370 étudiants.

À l'étape II : Pour la réalisation des entrevues avec les taximotomen, un échantillon de 458 points de stationnement des taxis-motos ont été sélectionnés puis géoréférencés dans 7 communes de l'AMP.

Résultats

Les données de nos enquêtes montrent que les différents lieux de résidence des étudiants reflètent la diversité des espaces et des pratiques de mobilité de la population de l'AMP après le séisme. La figure 1 montre clairement que le transport est dominé par le taxi-moto et concurrence le transport en commun. Quand on considère la commune de Carrefour, les résultats montrent que 32.31% des étudiants utilisent le taxi-moto contre 55.38% le transport en commun. Une légère baisse est observée pour la commune de Delmas avec 27.27% contre 45.45%. Les proportions demeurent élevées pour les communes de Pétion-Ville et de Tabarre, avec respectivement 35% et 30% pour les taxis-motos, contre 47.50% et 46.67% pour les TC. Dans la commune de Port-au-Prince, la capitale, les taxis-motos constituent le mode le plus prisé avec 31.68%. La voiture privée et le taxi-voiture sont peu utilisés par les étudiants dans toutes les communes tandis que la marche se pratique de moins en moins, mais demeure très présente dans la commune de Port-au-Prince où elle compte pour près de 30% des déplacements (Duval Joseph et Bussière, 2016 :12).

La figure 2 expose les différents motifs d'utilisation du taxi-moto et l'on peut constater que ce nouveau mode de transport apparaît comme le dépanneur par excellence en cas d'*empressement*. Cette situation représentait 40.40% des motifs évoqués, tandis que festivités, loisirs et visites constituent chacun 18.21% de ces motifs. Aller à l'église (7.28%) et à la campagne (6.9%) occupe une part à peu près égale. Les autres motifs, en ordre décroissant,

sont : réunions de groupe ou autres (3.97%), transport de poids (1.99%), unique moyen disponible dans les circonstances (1.99%) et, finalement, autres occasions (0.99%). Soulignons que, dans plus de 90% des cas, il existe au moins une station de taxi-moto dans la zone de résidence des étudiants interviewés (Figure 3).

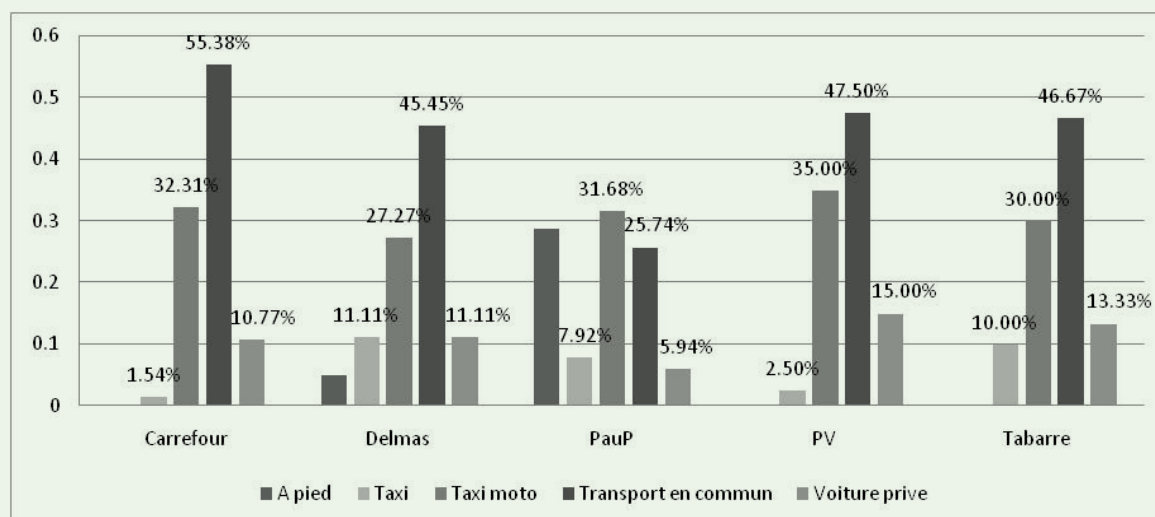


Figure1 : Moyen de transport pour venir à l'université suivant la commune de résidence (EEPTTM-AMP, avril 2015)

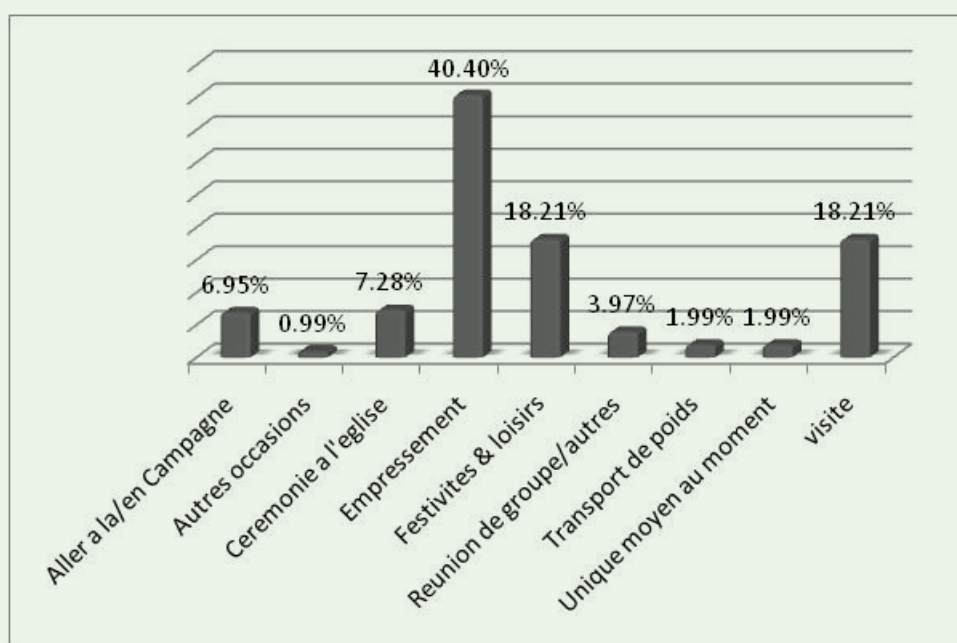


Figure 2 : Répartition des étudiants selon les occasions pour lesquelles les étudiants utilisent le service d'un taxi-moto(EEPTTM-AMP, avril 2015)

A l'aide des données collectées à la phase deux(2) de l'enquête, nous avons confectionné une carte, à partir de l'envergure des stations de motos et pour toute l'AMP. Il a été aussi démontré que le métier de *taximotoman* est exercé par des jeunes ; la création et la prolifération des stations de motocyclettes s'expliquent par des raisons économiques. En effet,

plus de 34% des motards appartiennent au groupe d'âge 25-30 ans, 26.4% sont du groupe 30-35ans. Moins de 3 % des motards ont un âge inférieur à 20 ans. Près de 80% des motards sont âgés de moins de 35 ans et constituent donc la catégorie de jeunes pratiquant le métier de motards. Aucun vieillard n'offre ce service sinon des cas isolés. La totalité des stations de motocyclettes ont été créée pour des raisons économiques.

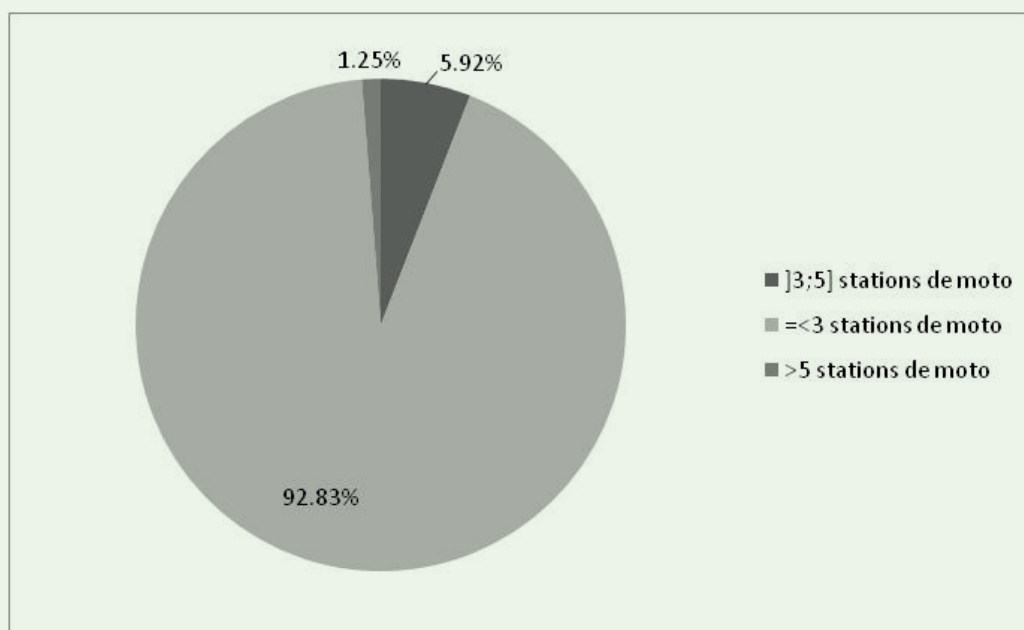
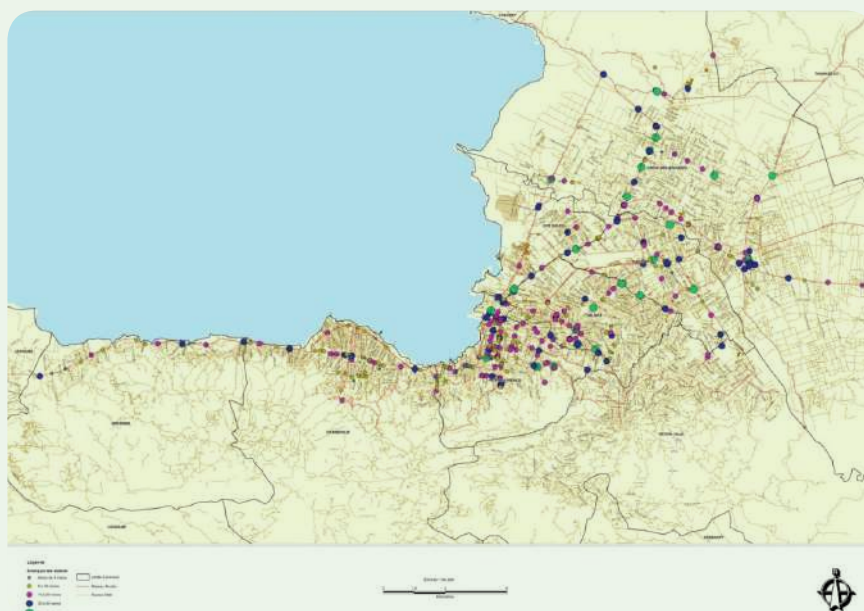


Figure 3 : Nombre de station dans la zone de résidence des étudiants (EEP-TTM-AMP, avril 2015)

La figure 4 confirme la localisation de ces stations présente aux divers points de stationnement et leur envergure dans l'AMP. Remarquons aussi que la commune de Port-au-Prince comporte les plus forts pourcentages de points de stationnement.

Il nous paraît pertinent que l'éparpillement des multiples points de stationnement et d'arrêt des motocyclettes est une réponse à l'étalement et l'extension de l'AMP post-séisme qui soulèvent des problèmes de gestion urbaine.



**Carte HT 1, Localisation des points de stationnement des taxis-motos dans l'AMP
(CNIGS, EPSMAMP, décembre 2015)**

Discussion et conclusion

Les résultats de cette recherche montrent que la période post-séisme a conduit au renforcement et à la prolifération des taxis-motos. Ce mode de transport et ses différents points de stationnement relève de l'informalité urbaine du fait d'un moyen de transport envahissant la ville et fonctionnant en absence de régulation. Les taximotomen fixent leurs propres normes, leur manque de professionnalisme a conduit à des accidents de tout ordre et l'éparpillement des stations déstructure davantage le territoire métropolitain. Nos enquêtes ont donné un nouvel éclairage sur les enjeux d'un manque de régulation d'un service utile, générateur d'emplois et source d'externalités négatives en matière de transport. La dimension géographique a été particulièrement prise en compte mais le phénomène des taxis-motos se présente comme une stratégie de survie utilisée face à une demande insatisfaite de transport. Cette activité relève largement de pratiques informelles pendant que l'État le rend formel en collectionnant des taxes.

Cette situation conforte une connexion entre le formel et l'informel qui est un aspect de la réalité haïtienne. Évidemment, les chauffeurs de motos sont contraints de se munir d'un permis de conduire, de payer la plaque d'immatriculation et la vignette d'assurance de leur véhicule leur permettant de circuler. Sans oublier qu'ils sont une activité économique rentable et source de revenu. Au sujet de leur émergence et leur prolifération, ils sont un moyen rapide pour les déplacements face à l'absence de pôles intermédiaires suite au séisme.

Une question demeure à la suite de cette recherche : quels sont les autres facteurs liés à l'émergence de ce mode de transport qui peuvent expliquer une plus forte désorganisation du système de transport ? Ce travail est aussi un appel à la régulation des taxis-motos afin de conserver les effets positifs de cette activité tout en atténuant ses impacts négatifs sur la qualité de vie urbaine.

Bibliographie

CHOUIKIMustapha.L'informalité n'est elle pas urbaine avant d'être économique ? Des illustrations d'une métropole sud : Casablanca. En ligne, disponible sur URL : http://www.erudite.univ-paris-est.fr/evenements/colloques-et-conferences/atm-2013-communications-full-papers/?eID=dam_fron-tend_push&docID=25414.

DUVAL Carline Joseph, BUSSIERE, Daniel Yves(2016). Dépannage informel et mobilité urbaine : le Cas des Taxis-motos de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince en 2015. 28 pages.

Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), Direction des statistiques économiques, Banque Interaméricaine de Développement(BID). Juillet 2007 *Enquête transport 2004-2005 résultats définitifs*, page 37.

LLOSA, Mario Vagas. La problématique de la moto-taxi dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Disponible sur : <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/138527/La-problematique-de-la-moto-taxi-dans-la-zone-metropolitaine-de-Port-au-Prince-1>.

MIGNOT, Dominique, ROSALES-MONTANO Silvia (2006). Vers un droit à la mobilité pour tous : inégalités, territoires et vie quotidiennes. Paris, 97 pages.

OLVERAS, Lourdes Dias, PLAT, Didier, POCHET, Pascal. La diffusion des motos-taxis dans l'Afrique urbaine au sud du Sahara. 17 pages. Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00175729/document>

Sans Nom. La mobilité urbaine : Un nouveau cadre conceptuel. 6 pages. En ligne, Disponible sur: ville-en-mouvement-pagesperso-orange.fr.

Sherwood Angela, Bradley Megan, Rossi Lorenza, GitauRosalia, Mellicker Bradley. 2014. Appuyer des solutions au déplacementurbain suite à une catastrophe naturelle: analyser les expériences à Port-au-Prince, Haïti. Enligne. Disponible sur: http://www.haiti.org/wp-content/uploads/2014/03/Supporting_Durable_Solutions_to_Displacement-Haiti_French.pdf.

WIEL, Marc (1999). Mobilité, système d'interactions sociales et dynamiques territoriales. In espace populations, société, 1999-2. Les mobilités spatiales. pp 187-194 : Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/articles/espos_07557809_1999_num_17_2_1884

N.B.

- **EEPTTM-AMP** : enquête auprès des étudiants sur les principaux territoires des taxis-motos de l'AMP.
- **EPSMAMP** : Enquête sur les points de stationnement des motos-taxis dans l'AMP.

DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE : QUELLES QUESTIONS AU-DELÀ DES GRANDS PRIN- CIPES ?

Jean-Claude Bolay

*Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne EPFL, Centre Coopération et Développement
CODEV, CM2 Station 10, Lausanne, Suisse*

Introduction : d'un concept à son application, quelles questions pour quelles transformations de la réalité urbaine

Au départ de nos préoccupations est la question du « développement durable », et de son application aux questions urbaines qui reconfigurent depuis plus d'un demi-siècle, sous des formes variables, les territoires habités des régions en développement de notre planète. Avec une interrogation simple à soulever et difficile à résoudre, comment se fait-il qu'un phénomène global et complexe comme l'urbanisation des pays en développement s'avère, dans les faits, aussi négligé, au point de devoir constater que la situation urbaine, dans l'ensemble des pays en développement, se détériore, tant sur le plan humain que sur le plan environnemental et infrastructurel ? Cette inquiétude se traduit par une mise en perspective du concept de développement durable urbain, puis par un examen des questions posées par les grandes stratégies internationales de développement censées et leur application locale censée en matérialiser les intentions.

Développement et durabilité urbaine

Une première définition s'impose donc du « développement durable ». La Commission sur l'Environnement et le Développement, mandatée à la fin des années 80 par les Nations Unies pour préparer le Sommet de la Terre en 1992 (World Commission, 1987), a fixé ce qui deviendra « l'alphabet » de la durabilité en positionnant le développement sur deux axes :

- l'un temporel, en insistant sur le fait que le développement n'est durable « que s'il garantit que les besoins de la génération actuelle sont satisfaits sans porter préjudice aux facultés des générations futures de satisfaire leurs propres besoins ».

- le second, portant l'accent sur «la compatibilité à trouver entre les dimensions écologiques, sociales et économiques du développement».

Ces postulats laisseront, quel que soit l'avis que l'on émette à leur égard, un impact notoire sur le plan politique et deviendront la clé de voûte de nombreuses initiatives. Au niveau national et local, de nombreux Etats édifient normes, indicateurs, règlements et programmes d'action donnant corps à ces principes.

Trois éléments clés détermineront la durabilité de ce qu'Ignacy Sachs nommait dès les années 1970 l'éco-développement (1997) : équité sociale, préservation environnementale et responsabilité économique sont, tout à la fois, la voie à suivre et la garantie d'un progrès véritable sur le long terme. Équité sociale car des mécanismes de redistribution des richesses existantes entre individus d'une société sont facteur de justice mais aussi de productivité et d'inventivité, et ce dans tous les domaines. Préservation environnementale parce que les ressources naturelles sont, pour une grande partie d'entre elles, épuisables et dégradables et qu'il faut par conséquent en assurer un usage rationnel et optimal. Responsabilité économique dès lors que les seules lois du profit n'assurent pas la prise en charge des coûts directs et indirects de la production, qui se répercutent sur les usagers et aggravent les inégalités entre les « bénéficiaires du système » et ceux qui en paient le coût réel.

A ces trois sphères du développement durable, Sachs adjoint deux dimensions qui nous interpellent directement comme acteurs urbains. Il s'agit d'abord de l'organisation spatiale, qui tendra à mieux réguler la distribution des établissements humains et des activités économiques sur le territoire, de manière à combattre la concentration excessive d'individus et d'activités sur des espaces saturés et fragilisés au profit d'une décentralisation tirant un meilleur profit de l'aménagement du territoire, avec une moindre empreinte écologique sur les ressources disponibles. Il s'agit ensuite de la dimension culturelle par laquelle les changements envisagés prennent en compte les valeurs, l'évolution historique des communautés humaines impliquées, le contexte sociopolitique et les structures d'organisation sociale et culturelle, telles qu'elles prévalent dans les régions concernées. Le risque est grand aussi que le « développement durable » soit considéré comme « un luxe pour pays riches », au détriment des pays les plus pauvres, accentuant les inégalités entre les bénéficiaires d'un développement sophistiqué et onéreux, et les grandes masses des démunis ; élargissant ainsi le fossé existant entre espaces aménagés et territoires laissés à eux-mêmes.

Première critique de certains urbanistes, le développement durable est esquissé de manière « désincarnée », hors de l'espace et du temps. Or la division entre « riches et pauvres » se traduit le plus souvent, au Nord comme au Sud, par une fragmentation du territoire habité et une ségrégation contre laquelle le développement durable devrait représenter un véritable outil d'analyse et d'action (Theys, 2002). En réaction à cette montée en puissance médiatique du concept de développement durable Latouche critiquait dans les années 90 un « bricolage conceptuel », par lequel on souhaite poursuivre un développement promu par une croissance économique mondialisée, sans remise en question de ses fondements historiques d'exploitation sociale et géographique, tentant d'en gommer les conséquences sociales et l'impact environnemental (Latouche, 1993, 2006) Pour Sylvie Brunel (2004), le développement durable a, pour corollaire, une sacralisation de la nature aux dépens des activités humaines. Ces deux auteurs se rejoignent dans l'analyse d'une terminologie émanant de penseurs du Nord, globalisée par le biais des organisations internationales et, directement ou indirectement, imposée par les organismes de développement aux décideurs du Sud.

L'urbain n'est pas absent de ce montage conceptuel et opérationnel. Se référant au chapitre de l'Agenda 21 consacré aux établissements humains³⁹, deux types d'indicateurs sont proposés : les premiers afin de caractériser la force du mouvement en présence (avec principalement le taux de croissance démographique urbaine) et l'état du phénomène (en précisant le pourcentage des populations vivant dans des régions urbaines, la division entre établissements formels et informels, la superficie habitable par tête d'habitant, le coût du logement relatif au revenu). Traduits en début de ce siècle en Millenium Development Goals, ils se retrouvent posés depuis 2015 par les Nations Unies en Sustainable Development Goals, 17 objectifs dont l'un explicitement consacré à l'urbain⁴⁰. Toute une série de principes extrêmement louables, mais pas vraiment nouveaux est mise en exergue, nullement contraignants et purement normatifs : "Promoting sustainable human settlements development is the subject of Chapter 7 of Agenda 21, which calls for 1) providing adequate shelter for all; 2) improving human settlements management; 3) promoting sustainable land-use planning and management; 4) promoting the integrated provision of environmental infrastructure: water, sanitation, drainage and solid waste management; 5) promoting sustainable energy and transport systems in human settlements; 6) promoting human settlements planning and management in disaster-prone areas; 7) promoting sustainable construction industry activities; and 8) promoting human resource development and capacity-building for human settlements development".

Ce cadre international est un bon rappel des conduites à adopter. En 2000, les Nations Unies fixaient, chiffres à l'appui, des objectifs à atteindre pour 2015 et 2020. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, avec les SDG. Ces recommandations représentent-elles pour autant de véritables instruments de guidance urbaine, des outils d'aide à la décision tels que le voudraient leurs promoteurs internationaux ? La question reste ouverte, dès lors que l'application de ces recommandations dépend de ressources humaines et financières que peu de collectivités territoriales possèdent dans les pays du Sud. Ainsi que, et avant tout, d'une véritable volonté politique d'investir au profit de tout citoyen, quel que soit son statut, et dans tous les quartiers.

Ville durable, Utopie du 21 siècle?

Au plan mondial aujourd'hui, quelque 3,9 milliards d'individus sont des citoyens⁴¹ (United Nations, 2014). De ce total, 3,2 milliards de citoyens résident dans des pays en développement (UN-Habitat, 2016). D'après les prévisions des Nations Unies (UN-Habitat, 2003), ce chiffre devrait doubler dans les 30 ans à venir. Aujourd'hui, on estime qu'un milliard de ces citoyens, les plus pauvres, sont hébergés dans des taudis (Bolay et al, 2016). Et les faits sont là pour nous rappeler que des efforts énormes doivent encore être accomplis pour escompter qu'une urbanisation durable et inclusive devienne réalité (DFID, 2007) :

- un quart de la population mondiale urbaine, soit près d'un milliard d'individus, vit dans des bidonvilles ;
- 94% des habitants des bidonvilles vivent dans des pays en développement, et ce sont

³⁹ <http://www.un.org/french/events/rio92/agenda21/action7.htm>

⁴⁰ UNO Sustainable Development Indicators : <http://www.un.org/esa/sustdev/indis/english/worklist.htm>. <https://sustainabledevelopment.un.org/sdg11>

⁴¹ <http://donnees.banquemondiale.org/theme/developpement-urbain>

ces régions qui expérimentent le plus fort taux de croissance urbaine avec la moindre capacité pour y faire face ;

- La population vivant dans des bidonvilles est prévue d'augmenter jusqu'à 1,4 milliards d'individus d'ici à 2020, sachant que d'ici 2030, l'Afrique et l'Asie seront à leur tour majoritairement urbaines ;
- 72% de la population urbaine en Afrique vit dans des conditions d'habitat précaire ; dans les pays les plus pauvres du continent, ce pourcentage s'élève à 80% ;
- Les villes des pays en développement vont absorber 95% de la croissance urbaine mondiale au cours des deux prochaines décennies, et le total de la population urbaine mondiale atteindra 5 milliards en 2030 ;
- Actuellement 560 millions de citoyens n'ont pas accès à des installations sanitaires hygiéniques ;
- Il faut également s'interroger sur les approches et méthodes adoptées pour améliorer la situation des citoyens pauvres. Pour Satterthwaite (2005) il importe de donner priorité à l'action et promouvoir les voies alternatives qui existent aujourd'hui, en mobilisant véritablement et différemment les acteurs impliqués au niveau national et surtout local. Au lieu d'être vus comme « le problème », les pauvres devraient être considérés comme les membres actifs d'un partenariat luttant contre la pauvreté. Or leurs compétences et leurs capacités restent mal connues et donc rarement mises à profit. Les gouvernements locaux jouent également un rôle primordial dans toute stratégie visant à améliorer les conditions de vie urbaine. Ce sont eux qui vont, avec plus ou moins de force, fixer des politiques foncières et des règles d'attribution des terrains aux familles pauvres. Ce sont eux qui décideront entre l'éviction des bidonvilles ou leur réhabilitation. Ce sont eux encore qui associeront ou non les associations communautaires aux prises de décisions relatives à ces quartiers pauvres. Ce panorama ne serait pas complet si nous n'y joignons pas les ONG locales ou internationales qui ont également un rôle à faire valoir dans l'appui apporté à ces communautés et à leurs capacités à négocier avec les autorités urbaines. Ces marges de manœuvre, excellentes dans leur ouverture, ne sont pas exemptes de difficultés dans leur mise en pratique par des gouvernements locaux insuffisamment dotés en ressources matérielles et humaines, affrontant des intérêts d'acteurs économiques prépondérants, manquant souvent de réelle volonté politique, parfois gangrenés par la corruption.

Cela étant, le dialogue avec les partenaires publics et privés demeure cependant indispensable pour les habitants. D'objets de marchandage, ces derniers doivent devenir sujets de leur présent et de leur avenir. C'est particulièrement vrai dans les domaines-clés de la réhabilitation urbaine.

La régularisation foncière des bidonvilles est un bon exemple. Les terrains exposés à la pression marchande peuvent rapidement devenir la proie des investisseurs immobiliers. Il s'agit de contrecarrer cette tendance, souvent observable dans les centres urbains marchands, et favoriser le droit à la terre des occupants, en facilitant les procédures administratives et en réduisant le coût des démarches entreprises. La sécurité de la tenure du sol aura un effet très positif sur les investissements réalisés par les habitants pour améliorer leurs logements et les infrastructures de voisinage (Durand-Lasserve, Royston ; 2002). Comme chacun sait, les

pauvres construisent le plus souvent leurs logements progressivement au cours des années, et généralement hors de toute légalité. La qualité du bâti passe aussi par une adaptation des systèmes financiers qui, trop souvent, ne bénéficient pas aux personnes non salariées et non dotées de titres de propriété (Mitlin, 2001).

Des options existent, elles ont été expérimentées au niveau local ou régional, prenant en compte les besoins réels des populations les plus affectées, sans ignorance du contexte global dans lequel se meut l'économie mondiale (Environment & Urbanization, 2002). Comme énoncé par les chercheurs de l'IIED (Bartlett, Dodman, Hardoy, Satterthwaite, Tacoli, 2009), il est prouvé, prenant l'exemple de l'impact des changements climatiques sur la vie urbaine, que les pauvres sont plus particulièrement vulnérables, vivant dans les zones à haut risque environnemental. Si les mesures d'adaptation passent par des actions de planification urbaine prenant mieux en compte les intérêts des différents groupes sociaux, elles impliquent une collaboration concrète avec les habitants permettant de répondre de manière pragmatique à leurs demandes pour en faire des acteurs créateurs de la ville.

Environnement urbain: quel coût pour les usagers?

L'amélioration de l'environnement urbain est cruciale pour l'avenir des villes en développement. Qualité de vie citadine signifie à la fois préservation des ressources naturelles et du patrimoine bâti, mais également santé des individus, cohésion sociale et urbanité. A cette affirmation de principe se superposent deux questions prioritaires : quels sont les principes directeurs qui vont guider cette action urbaine ? Quels en sont les coûts et comment ceux-ci sont-ils pris en charge par la collectivité ?

Dans la plupart des villes en développement, les réponses offertes à ces interrogations varient entre deux positions : l'une, minimaliste, considère les faibles ressources financières des collectivités publiques, avec comme conséquences les plus usuelles, de ponctuelles améliorations des infrastructures existantes et le report des principales nuisances urbaines sur le plan régional⁴². L'alternative tend à privilégier un urbanisme exclusivement technologique, réplique de solutions validées dans les villes occidentales et reproduites telles quelles dans des contextes socio-économiques totalement distincts (Bolay, Kern, 2011). Souvent mis en place dans le cadre de projets de coopération internationale, ces aménagements urbains posent mal la question de leur appropriation par les autorités locales et les populations urbaines, et partant, de leur durabilité. La priorité des secteurs d'intervention, la maintenance des équipements tout comme la formation des personnels apparaissent secondaires, lorsqu'elles ne sont pas tout simplement évacuées, implicitement dépendantes de la pérennité des relations aux bailleurs de fonds internationaux (Bolay, 2015).

Inscrites dans de tels liens de dépendance financière et politique, ces transformations en faveur de l'environnement urbain font trop rarement cas du report de charge sur les usagers et des modalités de récupération des coûts. L'ampleur des problèmes n'apparaît que lorsque ces équipements et services sont remis aux collectivités locales. Se posent alors les véritables questions de gestion urbaine, d'entretien et d'amortissement des équipements. En effet, les solutions proposées, ainsi détachées de leur contexte, auront, à terme, des in-

⁴² Le traitement des matières contaminées, des déchets solides et des eaux usées demeure encore largement déficitaire. C'est ainsi qu'il apparaît que seules 15% des eaux sales seraient épurées en Amérique Latine (Winchester, 2005).

cidences directes sur l'organisation spatiale et sociale du territoire. Les budgets publics des pays les plus pauvres ne peuvent que très rarement intégrer de telles dépenses. Et les autorités favorisent la distribution des services et équipements collectifs aux quartiers « les mieux habités » ou reportent sans péréquation sociale leur coût directement sur les bénéficiaires. Ce qui signifie très directement une augmentation des dépenses inhérentes au «vivre en ville», qui se traduira la plupart du temps par de grandes disparités entre les citoyens ayant accès à des services rémunérés. D'autres usagers vont «se débrouiller» pour les obtenir, sans garantie ni de qualité ni de continuité. La désagrégation du territoire urbain se caractérise ainsi aujourd'hui par une accentuation des inégalités socio-économiques (Harrisson, Huchermeyer, Mayekiso; 2004).

C'est l'enjeu des initiatives présentes et futures. Reprendre les dimensions clés du concept de développement durable, l'appliquer à la ville et à ses habitants et comprendre si les innovations dans la mise en œuvre de nouveaux dispositifs prennent réellement en compte les préoccupations sociales et écologiques au centre de ce concept, de manière à surmonter les dynamiques économiques contemporaines, toujours plus déterritorialisées, mobiles, détachées des contingences politiques et locales, mais toujours déterminées, en dernière instance, par la rentabilité et la profitabilité des opérations menées à bien (Bolay, 2012).

Conclusion : L'urbain durable, une approche réaliste de la complexité

Le développement durable, 35 ans après le Sommet de Rio en 1992, est généralement adopté comme horizon des politiques publiques, tant au niveau international que sur les plans national et local.

Abritant plus de 50% de la population mondiale, et près de 80% des individus dans des continents aussi différents que l'Europe, l'Afrique, l'Asie ou l'Amérique latine, les agglomérations urbaines n'ont pas échappé à ce souci revendiqué de cohérence entre les dimensions environnementales, sociales et économiques du développement durable. Ce concept sert désormais de référence à « la condition urbaine à l'heure de la mondialisation », (Mongin, 2005).

Changements climatiques, dégradation environnementale, habitat précaire, services de base insuffisants, gestion hasardeuse des déchets, économie informelle, violence et insécurité, corruption, pauvreté ... sont autant de thématiques urbaines qui agitent les spécialistes et les décideurs sans que les mesures adoptées au cours des 30 dernières années et envisagées pour les 20 années à venir soient à la hauteur des enjeux, en particulier dans les pays les plus pauvres. Et cela reste un éternel sujet d'étonnement : une si fine compréhension des complexités du phénomène urbain et tant de timidité dans l'action entreprise !

Les connaissances sur la ville, sur l'urbain, dans son présent et son futur, se sont affinées, tant au plan scientifique et théorique que de manière très opérationnelle. La gouvernance urbaine a également progressé, mettant en « relation d'affaire » des partenaires de fait qui, trop longtemps, s'étaient prévalus de hiérarchies et de passe-droit. Des changements se sont progressivement imposés dans de très nombreuses villes, quelle qu'en soit la taille et le lieu : mise en application d'agendas 21, réhabilitation de centres historiques et revalorisation du patrimoine historique, extension des réseaux techniques, innovations dans les transports publics, meilleure prise en compte des demandes des populations locales, forums délibératifs.

Malgré la multiplication de ces actions urbaines, malgré l'organisation successive de grandes réunions thématiques⁴³ regroupant chercheurs, décideurs et bailleurs de fonds, malgré les discours encourageant des édiles politiques, les chiffres sont alarmants dès lors que l'on échappe au local, au spécifique, et que l'on porte un regard d'ensemble. Le nombre de citadins dans le monde augmente, et tout particulièrement dans les pays en développement, et parmi eux les pauvres ne cessent de croître, mal logés, mal protégés, mal rétribués, reproduisant le cycle vicieux de la précarité et des disparités socio-économiques.

Et cela s'explique, somme toute simplement. Confrontés au concept de développement durable, nous sommes face à nos propres contradictions entre : des décisions contraignantes ou incitatives en faveur de l'environnement et une répartition de la richesse plus équitable au profit des plus pauvres, face à une économie globalisée exigeant toujours plus de souplesse et moins de barrières en vue d'une rentabilité croissante.

Et les villes sont au milieu de ces contradictions à résoudre, à la fois comme réceptacles d'une population toujours plus nombreuse et toujours plus diverse, et également comme moteurs de la production, privée et publique, intellectuelle, financière et industrielle.

Une redéfinition des règles du jeu s'impose dans la pensée sur « l'urbain en développement » et dans la mise en œuvre des transformations requises, visant un aménagement territorial et sociétal répondant aux impératifs d'un développement durable respectueux de l'histoire, de la culture et de l'environnement propre au lieu.

⁴³ A l'instar de la IIIe conférence internationale sur l'Habitat tenue à Quito, Equateur, en octobre 2016 (<http://citiscopes.org/habitatIII/explainer/2016/09/what-habitat-iii>)

Bibliographie

Bartlett Sheridan, Dodman, David, HardoyJorgelina, Satterthwaite David, Tacoli, Cecilia (2009). Social aspects of climate change in urban areas in low – and middle income nations, contribution to the World Bank Fifth Urban Research Symposium, IIED and IIED-America Latina, (<http://www.urs2009.net/docs/papers/Satterthwaite.pdf>).

Bolay, Jean-Claude, Chenal, Jérôme, Pedrazzini, Yves, Cvetinovic, Marija (2016). *Learning from the slums: the habitat of the urban poor in the making of emerging cities*. Springer: Paris, Heidelberg, New York, Dordrecht, London.

Bolay, Jean-Claude (2015). Urban Planning in Africa : Which Alternative for Poor Cities ? The case of Koudougou in Burkina Faso. *Current Urban Studies*, vol. 3, num. 4, p. 413-431. doi:[10.4236/cus.2015.34033](https://doi.org/10.4236/cus.2015.34033)

Bolay, Jean-Claude(2012).What sustainable development for the cities of the South? Urban issues for a third millennium. *International Journal of Urban Sustainable Development*, Vol. 4 issue 1, 2012, pp 76-93. (<http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/19463138.2011.626170>)

Bolay, Jean-Claude, Kern Abigail (2011). Technology and urban issues: What type of development is appropriate for cities of the South? *Journal of Urban Technology*, 2011 Volume 18, issue 3, pp 25-43 (<http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/10630732.2011.615563>).

Brunel Sylvie (2004) *Le développement durable, Que sais-je ?* PUF, Paris.

DFID (2007), Urban poverty and slums dwellers, Policy Division Info series. Ref no: PD Info 048, DFID, London, (<http://www.dfid.gov.uk/Documents/publications/mdg-factsheets/slumdweller-factsheet.pdf>).

Durand-Lasserve Alain, Royston Lauren (2002). *Holding their ground : Secure land tenure for the urban poor in developing countries*, Earthscan, London.

Environment & Urbanization (2002). *Globalization and cities*, Volume 14, Number 1.

Harrison Philip, Huchzermeyer Marie, MayekisoMzwanele (2004). *Confronting Fragmentation: Housing and Urban Development in a Democratising Society*, Juta Academic, Landsdowne, South Africa.

Latouche Serge (1993). *La planète des naufragés. Essai sur l'après-développement*. La Découverte, Paris.

Latouche Serge (2006). *Le paris de la décroissance*, Fayard, Paris.

Mitlin Diana (2001).Strategies that works for the poor.Community savings and credit.Iin Rethinking aid to urban poverty reduction, *Environment and Urbanization Journal*, Vol. 13, Nr 1, April 2001. http://www.achr.net/savings_diana_1.htm

Mongin, Olivier (2005). *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, Seuil, Paris.

Sachs, Ignacy (2005). *L'écodéveloppement - Stratégies pour le XXI^e siècle*, Syros, Paris.

Satterthwaite, David (2005). The Scale of Urban Change Worldwide 1950–2000 and its Underpinnings, Human Settlements Discussion Paper, IIED, London.

Theys, Jacques (2002). L'approche territoriale du 'développement durable', condition d'une prise en compte de sa dimension sociale. *Revue Développement Durable & Territoire*.

UN-Habitat (2003). The challenge of slums. Global report on human settlements 2003, Earthscan, London.

UN-HABITAT (2016). Urbanization and Development: Emerging Futures. World Cities Report 2016. UN-Habitat, Nairobi.

United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2014). World Urbanization Prospects: The 2014 Revision, Highlights (ST/ESA/SER.A/352).

World Commission on Environment and Development (pres. Gro Harlem Brundtland) (1987). Our common future. Oxford University Press, Oxford.

KORHOGO, UNE VILLE D'EXCEPTION DANS LE DÉVELOPPEMENT URBAIN POST-CRISE EN CÔTE D'IVOIRE ?

Brou Emile KOFFI, Armand Josué DJAH, Yéboué Stéphane Koissy KOFFI, Yao Lambert KOUAME

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire).

Résumé

Korhogo, Capitale régionale du Nord ivoirien, a toujours bénéficié d'une attention particulière des pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre les disparités régionales, depuis l'indépendance du pays. Lors de la crise militaro-politique survenue le 19 septembre 2002, la rébellion armée en fait l'une de ses places fortes, en dehors de « sa capitale », Bouaké, et cela jusqu'en 2011. La capitale régionale a enregistré le départ massif des fonctionnaires et autres agents de l'Etat et du privé qui y étaient ; le Sud du pays, sous contrôle gouvernemental, étant leur destination. En dépit de cette situation, Korhogo est restée une ville protégée et bénéficiaire d'investissements ponctuels. Ces investissements vont se poursuivre intensément après la réunification du pays, avec différentes mesures prises par le gouvernement. Aujourd'hui, Korhogo connaît un dynamisme spatial, démographique et socioéconomique prodigieux. Comment expliquer cet état de fait, c'est-à-dire cette dynamique ? L'objet de cette contribution est d'interroger l'effet de la crise sur la croissance de la ville et les facteurs de celle-ci. L'approche méthodologique adoptée s'appuie sur une synthèse bibliographique complétée par des enquêtes de terrain. Les résultats montrent que le développement de cette ville est lié à la volonté du politique de réduire les disparités nord-sud évoqués comme une cause du conflit militaro-politique et à la création de l'université comme nouveau moteur du développement urbain. Sous contrôle de la rébellion armée, Korhogo n'a pas véritablement connu de destructions importantes des équipements publics, parapublics et privés, contrairement aux autres agglomérations à l'Ouest et au Centre du pays. Il y avait comme un service sécuritaire pour veiller sur les biens publics et privés. Mieux, d'importants investissements ont été réalisés notamment dans le domaine de l'hydraulique, de la voirie et de l'immobilier pour satisfaire la demande de la population de cette ville, qui est passée de 142 039 en 1998 à 226 158 selon le RGPH 2014.

Le raccordement de la ville au fleuve Bandama pour pallier le déficit d'eau potable dans la ville.

En 2008, la ville a été raccordée au fleuve Bandama situé à une trentaine de kilomètres sur l'axe Korhogo-Ferkessédougou. C'est un investissement global d'environ 4 milliards de francs CFA qui ont été mobilisés pour ce projet. Des équipements de pompage et de captage de l'eau du fleuve ont été installés pour le ravitaillement de la ville.

Des opérations de lotissement massives mais surtout informelles

Alors qu'en 2002, la ville de Korhogo s'étalait sur une superficie d'environ 3 300 ha, on est passé à une superficie urbanisée de 8 700 ha, soit un accroissement de 164% à la sortie de la crise. De vastes opérations de lotissement ont été initiées, sous le contrôle des autorités militaires, donnant naissance à de nouveaux quartiers ou intégrant certains villages dans les limites de la ville. Selon les services techniques de la mairie de Korhogo et de la direction régionale de la Construction, ce sont au total 22 opérations de lotissement qui ont été initiées de 2003 à 2011 pour l'extension de l'espace urbain d'une part et la régularisation de 7 villages dans le périmètre communal de Korhogo d'autre part.

D'importants investissements post-crises

La fin de la crise en 2011 a donné lieu à de nombreux projets urbains dans divers secteurs pour « redonner vie » aux agglomérations après une décennie sans investissements. Ainsi, des programmes et projets d'urgence ont été mis en place : le Projet d'Urgence d'Infrastructures Urbaines (PUIUR), le Programme de Reconstruction des Infrastructures dans les zones Centre-Nord-Ouest (REC-CNO), le projet de Renaissance des infrastructures de Côte d'Ivoire (PRICI), avec l'aide des bailleurs de fonds, notamment la banque mondiale. Ces interventions ont concerné cinq (5) secteurs sensibles : infrastructures routière urbaine et rurale, eau potable, assainissement urbain, éclairage public, réhabilitation d'infrastructures scolaires et sanitaires.

La création de l'université, pôle scientifique au nord de la Côte d'Ivoire

L'Unité Régionale d'Enseignement Supérieur (URES) à vocation agro-pastorale, rattachée à l'Université de Bouaké, est érigée en université autonome par décret n°2012-985 du 10 octobre 2012, portant organisation de l'Université Peleforo Gon Coulibaly.

Références bibliographiques

Assemblée nationale française (2017). Conclusion des travaux d'une mission d'information en Côte d'Ivoire. Rapport d'Information, Paris (France), Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale Française, République Française, p. 36.

Commission nationale dialogue, vérité et réconciliation (2014). Rapport Final, Abidjan (Côte d'Ivoire), CDVR, République de Côte d'Ivoire, p. 15.

Felloneau M. L. (1998). L'étudiant dans la ville. Territorialités étudiantes et symbolique urbaine, Paris ; Harmattan, coll. « Villes et entreprises », pp28-135.

Filâtre D. (1991) Villes moyennes et universités, les enjeux des antennes universitaires. *Espaces et Sociétés*, n°59, pp119-127

Hauhouot A. A. (2002). Développement, Aménagement, Régionalisation en Côte d'Ivoire. Abidjan, éd. EDUCI, 364 p.

INSTITUT D'HYGIENE (1966). Répertoire des localités de la Côte d'Ivoire et population. Abidjan (CI), éd. février 1966, pp. 01–53.

Institut National De La Statistique (2014), Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2014 : Résultats Globaux, Abidjan, Institut National de la Statistique (INS), Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement (MEMPD), 26 p.

Institut National De La Statistique. 2001. Analyse des résultats RGPH 1998, Tome 13, pp. 61.

Institut National De La Statistique. 2001. Répartition des ménages par commune et par type de logement RGPH 1998, 2 planches.

KOFFI Y. S. K. (2012). Etude géographique comparative de trois communes ivoiriennes : Bondoukou, Daloa, Taabo. Thèse unique de Doctorat, Abidjan, Université Félix Houphouët Boigny, IGT, pp. 37.

KONAN K. H., KRA K. J., KOFFI Y. S. K. (2017). La culture de la mangue à Sinématiali au nord de la Côte d'Ivoire: entre essor et sous-exportation. *LONNIYA*, Vol. 1, n°1, .pp. 197-218.

KRA K. J., KOFFI Y. S. K. et ALLA K. A. (2016). La ville de Korhogo a l'épreuve de l'approvisionnement en eau potable. *HUMANITAS*, éd. GRESHS, n°15, pp 129-149

Ministère d'Etat, Ministère Du Plan Et Du Développement (2015), Enquête sur le Niveau de Vie des Ménages (ENV) 2015, Abidjan, Institut National de la Statistique (INS) et Direction Générale du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté (DGPLP) , Ministère d'Etat, Ministère du plan et du Développement (MEMPD), p. 21.

Ministère Du Plan (1994), Côte d'Ivoire 2000. une réflexion prospective, Abidjan, Ministère du plan (MP), éd. NETER, pp. 102-103.

Programme De Développement Municipal (1999). L'économie locale de Korhogo et de sa zone d'influence, Abidjan, Programme de Développement Municipal (PDM), Primature de Côte d'Ivoire, éd. NETER, 291 p.

AKS 3 – MOTÈ AK FÒM DEVLOPMAN EKONOMIK

Pwovizyonman dlonan Kafou-Fèy: antenfòm aliteak vyolans nan vil la

Anie Bras, Neptune Prince, Osnick Josephet David Telcy

Rezime

Objektif rechèch sa a se analize kontèks sosyal, ekonomik ak anviwònman tal nan kesyon dlo ak lapwòtay ki gen rapò ak dlo ki adispozisyon abitan Kafou-Fèy. Pou nou byen fè travay la, esepite analiz bibliyografi ki egziste deja, nou fonde demach metodolojik nou an sou antretyen eksploratwa, yon ankèt sou teren avèk yon kesyonè nou te administre sou yon echantyon 285 responsab fwaye. Rezilta yo montre plis pase 60% responsab fwaye ki ap viv Kafou-Fèy yo, majorite nan yo se fanm, pratike yon aktivite enfòmèl. Sektè piblik la pa rive ba yo sèvis, sèlman 23% responsab fwaye deklare se sa yo fè sèlman. Sa vle di plis pase 75% nan fwaye yo ap egzèse yon aktivite enfòmèl nan sa ki konsène pwovizyonman dlo. Gwo tandans pou ofri sèvis enfòmèl sa a gen kèk konsekans: anplis se yon gwo mank pou sektè piblik la, nou konstate pri yo wo epi yo pa estab sou mache a, pa gen sètitud sou kalite dlo yo vann nan, gen posiblite pou popilasyon an trape maladi yo pran nan dlo ki pa trete, epi, anfen, sa fasilite vyolans nan lavi abitan vil la.

Soti nan enfòm alite pou alenan yon lòt fòm jesyon yon vil dirab : Ka Kanaran

Anne-Laurence Verret, Anie Bras, Evens Emmanuel

Rezime

Klasikman, jesyon yon vil respektè yon lojik administrasyon piblik. Se yon egzèsis ki konplèks paske lavil se kote yon pakèt aktè ki genyen yon pakèt enterè ki diferan, pafwa opoze. Nan pati sid la kote vil la kontinye layite kò li byen rapid, jesyon li tounen yon gwo defi politik lavil la epi sa montre limit politik sa yo nan anpil peyi. Ayiti ap devlope yon seri vil san ankadreman otorite piblik yo, sa bay espas sa yo yon karaktè enfòmèl epi dezòganize. Tranblemanntè 2010 la montre klèman feblès Leta nan kesyon jesyon ak amenajman espas vil yo. Lese-grennen Leta a fè yo kreye Kanaran ki tounen yon gwo bidonvil kote plis pase 200 000 moun ap viv san pèsoun pa voye je sou yo. Dezangajman Leta a fè abitan yo òganize tèt yo sou fòm asosyasyon pou yo ka jere espas la epi satisfè bezwen yo selon egzijans lavil la. Atik sa a ki fèt sou etid ka Kanaran bay tèt li objektif montre kòman yon kominote òganize kad lavi li nan yon kontèks kote Leta a fèb, li kesyone jan moun abitye jere espas lavil la epi chèche konprann posiblite pou asosye yon lòt apwòch nan domèn jesyon nan kad yon devlopman dirab vil la.

Taksi-moto nan zòn metwopolitèn Pòtoprens ant amelyorasyon depasman sitwayen yo ak menas pou yon dezòganizasyon teritoryal

Carline Joseph Duval

Rezime

Nan zòn metwopolitèn Pòtoprens lan, taksi-moto yopote repons pou yon bezwen ki se konsekans ogmantasyon popilasyon an, lajisman vil la, chomaj la epi sitou pa rapò ak kalite òf transpò piblik la ki pa reponn ak demann nan. Sitiyasyon an vin pi grav paske tranblemanntè 2010 la rive nan yon kontèks kriz jeneral ki dekapitalize klas mwayèn nan. Yo pral vin kreye yon seri nouvo katye nan aglomerasyon sa a, men tou, pa genyen lòt aktivite ki atiran ant sant-vil la ak nouvo katye arebò sa yo. Devan bezwen sèvis sa a, popilasyon an nan nesesite pou li adapte tèt li avèk rezo enfrastrikti pou depasman sou teritwa a ki pa òganize epi ki se rezilta yon seri estrateji endividyèl. Konsa, aktivite taksi-moto a vin rezoud pwoblèm depasman nan vil la avèk travay enfòmèl la, men, nan menm moman an, sa vin tounen yon menas pou dezòganizasyon teritwa a.

Devlopman dirab vil la:
Ki kesyon nou dwe pozeki kapab ale pi lwen pase gran prensip yo?

Jean-Claude Bolay

Entwodiksyon: soti nan yon konsèp rive nan aplikasyon li, ki kesyon pou ki transfòmasyon reyalitean enterè vil la

Nan kòmansman preyokipasyon nou, nou plase kesyon « devlopman dirab » la avèk aplikasyon li nan esperyans vil yo ki ap rekonfigire teritwa yo abite nan divès kwen planèt la depi plis pase yon demi syèk, sou anpil fòm. Nou pati sou yon kesyon senp, men ki difisil pou reponn : kòman yo fè neglije yon fenomèn global epi konplèks tankou ibanizasyon nan peyi ki ap chèche devlope yo, jiskaske nou rive konstate sitiyaasyon lavil la nan tout peyi sa yo ap deteryore, kit se sou plan enwiwòman, kit se sou plan enfrastrikti? Kesyon sa a se temwayaj yon enkyetid ki parèt nan refleksyon sou konsèp devlopman dirab nan vil la ak nan egzaminasyon kesyon yo poze sou gran estrateji entènasyonal fondamantal pou devlopman avèk aplikasyon lokal reyèl ki materyalize entansyon strateji sa yo vize.

Korhogo, yon vil apanan devlopman vil pòs-kriz nan peyi Kotdivwa?

Brou Emile Koffi, Armand Josué Djah, Yéboué Stéphane Koissy Koffi, Yao Lambert Kouamé

Rezime

Korhogo, kapital rejyonal nò Kotdivwa, te toujou benefisye yon atansyon espesyal bò kote pouvwa piblik yo nan kad lit yo ap mennen kont dezekilib ant rejyon yo depi endepandans peyi a. Lè kriz militè-politik la rive le 19 septanm 2002, rebelyon ame a fè vil sa a tounen youn nan plas ki pi fò jis an 2011, alòske yo pa pran « kapital li » ki se Bwake. Kapital rejyonal la wè fonksyonè yo ak lòt ajan Leta a ak prive ki te ladan yo deplase pa pil ak pa pakèt; yo ale nan sid peyi a ki sou kontwòl gouvènman an. Malgre sitiyasyon sa a, Korhogo rete yon vil pwoteje epi ki benefisye envestisman tanzantan. Envestisman sa yo pral vin pi enpòtan apre peyi a vin ini ankò, avèk diferan mezi gouvènman an pran. Jodi a, Korhogo genyen gwo dinamis nan espas la, nan popilasyon an ak nan domèn sosyo-ekonomik la. Kòman nou ka esplike esperyans sa a : gwo dinamik sa a? Objektif kontribisyon sa a se entewoje efè kriz la sou kwasans vil la ansanm ak faktè ki mache ak sa. Apwòch metodolojik nou adopte a chita sou yon sentèz bibliyografik nou konplete avèk kèk ankèt teren. Rezilta yo montre devlopman vil sa a makònen ak yon volonte politik pou redui dezekilib ant nò ak sid nou site a kòm koz konfli militè-politik la avèk kreyasyon inivèsite a kòm nouvo motè devlopman pou lavil la. Sou kontwòl rebelyon ame a, Korhogo pa te vrèman viv gwo destriksyon ekipman piblik, demi-piblik ak prive, kontrèman avèk lòt gwo vil nan lwès ak nan sant peyi a. Te gen nou konsidere kòm yon sèvis sekirite pou veye sou byen piblik ak prive yo. Sa ki pi byen toujou, yo te reyalize anpil gwo envestisman sitou nan domèn dlo, travay nan wout ak nan imobilye, yon fason pou satisfè demann popilasyon vil sa a, ki soti nan 142 039 mounan 1998 rive nan 226 158 moun selon RGPH 2014 la.

AXE 4

PRATIQUES URBAINES ET CITADINITÉ

Les quartiers précaires de Port-au-Prince : entre pauvreté, violence et ONG

Djems Olivier

Résumé

Les quartiers précaires de Port-au-Prince obéissent à ce que Bertrand Badie (1992) nomme des « espaces sociaux vides », c'est-à-dire des espaces qui échappent au contrôle de l'Etat, mais en même temps qui favorisent l'émergence d'acteurs de substitution. La présence des autorités étatiques est quasiment inexistante dans ces territoires caractérisés par une forte concentration de pauvreté et une violence multidimensionnelle qui tire son origine dans les inégalités socioéconomiques. Les rares services sociaux de base qui existent sont assurés par des acteurs non étatiques qui forment ce qu'on pourrait appeler des réseaux de solidarité. A côté de cette diversité d'acteurs territorialisés de la société civile (Antheaume & Giraut, 2005), des groupes illégalement armés se substituent aux forces de l'ordre et imposent leur loi à la population. Dans ces propos, l'accent est mis sur le rôle des acteurs non étatiques dans la gestion de ces quartiers de relégation afin de mieux comprendre l'intrication du tri-nôme « violence, pauvreté et ONG ». La pauvreté entretient-elle des relations causales avec la violence ? Quelle est la place des ONG dans la gestion de ces phénomènes ?

Les pièges de la pauvreté

La Banque mondiale a démontré, dans un rapport en 1998, que la société haïtienne est prise dans un véritable piège de la pauvreté⁴⁴ qui se manifeste à travers l'absence de services sociaux de base. Ce phénomène est également responsable de la dégradation de l'environnement dans les zones rurales et de l'augmentation de la violence et de la criminalité dans les quartiers précaires en milieu urbain. Les indicateurs socioéconomiques, environnementaux et démographiques demeurent très préoccupants dans ce pays considéré comme le plus pauvre du continent américain. Les inégalités sociales sont tellement criantes que 40% des plus pauvres de la population n'avaient accès en 2011 qu'à environ 6% du revenu total, tandis que les 20% les plus riches captaient 68% de la richesse du pays (PNUD, 2011). En 2012, plus de 80% des personnes en situation d'extrême pauvreté se trouve à la campagne où l'agriculture demeure la principale activité des paysans (ONPES & Banque mondiale, 2014). Les pauvres sont géographiquement concentrés dans trois départements (Nord, Nord-est, Nord-ouest) où le taux de pauvreté extrême est supérieur à 40%, comparativement à 4,6% à Port-au-Prince. Ce phénomène est à l'origine de la vague de migration vers la capitale haïtienne, notamment. La population de Port-au-Prince est passée de 720 000 habitants en 1982 à plus de 2.5 millions en 2015. La plupart de ces personnes vivent dans des quartiers précaires et font face à des problèmes sociaux comme la violence et la pauvreté.

⁴⁴L'économiste Jeffrey Sachs est l'un des artisans de cette thèse.

Gouverner par les ONG pour éradiquer la violence et la pauvreté

Depuis 1990, la violence et la pauvreté se trouvent au centre des préoccupations des opérateurs de l'aide, tout en établissant des rapports de causalité entre ces deux phénomènes. La lutte contre la pauvreté apparaît ainsi comme un moyen efficace permettant de circonscrire les activités de violence dans les sociétés en développement, et les ONG sont perçues comme l'instrument le plus efficace pour faire face à ces situations. Sur les 560 ONG enregistrées en 2012/2013 au ministère de la planification, 169 se trouvent dans le département de l'Ouest qui concentre 37% de la population haïtienne dont 68.5% résident dans les six communes composant l'arrondissement de Port-au-Prince. Plus de 17% de la population de Port-au-Prince sont concentrés dans les zones marginalisées de Cité Soleil, Martissant et Morne l'Hôpital. C'est dans ces trois secteurs que les réseaux de solidarité et d'entraide sont les plus répandus. Ces réseaux sociaux facilitent la prolifération d'associations locales et d'ONG internationales en quête de nouveaux territoires.

Pour illustrer notre propos, nous choisissons deux programmes de soutien à la réduction des conflits : *Tanbou Lapè* et le programme de « désarmement, démobilisation et réinsertion » (DDR) des groupes illégalement armés. Le projet *Tanbou Lapè* a été mis en œuvre en 2007 par l'ONG brésilienne Viva Rio afin de réduire la violence liée aux groupes armés «**bases**» (*baz* en Créole) avec le financement de donateurs internationaux. Ce projet poursuivait un triple objectif : promouvoir la participation des femmes dans le processus de réduction de la violence ; améliorer la santé des femmes et filles ; octroyer des bourses scolaires par tirage au sort aux communautés ayant réussi à réduire la violence dans certains quartiers contrôlés par des *baz*. Ce projet, que certains bailleurs considèrent comme une *success-story*, a permis de réduire la violence des gangs et d'améliorer les services sociaux de base dans les quartiers concernés.

Dans un cadre plus large et avec le même objectif, les acteurs de la **configuration sécuritaire**⁴⁵ ont institué fin 2006 un programme national de DDR afin de créer un climat de confiance et d'attirer les investissements étrangers permettant de redynamiser l'économie haïtienne. Ce programme a été un échec. Cinq ans après, seulement 400 armes à feu ont été récupérées sur les 13 000 armes illégales⁴⁶ en possession des groupes armés. Les jeunes n'ont pas été réinsérés. La neutralisation des principaux chefs de bandes n'a pas permis de reprendre le contrôle de certains quartiers et de mettre en place les infrastructures de base selon l'esprit du programme.

Violence et pauvreté : les deux faces d'une même pièce ?

La pauvreté est la pire forme des violences. Cette phrase attribuée à Gandhi a beaucoup influencé les chercheurs et divers acteurs promouvant le *peacebuilding* à travers l'éradication de la pauvreté. Les pauvres sont les premières victimes d'une certaine forme de violence qui est le plus souvent ignorée par la société. Il s'agit d'une violence structurelle qui résulte d'un

⁴⁵ J'appelle configuration sécuritaire l'ensemble des acteurs que sont les Nations-Unies, le gouvernement, les ONG, les agences internationales impliqués dans la construction de la paix en Haïti après les événements sanglants de 2004.

⁴⁶ Une enquête réalisée en 2005, par trois ONG internationales [Oxfam International, Réseau d'action sur les armes légères (IANSA) et Amnesty international] sur les armes légères et le désarmement en Haïti faisait état de 210 000 armes à feu légales et illégales de tous calibres en circulation dans ce pays. Parmi ces armes, plus de 13 000 se trouvaient entre les mains des groupes armés illégaux, alors que 170 000 étaient en possession de particuliers, de simples citoyens, de la police et des compagnies privées de sécurité.

processus économique et politique affectant notamment les personnes qui vivent dans des quartiers de relégation. Dans le contexte haïtien, cette violence se manifeste sous des formes diverses : racisme, sexisme, violence politique, pauvreté et autres inégalités sociales (Farmer, 2002 ; Farmer et Castro, 2003). Théorisée par le sociologue Johan Galtung dès 1969, ce concept de violence structurelle a été utilisé plus tard en médecine et en anthropologie par le docteur Paul Farmer.

A la violence structurelle de Galtung et la violence symbolique de Bourdieu, le sociologue Philippe Bourgois ajoute la violence normalisée qu'il présente comme les trois formes de violence invisible qui affectent les populations évoluant dans des conditions précaires. La prolifération et la banalisation de ces diverses formes de violence au sein des secteurs dominés peuvent générer un sens commun interactionnel qui rend invisible leur orientation ou même leur existence (Bourgois et al, 2012, p.3). L'approche sociologique de Bourgois privilégie une analyse qui s'apparente à celle des chercheurs de l'école de Chicago qui considèrent la « désorganisation sociale » comme vecteur de criminalité.

Violence et pauvreté vues par les économistes

Les économistes ont essayé, eux aussi, d'établir des liens de causalité entre violence et pauvreté à travers la réalisation de travaux empiriques. A l'aide de méthodes économétriques, des chercheurs en économie (Fleisher, 1966 ; Becker, 1968/1973 ; Ehrlich, 1973) ont étudié les déterminants de la violence en faisant ressortir des liens étroits entre les crimes commis et le niveau économique de l'individu. Raymond Fisman et Edward Miguel vont plus loin en établissant des rapports entre corruption, violence et pauvreté, tout en estimant que la lutte pour la survie parmi les habitants des quartiers précaires entretient le taux de criminalité urbaine (Fisman & Miguel, 2008). Ces deux chercheurs se réfèrent surtout à la région du Sahel qui compte plus de 100 millions de pauvres parmi les plus pauvres de la planète. Dans cette région en proie à une situation de guerre et d'instabilité politique, le revenu annuel moyen par habitant ne dépasse pas 346 dollars. C'est aussi la thèse de Paul Collier pour qui les conflits armés tiennent une place importante dans la persistance de la pauvreté dans les pays les plus pauvres. *Ces pays sont enlisés dans quatre principaux pièges : guerres civiles, malédiction des ressources naturelles, mauvaise gouvernance, emprisonnement géographique* qui se traduit par le manque d'accès à la mer et par des pays voisins avec lesquels les possibilités de commercer sont restreintes (Collier, 2007).

Plus proche de nous, Amartya Sen (2016) apporte de nouveaux éclairages sur cette problématique en évoquant la complexité des liens économiques entre violence et pauvreté. Tout en admettant que la pauvreté peut jeter les individus dans le désespoir et la colère, l'économiste indien est persuadé que les liens empiriques entre ces deux phénomènes sociaux dépendent de beaucoup d'autres circonstances. Il rejette ainsi « cette thèse simple » selon laquelle la pauvreté entraîne la violence tout en questionnant ce « réductionnisme » économique qui cherche à expliquer la violence par le seul et unique facteur de la pauvreté et/ou du dénuement.

Dire que la pauvreté entraîne la violence c'est nier la capacité de résilience de certaines populations qui, en dépit des difficultés socioéconomiques, ne recourent pas à la violence. Dans cette perspective, l'analyse de Sen est d'une grande utilité : elle permet de dissocier la violence structurelle de la violence criminelle qui fait partie de l'univers des gangs. Ces

deux types de violence constituent une source de préoccupations pour les acteurs impliqués dans la résolution des problèmes sociaux dans certaines sociétés et sont à la base de la mise en œuvre des programmes visant l'éradication de la pauvreté. Le choix des ONG pour exécuter ces programmes participe de la politique de désengagement de l'Etat imposée aux pays en développement par les donateurs internationaux dans un souci dit de bonne gouvernance.

Références bibliographiques

ANTHEAUME, Benoît & Frédéric Giraut (2005), *Le territoire est mort Vive les territoires ! Une (re)fabrication au nom du développement*, IRD éditions, Paris

ARACHU Castro & Paul Farmer (2003), Violence structurelle, mondialisation et tuberculose multirésistante, *revue Anthropologie et Sociétés*, Volume 27, Numéro 2, p. 23-40

BADIE, Bertrand (1992), *L'Etat importé : essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Coll. « L'espace du politique ». Paris, Fayard

Banque mondiale (1998), *Haiti The Challenges of Poverty Reduction, (In Two Volumes) Volume 1: Main Report*

BECKER, Gary (1968/1974), «Crime and Punishment: An Economic Approach », en ligne

BOURGOIS, Philippe & Corinne Hewlett (2012), *Théoriser la violence en Amérique : Retour sur trente ans d'ethnographie*,

COLLIER, Paul (2007), *The Bottom Billion: Why the Poorest Countries Are Failing and What Can Be Done About it*, Oxford University Press

EHRLICH, Isaac (1973), Participation in Illegitimate Activities: A Theoretical and Empirical Investigation, *Journal of Political Economy*, Vol. 81, No. 3 (May - Jun., 1973), pp. 521-565

FARMER, Paul, (2004), « On Suffering and Structural Violence: A View from Below », in Nancy SCHEPHER-HUGHES et Philippe BOURGOIS (dir.), *Violence in War and Peace*: 281-289. Malden, Blackwell

FISMAN, Raymond & Edward Miguel (2008/2012), *Les gangsters de l'économie. Corruption, violence et pauvreté des nations*, Princeton University Press/Nouveau Monde éditions

FLEISHER, Bolton (1966), The Effect of Income on Delinquency, *The American Economic Review* Vol. 56, No. 1/2 (Mar. 1, 1966), pp. 118-137

GALTUNG, Johan (1969), Violence, Peace, and Peace Research, *Journal of Peace Research*, Vol. 6, No. 3 (1969), pp. 167-191

ONPES & Banque mondiale (2014), *Haïti Investir dans l'humain pour combattre la pauvreté*, Washington, DC 20433

SEN, Amartya (2015/2016), *L'Inde, Pays des garçons rois*, traduit de l'anglais par Sylvie Kleiman-Lafon, Odile Jacob, Paris

GESTION DES RÉSERVES FONCIÈRES ADMINISTRATIVES À BOUAKÉ : ENTRE INTÉRÊT COLLECTIF ET LOGIQUES INDIVIDUELLES

Brou Emile Koffi, Firmain Kouakou N'Guessan, Alida Gwladys Dieme

Résumé

La crise militaro-civile qu'a traversée la Côte d'Ivoire durant près d'une décennie, a abouti à une partition de fait du pays. Cette crise a entraîné en 2002 la relocalisation de certaines structures décentralisées et déconcentrées des zones Centre Nord et Ouest du pays. Ainsi, Bouaké, seconde ville du pays située dans la zone Centre est restée pendant cette période sans administration étatique avec un fonctionnement précaire de la municipalité (VEI, 2013). Avec la normalisation et le retour de l'administration en 2011, force est de constater une urbanisation incontrôlée avec un paysage urbain qui présente un aspect d'inachevé par endroits à Bouaké. La ville est confrontée aujourd'hui à une occupation illicite de la plupart de ses réserves foncières administratives. De ce constat, il ressort que la question de l'occupation irrégulière des réserves foncières administratives est plus d'actualité et constitue une préoccupation majeure (DEMBELE et *al.* 2016). En effet, une bonne gestion des réserves administratives présente des enjeux cruciaux pour l'octroi de droits de propriétés foncières, et le développement communal durable en général. Cependant, une bonne gestion foncière communale post-crise demeure un défi dans la ville de Bouaké en Côte d'Ivoire. C'est pourquoi, l'introduction des Systèmes d'Information Géographiques dans la gestion du foncier urbain à Bouaké paraît novatrice pour une meilleure prise de décision. De nos jours, les systèmes d'information géographique (SIG) se positionnent aujourd'hui comme de puissants outils d'aide à la décision dans la gestion de l'espace urbain. L'intégration de la dimension spatiale, grâce aux SIG, permet désormais de localiser l'information et d'organiser les données foncières urbaines de façon plus conviviale afin d'orienter les gestionnaires urbains. A travers l'objet de cette étude, nous essayerons de faire un état des lieux des réserves foncières administratives à Bouaké et celles qui font l'objet d'occupation illégale. L'approche méthodologique a consisté à la mise en place d'une base de données urbaines diverses. Ces données sont constituées du plan cadastral de la ville de Bouaké, des données

cartographiques, socioéconomiques, une image Google Earth intégrée et de l'enquête de terrain. Cette application a permis d'améliorer le rendement des structures chargées de la gestion foncière urbaine. En outre, on note une meilleure affectation des équipements, et une fiabilité sur les informations foncières urbaines à Bouaké.

Mots clefs : Réserve foncière, Paysage urbain, Occupation illicite, Bouaké, Côte d'Ivoire.

Méthodologie

1. Matériel et méthode utilisées

Pour atteindre les objectifs, l'approche et la méthode suivie ont consisté à une investigation dans diverses structures techniques gouvernementales pour recueillir des données et informations disponibles.

1.1. Données utilisées

Pour mener cette étude, quatre sources complémentaires de données ont été utilisées à savoir les données cartographiques composées des fonds de plan (Open Street Map, Google Earth et Bing Map sur QGIS) et une carte topographique à l'échelle 1/25 000. A cela s'ajoute les données Foncières et d'enquête de terrain composées de l'état foncier de chaque réserve foncière par secteur.

1.1.1 Données cartographiques

Les données cartographiques ont été obtenues dans les structures techniques que sont le Centre National de Télédétection et d'Informations Géographiques (CNTIG) et le Centre de Cartographie du Bnetd (CCT). Il s'agit des données cartographiques numériques notamment un fond d'image Open Street Map, une carte topographique à l'échelle 1/25 000, un fond d'image Bing Aerial, et un fond d'image obtenue à partir de Google Earth qui couvre entièrement la zone d'étude. Quant aux données d'image satellitaire, elles ont été utiles pour leur vision synoptique permettant d'obtenir après traitement une carte d'occupation du sol récente sur la zone d'étude (FAO, 2006). Ces données cartographiques n'ont d'utilité que si elles sont couplées avec les données socio-économiques pour une approche systémique (Figure 1).

Figure 1: Carte des plans cadastraux de la ville de Bouaké



1.1.2. Données foncières urbaines et Socioéconomiques

Les données foncières urbaines concernent les plans cadastraux composés du tableau d'assemblage qui indique le découpage en section, le tracé des principales voies de communication et les emprises. C'est un document qui permet d'avoir une vue globale ou générale d'un espace donné (AKPE A. J. C., 2013). Les données socio-économiques sont composées de la liste des contribuables sur support numérique. Le support numérique est un fichier Excel comportant les informations alphanumériques sur la situation fiscale des contribuables. Les données d'enquête de terrain sont celles issues de l'observation directe sur le terrain et d'une enquête participante.

1.1.3. Enquête de terrain

Pour cette enquête, nous avons opté pour la méthode de sondage. Le choix des sections s'est opéré avec la méthode de choix raisonné, basée sur l'établissement de critères pour la détermination de l'échantillonnage. Nous avons décidé de mener nos enquêtes dans cinq (5) quartiers de Bouaké selon leur position géographique. Après l'enquête, nous avons procédé au traitement des informations recueillies sur le terrain avec du matériel divers.

1.2. Matériels utilisées

Nous avons eu recours à l'analyse cartographique thématique pour mener à bien cette étude. Dans la réalisation cartographique, deux types de logiciels ont été utilisés. Les logiciels utilisés dans la réalisation cartographique sont :

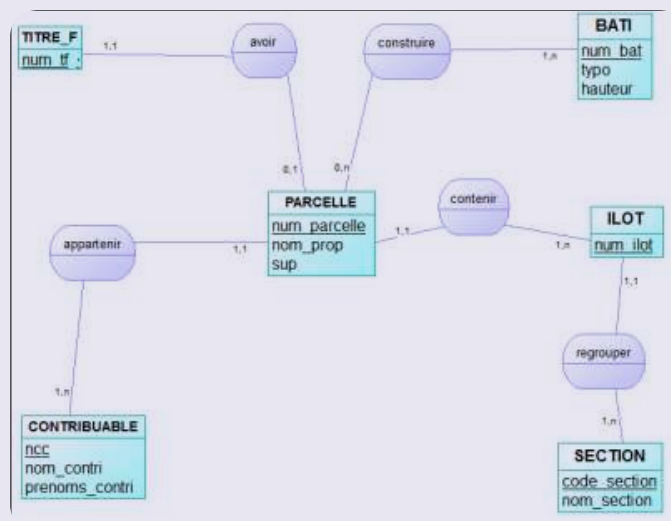
- AutoCAD Map 3D 2014,
- Postgre SQL/ PostGIS,
- Quantum GIS (QGIS).

Tous ces logiciels permettent d'organiser et structurer une base de données, afin d'en optimiser le stockage et l'analyse (MISSOUMI A., et al. 2007).

1.3. Traitement des données

Le traitement a abouti à passer par la phase de conception d'un modèle spatial en fonction des données et outils. Il s'agit de mettre en place un outil pour permettre la localisation des réserves foncières avec des activités rattachées. Dans ce modèle, Il s'agit de lier chaque numéro de parcelle au lot correspondant et s'assurer que chaque numéro de parcelle est circonscrit dans le lot correspondant. Pour ce faire, nous avons créé une table attributaire dans laquelle sont enregistrés les numéros de parcelles. Une jointure attributaire a permis de joindre deux tables attributaires décrivant des entités communes et partageant un champ commun (Figure 2).

Figure 2 : Modèle Conceptuel des données foncières urbaines de Bouaké



Dans ce modèle, Il s'agit de lier chaque numéro de parcelle au lot correspondant et s'assurer que chaque numéro de parcelle est circonscrit dans le lot correspondant. Pour ce faire, nous allons créer une table attributaire dans laquelle seront enregistrés les numéros de parcelles. Dans le menu «*définir des données d'objets*», on choisit la parcelle comme Nom de la Table et Numéro parcelle pour le Nom du champ. En effet, Google Earth offre des images à très haute résolution qui permettent de voir l'occupation au sol avec netteté. Dans un souci de bonne gestion foncière urbaine, ces images apportent une grande contribution avant la phase de terrain. (GHOZZI A., et al. 2004). Avec ces données et méthodes utilisées, quels sont les résultats obtenus pouvant nous permettre de vérifier nos hypothèses?

2. Résultats

Après l'analyse des différents documents reçus au Ministère de la Construction, au Cadastre et à la Mairie, nous avons effectuées une enquête de terrain afin de vérifier si les affectations initialement prévues étaient celles qui existaient sur le terrain. Ainsi, nous avons constaté que certaines réserves administratives étaient morcelées à titre d'habitation privées et d'autres respectaient leur affectation initiale dont, certaines aussi sont réaffectées à d'autres équipements d'utilité publique.

Les figures (3 et 4) suivantes nous montrent l'état des lieux des réserves administratives de certaines sections de quartiers de Bouaké

Figure 3 : Présentation d'une section d'ilots du quartier Broukro

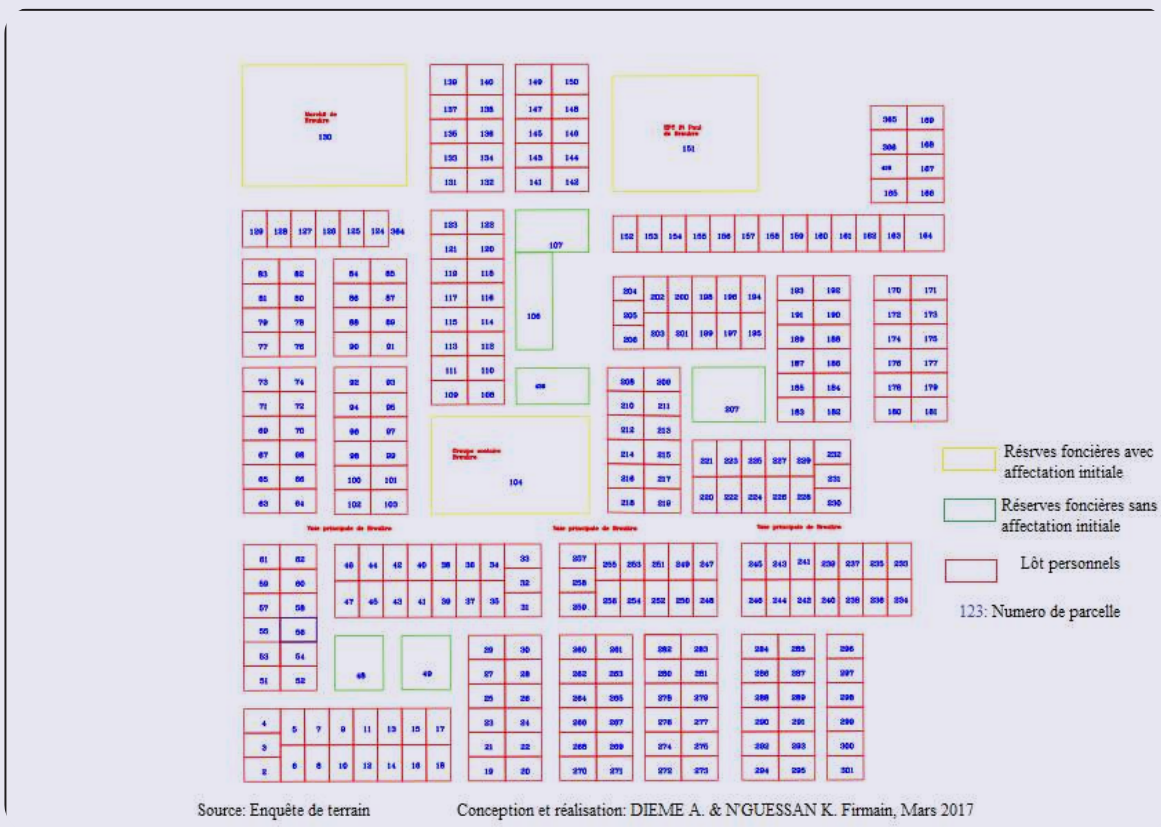
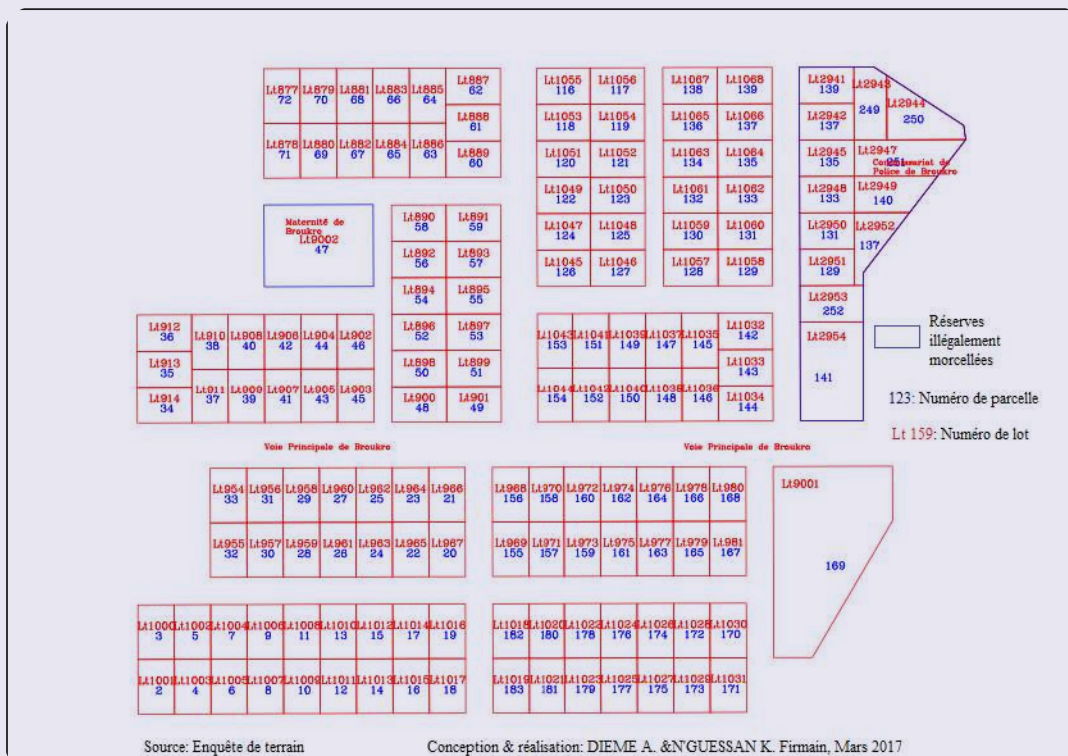


Figure 4 : Présentation d'une section d'ilots du quartier Broukro



Bibliographie

AKPE A. J. C., (2013): Mise en place d'un SIG en vue de la gestion des données du service de cadastre de Bingerville : cas de la section EP, DGI, Abidjan, p.10-30.

BOURILLON F., et VIVIER N., (2012): La mesure cadastrale, Presses universitaires de Rennes, www.pur-editions.fr, 16 p.

CESSY K. K., (2006) : Les nouvelles technologies de l'information et de la communication : quelles perspectives pour l'entrepreneur congolais, Mémoire de Master 1, Université de Narne de la vallée, 92 p.

DEMBELE S. SOUMARE M. et al : La gestion des équipements publis dans le District de Bamako : entre intérêt collectif et logique individuelle, Colloque international du Mali

DOH Y. H., (2014): Le système cadastral de Côte d'Ivoire et ses potentialités d'utilisation, Actes du 3ème colloque étudiant en développement International : perspectives multi disciplinaires sur le développement, Université Laval, Québec, pp 62-76.

DIARRA S., (2013): Le cadastre dans le processus de l'aménagement du territoire : cas de la commune de Cocody. Mémoire de Master, Université de Bouaké, 167 p.

ELFATIH E. M., EL H. S., MOHA E. A., MOHAMED A. M., (2003): Implémentation d'un S.I.G. multi-usage pour la gestion des données cadastrales et urbaines et son déploiement sur Internet (Cas de la commune de Anfa), Maroc, 16 p.

GHOZZI A., DAVTIAN B. TOMASSIN S., (2004): Apport d'un SIG à l'étude d'un cadastre dit «napoléonien», Paris, 6p.

INS, (2014): Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Rapport d'activités, Abidjan, 45 P.

IRIE F. H., (2011): Gestion électronique des documents cadastraux de Côte d'Ivoire, mémoire ingénieur des techniques des TP (Sciences Géographiques), Institut National Félix Houphouët Boigny (INFHB), Yamoussoukro, 134 p.

KOKO A., (2008): L'administration des terres et développement durable en Côte d'Ivoire. Mémoire Ingénieur de Conception, INPHB, 154 p.

MISSOUMI A., BROUTHEN A., HAMEL B., (2007): SIG pour la gestion, l'exploitation et la mise à jour du cadastre forestier : application à la Wilaya d'Oran (Algérie), SIG 2007, Versailles, Conférence francophone ESRI. Pp 44-56.

ROY F., VIAU A. A., (2008): Les systèmes cadastraux: des instruments de base pour la gouvernance des territoires en Amérique latine ?, Norois, (209), pp 147- 166.

ROY F., (2006): Le développement de systèmes cadastraux pour un aménagement durable du territoire, in Cahiers de géographie du Québec, 50 (141), pp 361- 369.

VEI K. N., (2013): Apport du SIG à l'identification de site adéquat au plan environnemental à l'installation des dépotoirs d'ordures ménagères dans le district d'Abidjan (Côte d'Ivoire). In Revue de géographie du laboratoire Leïdi – ISSN 0851 – 2515 –N°11, décembre, Saint Louis, pp. 217-236.

ENTRE LE PRÉCAIRE ET LE SPONTANÉ, UNE MANIFESTATION DU PAYSAGE D'UNE VILLE POST CRISE : CAS DE LA VILLE D'ANNABA (ALGERIE)

Samar Mennour

Université BADJI MOKHTAR Annaba, Département de Géographie et d'Aménagement du Territoire, Laboratoire Analyse Urbaine et Environnementales-LAUE.

Introduction

« Il y a un plaisir particulier à regarder une ville, si banale que puisse en être la vue ; comme un morceau d'architecture la ville est une construction dans l'espace, mais sur une vaste échelle et il faut de longues périodes de temps pour la percevoir⁴⁷ » . Prendre tout le temps nécessaire aussi long qu'il soit afin de percevoir ce morceau de l'espace comme un système dynamique complexe où survit une société toujours en mouvement ; ce processus permettant une évolution des villes, tout en mettant la structure urbaine au cœur des bouleversements et rendant l'urbanisation dans un cadre réglementaire un atout pour le développement des villes, surtout que ces dernières sont forcées de poursuivre le cours de leur développement tout en gardant une image cohérente de leur espace et proprement dit de leur paysage.

Ce dernier qui ne se définit pas exclusivement par la géographie car il est aussi l'aboutissement d'une histoire de population, il constitue une longue succession de causes à effets lui donnant une apparence différemment perçue à travers le temps et les lieux⁴⁸.

Parler de la ville et de sa société en mouvement, constructive du paysage de son espace, nous emmène à dire que la société **algérienne** a construit le paysage de son pays à sa propre façon loin de l'Etat et de ses lois qui ont toujours négligé la dimension paysagère. D'où la croissance urbaine s'est faite et se fait selon deux modalités d'occupation de l'espace ; planifiée et non planifiée.

⁴⁷ Kevin Lynch, *L'image de la Cité*, pays, Collection des Aspects de l'Urbanisme, Dunod, année, p.1.

⁴⁸ Claudie Voisenat : « Paysage au pluriel : pour une approche ethnologique des paysages », Paris, Edition de la Maison des Sciences de l'Homme, 1995, p 38.

En particulier considérons la ville d'Annaba, l'une des anciennes cités côtières de l'est algérien. Ville de transit, de carrefour, une position stratégique lui a donnée un caractère spécifique faisant d'elle un pôle de développement algérien dont ses signes sont apparus avec le plan de Constantine 1958 à partir du site portuaire et du site sidérurgique d'El Hadjar ; lancé encore dans les années 60-70 par des politiques algériennes⁴⁹.

A cet effet et à l'instar des grandes villes d'Algérie, Annaba a subi et continue de subir les retombées d'une urbanisation rapide, une croissance démographique conjuguée avec des implantations de grosses unités industrielles s'est induit par une extension spatiale incontrôlée, a fait de la ville une forme urbaine éclatée, une agglomération constituée de différents territoires comme étant de pièces de puzzle inachevées forcément fragmentaire dont la caractéristique apparente est dû à une urbanisation spontanée souvent représentée par le champignon d'Annaba, les Brarek.

Cependant, l'Autorité locale n'a cessé de mettre en place de nouvelles politiques visant à résorber l'habitat précaire tout en gardant une forme d'habitat non dégradé visible de la ville et rejetant toute forme d'habitat dégradé en dehors afin de le rendre non visible.

Malheureusement, cette politique étatique a connu un échec car l'habitat spontané marque toujours la composante apparente du paysage de la ville, et l'habitat précaire la baraka s'est inséré dans une mosaïque de formes spatiales spontanées plus proches de celles que nous observons dans les autres grandes villes algériennes : l'habitat sommaire et l'habitat spontané en dur.

Le résultat de cette situation ambiguë s'est manifesté à travers une crise paysagère conçue par une urbanisation désordonnée et inesthétique omniprésente, accusant une fragmentation visuelle et formant un paysage urbain *hybride*.

La présente communication porte sur un exemple des espaces d'habitat précaire et spontané qui ont connu et connaissent encore un développement le long de l'axe routier de la RN44 détruisant de ce fait le paysage urbain de l'entrée de la ville d'Annaba, créant une image très significative d'un pays en crise complexe en matière d'habitat. Que nous efforçons d'identifier ces derniers espaces comme un nouveau fragment de l'image kaléidoscopique du paysage de cette ville touristique en donnant des éléments de réponse aux interrogations suivantes:

- les nouvelles formes d'habitat spontané à Annaba sont-elles éphémères « conjoncturelles », ou donnent-elles lieu à une nouvelle typologie ?
- Entre paysage construit par les autorités locales et paysage construit par les habitants, quelle identité paysagère se dessine ?

Méthodologie

Construire le lieu c'est construire le paysage, et habiter le lieu c'est habiter le paysage ; pourquoi ne pas appliquer cette pensée en terme d'habitat précaire et spontané ?

⁴⁹ Rapport du PDAU intercommunal d'Annaba (révision 2004), p.13.

Sachant que le paysage est une hypothèse de regard sur notre environnement, il couvre davantage le visible et le non visible⁵⁰, il peut être conçu comme un jeu entre vu et caché, entre réel et imaginaire, une démarche particulière qui va animer la question d'habitat précaire et spontané.

Nous choisissons le paysage comme instrument dans notre travail, disant qu'il est temps de prendre volonté pour percevoir et clarifier les discours des habitants de ces espaces à travers une approche paysagère souvent négligée et qui doit être cernée dans toute la région méditerranéenne, en Algérie aussi et particulièrement à Annaba.

Dans cette tentative de réponse à nos interrogations, nous nous sommes basé sur une exploration méthodique qui vise à interroger le paysage à travers :

- la photo-interprétation pour individualiser les différentes typologies d'habitat spontané «photos aériennes 1992- 2000, avec une actualisation à partir d'un relevé de terrain» ;
- l'enquête sociologique, élaborée afin d'identifier les acteurs ayant un rôle dans la création de ces nouvelles formes d'habitat spontané «les acteurs actants» et leur projets.

• **Donnée et outils de l'étude :**

Les données exploitées dans ce travail sont :

- a. La carte topographique «échelle 1/25000 et 1/5000»
- b. Les cartes thématiques
- c. La photo aérienne «1992 / 2000 à l'échelle 1/20000»
- d. photographie
- e. Images Google « 2002,2013»
- f. Fiches d'enquête

• **Les outils utilisés dans le travail sont :**

- a. La photo-interprétation
- b. Report cartographique
- c. Enquête terrain

Notre méthode est à la fois qualitative par la lecture analytique du paysage et quantitative par les fiches d'enquête qui seront établies.

⁵⁰ Claudie Voisenat : « Paysage au pluriel : pour une approche ethnologique des paysages », Paris, Edition de la Maison des Sciences de l'Homme, 1995, p 78.

Afin de mieux appliquer notre méthodologie ainsi qu'atteindre les objectifs visés à travers cette communication, nous avons jugé nécessaire de suivre une démarche divisant le travail en trois parties :

- Une première consiste à identifier la ville d'Annaba en tant qu'une mosaïque spatiale en tache d'huile induite par une urbanisation incontrôlée due à sa situation géographique privilégiée d'une part et son influence régionale à double effet d'autre part ;
- Une deuxième consiste à parler de la ville d'Annaba comme un système urbain d'une apparence désordonnée, mais réellement d'un ordre caché. Toute en analysant l'armature urbaine dense de la ville, les différentes politiques de résorption de l'habitat précaire par ordre chronologique, arrivant à une démonstration d'un paysage en crise.

En fin, une troisième partie consiste à identifier les résultats ainsi que les interprétations de l'auteur, commençant par une analyse des différentes positions des espaces d'habitat précaire et spontané par rapport aux unités paysagères ainsi que leur développement chronologique par rapport aux barrières visuelles qu'elles soient naturelles ou artificielles. Et terminer par une analyse perspective de l'habitat spontané apparaît dans les années 2000 comme une nouvelle logique volontaire de production d'un habitat conjoncturel.

Conclusion

Toute cette démarche méthodologique nous a permis de répondre aux questions problématiques posées concernant les nouvelles typologies et l'identité paysagère de ces espaces ainsi qu'arriver à la conclusion qui suit :

Entamer une recherche sur les espaces d'habitat précaire et spontané par un nouvel outil et une nouvelle approche basée essentiellement sur le paysage, nous a permis non seulement d'actualiser les données concernant ces entités et donc ramener du nouveau dans le terme quantitatif mais aussi de mettre l'accent aussi sur des aspects qualitatifs en clarifiant sur les nouvelles formes de production de l'habitat précaire et spontané.

Plus loin que cela, Prendre le temps pour percevoir ces morceaux particuliers de nos villes, dont nous avons constaté un langage spécifique que les habitants veulent transmettre aux autorités locales à travers un effort de transformation de leur paysage intime avec tout ses objectifs cachés et sa démonstration identitaire à un paysage vitrine portant connaissance à l'autre, d'où le paysage est le vecteur de leur attentes et peut être aussi par le biais du paysage que les habitants manifestent un recours à leur habitat vernaculaire... le paysage nous a ouvert les yeux sur une dimension cachée, qui est non seulement le problème des habitants des sites d'habitat précaire et spontané, mais aussi de toute une société qui veut manifester contre ces espaces habités dont elle a hérité pendant longtemps, c'est le discours d'une société qui cherche son identité...

Bibliographie

Claudie Voisenat : « Paysage au pluriel : pour une approche ethnologique des paysages », Paris, Edition de la Maison des Sciences de l'Homme, 1995.

Gordon Cullen: The concise TOWNSCAPE, Chichester (Sussex), 1961.

Granotier Bernard : « La planète des bidonvilles », Paris, Seuil, 1980, P 99-100.

Kevin Lynch, Site planning 1962 (1971 e 1984) : Riguarda in particolare le tecniche di analisi del sito (ultima edizione con appendici ricche su lettura fotoaerea)

Pierre Donadieu : « Sciences du paysage entre théorie et pratique », Lavoisier, Edition TEC and DOC.

Spigua Sassia : l'urbain non planifié : de la ville d'Etat à la ville par l'habitant, thèse de doctorat d'Etat, Université Badji Mokhtar, Annaba, 2004, codirection Daniel Pinson- Boukhemis Anissa.

Theirry Brossard, Jean Claude Wieber: « Paysage et information géographique », Paris, Edition Lavoisier, 2008, 414p.

Massimo Venturi Ferriolo, Qualité des paysages, qualité des politiques. Aménager le futur, Projet de Paysage - www.projetsdepaysage.fr, Publié le 19/01/2011, 5p.

Émilie Bourget et Laurence Le Dû-Blayo, Cartographie des paysages : apport à l'analyse des trames vertes et bleues L'exemple du Pays de Saint-Brieuc, Projet de Paysage- www.projetsdepaysage.fr, Publié le 18/07/2010, 15p.

Asks 4 – Pratik nan vil yo ak lavi nan vil la

Katye frajil Pòtoprens yo: ant povrete, vyolans ak ONG

Djems Olivier

Rezime

Katye frajil Pòtoprens yo antre nan kad sa Bertrand Badie rele (1992) « espas sosyal vid », sa vle di yon seri espas Leta pa gen kontwòl sou yo, epi, konsa, ki favorize yon seri aktè parèt tèt yo pou ranplase Leta. Otorite Leta yo pa prèske prezan menm nan katye sa yo kote povrete a fò anpil avèk yon vyolans san limit ki pran sous li nan dezekilib sosyo-ekonomik yo. Se yon seri sektè prive oswa ki pa nan Leta ki ofri kèk ra sèvis sosyal ki egziste sou fòm sa nou ta kapab rele rezo solidarite. Sou kote divès aktè lokal sosyete sivil sa yo (Antheaume & Giraut, 2005), nou jwenn yon seri gwoup ki genyen zam ilegal ki mete tèt yo nan plas fòs lòd yo epi ki enpoze lwa pa yo bay popilasyon an. Nan prezantasyon sa a, nou ensiste sou wòl aktè ki pa nan Leta yo nan jesyon katye yo mete sou kote sa yo pou nou kapab pi byen konprann meli-melo twa faktè « vyolans, povrete ak ONG » yo nan lavi katye sa yo. Èske povrete a ta kapab konsekans vyolans lan? Ki plas ONG yo nan jesyon fenomèn sa yo?

Jesyon rezèv byen-fonsye administratif nan Bwake : ant enterè pou tout moun ak lojik endividyèl

Brou Emile Koffi, Firmain Kouakou N'Guessan, Alida Gwladys Dieme

Rezime

Kriz militè-sivil Kotdivwa te viv pandan prèske yon dizèn lane rive divize peyi a. Kriz sa a reyisi fè yo relocalize yon seri enstitisyon desantralize epi dekonsantre ki te nan zòn Sant, Nò ak Lwès peyi a. Konsa, Bwake, dezyèm vil peyi a ki nan zòn Sant te rete san administrasyon Leta pandan peryòd sa a, avèk yon administrasyon minisipal ki ap fonksyone avèk frajilite (VEI, 2013). Lè sitiyasyon an retounen nòmal avèk administrasyon an ki retounen an 2011, nou kapab konstate yon ibanizasyon san kontwòl nan peyizaj vil la ki bay aspè yon vil ki pa fini kèk kote nan Bwake. Jodi a, yo okipe yon seri rezèv byen-fonsye administratif san okenn kontwòl nan vil la. Konsta sa a fè nou konprann kesyon okipasyon san kontwòl rezèv byen-fonsye administratif yo toujou fè aktyalite e menm tounen yon gwo preyokipasyon (DEMBELE et al. 2016). Kidonk, yon bon jesyon rezèv administratif yo prezante kèk gwo enterè pou moun jwenn dwa pwopriyete fonsye ak devlopman dirab komin nan an jeneral. Men, yon bon jesyon kominal apre peryòd kriz rete yon defi nan vil Bwakenan Kotdivwa. Se poutèt sa entwodiksyon Sistèm Enfòmasyon Jewografik (SEJ) nan jesyon byen-fonsye nan vil Bwake parèt yon esperyans nèf pou fasilite yo pi byen pran desizyon. Jounen jodi a, SEJ yo tounen yon zouti pisan pou ede pran desizyon nan jesyon espas vil la. Entegrasyon dimansyon espas la, gras ak SEJ yo, pèmèt yo rive delokalize enfòmasyon an epi òganize done sou byen-fonsye vil la yon fason ki pi akeyan pou yo kapab oryante

jesyonè lavil yo. Etid sa a ap pèmèt nou fè yon envantè sou rezèv byen-fonsye administratif Bwake ak sa moun okipe san otorizasyon. Apwòch metodolojik nou an pèmèt nou mete yon baz-done sou divès enfòmasyon sou fonksyonman vil la anplas. Done sa yo soti nan plan kadas vil Bwake a, nan katografi, nan aktivite sosyo-ekonomik, nan yon imaj Google Earth ajoute sou ankèt sou teren. Aplikasyon sa a pèmèt yo amelyore rannman enstitisyon ki responsab jeyon byen-fonsye vil la. Anplis, nou konstate yon pi bon distribisyon ekipman yo, epi enfòmasyon sou byen-fonsye vil la ki vin pi fyab.

Ant move eta ak aksyon bridsoukou, imaj peyizajyon vil pòs-kriz : Ka vil Annaba

Samar Mennour

Entwodiksyon

« Il y a un plaisir particulier à regarder une ville, si banale que puisse en être la vue, comme un morceau d'architecture la ville est une construction dans l'espace, mais sur une vaste échelle et il faut de longues périodes de temps pour la percevoir » . Nou dwe pran kantite tan sa mande pou obsève espas sa a tankou yon sistèm dinamik epi konplèks kote yo rive chape yon sosyete ki toujou an mouvman. Pwosesis sa a fasilite evolisyon vil yo pandan li konsidere estrikti lavil la nan mitan boulvès yo epi mete ibanizasyon an nan yon kad ki byen reglemante reprezante yon opòtinite pou devlopman vil yo, sitou yo oblije kontinye devlope pandan yo ap konsève imaj espas la avèk peyizaj la ki byen òganize.

Se pa jewografi a sèlman ki defini peyizaj la paske li se aboutisman istwa popilasyon an tou, li se rezilta yon pakèt pwosesis mouvman ki long epi ki ba li yon aparans moun kapab admire plizyè fason dapre moman an ak kote yo ye .

Pale de vil ak sosyete ki an mouvman oswa de peyizaj espas li, sa mennen nou konsidere sosyete Aljeri a ki konstwi peyizaj peyi a nan fason pa li san li pa enplike Leta ni aplike lwa li yo ki toujou neglije dimansyon peyizaj la. Konsa, yo fè devlopman vil la dapre de (2) jan yo okipe espas la : yon jan ki planifye ak yon jan ki pa planifye.

An n konsidere vil Annaba an patikilye, youn nan vil kotyè ki pi ansyen nan pati lès Aljeri. Se yon vil tranzit, yon kafou, ki nan yon pozisyon estratejik ki fè li yon vil espesyal, yon zòn devlopman, ki kòmanse bay siyal sa a avèk plan Constantine 1958, gras ak yon pò ak yon endistri k ap travay metal, an patikilye asye nan El Hadjar, yo te lanse li nan ane 1960-1970 yo nan kad politik peyi a.

Nan sans sa a, tankou gran vil Aljeri yo, Annaba sibi epi kontinye sibi konsekans yon ibanizasyon rapid, yon ogmantasyon popilasyon an nan menm moman kote yo ap enstale yon seri gwo endistri, sa ki fasilite yon tansyon yo pa kontwòle nan espas la. Sa bay vil la yon fòm ki pa regilye, yon gran vil ki fòme ak diferan teritwa tankou yon seri pyès nan yon pòzòl (yon jwèt) yo pa ka remete nan plas yo, sa ki bay enpresyon vil la pa fin konstwi epi sa bay imaj yon vil yo konstwi bridsoukou. Yo souvan sèvi ak imaj djondjon Annaba, Brarek yo, pou montre sa.

Men, otorite lokal yo pa sispann mete yon seri nouvo mezi an plas pou detwi piti-piti lojman ki nan move eta yo, kote yo kenbe sa ki pa degrade yo, sa ki ta kapab fè yon move aspè sou vil la.

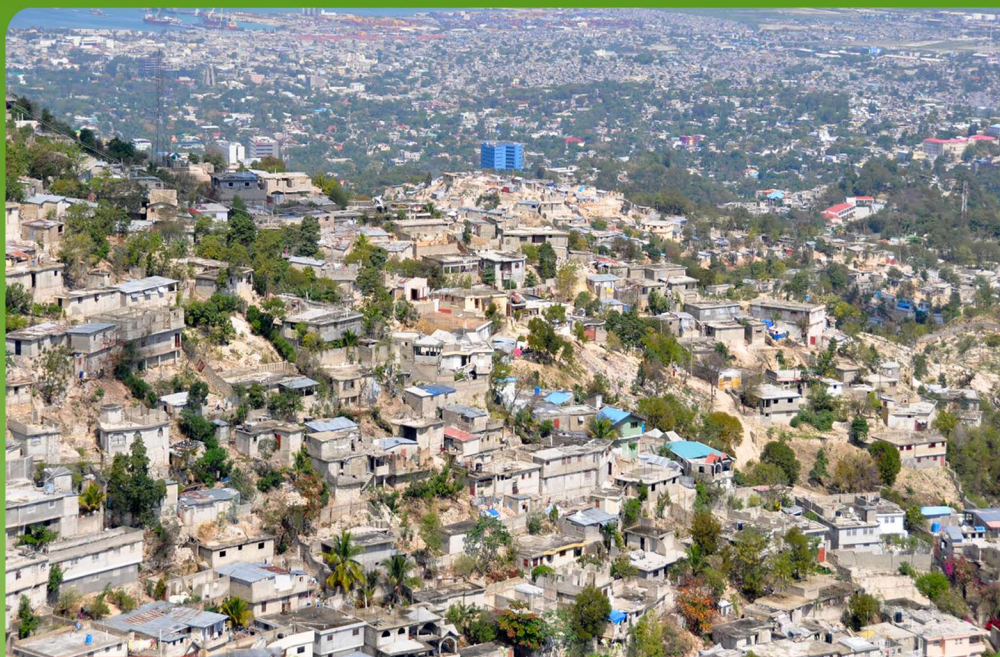
Malerezman, politik Leta sa a echwe paske lojman bridsoukou yo toujou rete youn nan imaj peyizaj vil la epi lojman ki nan move eta yo, yo rele yo baraka, vin antre nan yon espès mozaik ki parèt bridsoukou nan espas la, ki sanble avèk sa nou kapab wè nan lòt vil Aljeri yo: lojman pwovizwa ak lojman yo konstwi bridsoukou epi ki dwe dire lontan.

Rezilta sitiyasyon difisil pou konprann sa a manifeste nan kriz peyizaj ki pase nan yon ibanizasyon an dezòd epi ki pa bèl men ou jwenn tout kote. Sa fè lè ou ap gade li, li ba ou enpresyon yon peyizaj lavil bata, san orijinalite.

Kominikasyon sa a chita sou yon egzanp espas lojman ki nan move eta epi yo konstwi bridsoukou ki te devlope epi ki toujou kontinye devlope sou tout aks wout RN44 la, sa ki detwi peyizaj vil la nan antre vil Annaba epi ki kreye yon imaj trè siyifikatif sou yon peyi ki konnen yon kriz ki konplèks nan kesyon lojman. Nou ap eseye idantifye espas sa yo tankou yon nouvo moso nan imaj konplèks peyizaj vil touristik sa a pandan n ap bay kèk repons pou kesyon sa yo:

- èske nouvèl fòm lojman san planifikasyon nan vil Annaba yo pwovizwa dapre konjonkti a, oubyen èske yo pèmèt nou tabli yon nouvo tipoloji?
- ant peyizaj otorite lokal yo konstwi ak sa abitan yo konstwi a, ki idantite pwovizwa ki ap fòme?

<https://prcu.haiti.univ-paris8.fr>



Ce programme est financé par la délégation de l'Union Européenne en République d'Haïti

Direction scientifique et coordination du colloque :

Bezuneshtamru

Comité scientifique:

Olivier Archambeau, René Joly Assako Assako, Alain Berthot, Jean-Claude Bolay, Anie Bras, Anne Burlat, Jean-Louis Chaléard, Jérôme Chenal, Claude De Miras, Michel Desse, Hervé De Tricornot, Evens Emmanuel, Jean-Fritzner Etienne, Diane Lamoureux, Claire Levy Vroelant, Johan Milian, Anne Ouallet, Annette Penne, Boby Emmanuel Piard, Jhon Picard Byron, Hugo Pilkington, Marie Redon, Pascal Saffache, Jean-Fabien Steck, Jean-Marie Théodat, Alphonse Yapi-Diahou.

LES EDITIONS
PEDAGOGIE
NOUVELLE S.A.

ISBN: 978-99970-72-27-6

Dépôt légal: 16-04-189



9 789997 072276 >